

CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE DES VOSGES DU NORD



*Passer par l'économie pour évoluer
vers une forêt plus naturelle*



La Chartre Forestière de territoire des Vosges du Nord
est une démarche en lien avec la marque Terres de Hêtre®



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DES VOSGES DU NORD

Passer par l'économie pour évoluer
vers une forêt plus naturelle

Novembre 2018



Préface

► LA FORÊT EST NOTRE OCÉAN. ÉLÉMENT MAJEUR DU CADRE DE VIE ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, ABRITANT LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES HABITATS ET DES ESPÈCES PROTÉGÉES, ELLE REPRÉSENTE ÉGALEMENT UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE PREMIER PLAN.

Un parc naturel régional n'est pas un territoire figé. Accompagner un développement économique durable est une de nos missions prioritaires. Pour les Vosges et l'Alsace du Nord, le parc s'est lancé le défi d'accompagner la structuration de la filière forêt-bois, à une échelle locale, à travers une Charte Forestière de Territoire.

Même à notre échelle, les entreprises locales de la filière bois font face à des enjeux propres à une filière de type industrielle et mondialisée. De surcroît, le bois de hêtre et de pin sylvestre n'est que faiblement valorisé sur le territoire. Nous devons accompagner ces entreprises et renforcer notre filière forêt-bois locale, plutôt que de déplorer l'export de notre matière première vers les pays émergents.

Cette charte à visée économique, a pour objectif de doper la filière forêt-bois locale, dans un équilibre entre des usages vertueux des bois pour la forêt et son écosystème, et rémunérateurs pour les entreprises et les propriétaires forestiers.

Pour y parvenir, les acteurs locaux de la 1^{ère} et de la 2^{ème} transformation doivent travailler en synergie, pour innover et développer de nouveaux produits, de nouveaux débouchés à partir des essences présentes naturellement et majoritairement dans nos forêts, le hêtre et le pin sylvestre en priorité. L'enjeu est multiple, puisqu'il doit permettre de produire de la valeur ajoutée sur notre territoire, de faire vivre les hommes et les femmes de l'économie du bois et des métiers de la forêt.

Il s'agit de susciter un nouvel élan et de renforcer les liens autour de notre culture du bois et de la forêt, auprès des professionnels et des habitants du territoire, pour redonner un sens à la filière locale.

Cette première charte forestière est ambitieuse, mais réaliste. Grâce à l'énergie des acteurs que nous avons rencontrés sur le territoire (les exploitants forestiers, les scieurs, les entreprises de transformations du bois, etc.), la mobilisation des élus et l'implication de nos partenaires, dont l'interprofession Fibois Grand Est, l'Office National des Forêts, l'Association des Communes Forestières du Grand Est, l'association Synergie Bois Locale, etc., et le soutien de nos financeurs, l'Europe, l'Etat, la région Grand Est et le massif des Vosges, nous avons su trouver les leviers efficaces qui nous permettront de nous rapprocher de nos objectifs. Les maîtres mots de notre stratégie : synergie, innovation, nouveaux débouchés et engagement politique.

Depuis 2012, le Parc naturel régional des Vosges du Nord s'est engagé pour le développement de la filière bois locale. Le Bat'Innovant à Preuschedorf, l'association Synergie Bois Locale, le développement de la marque Terres de Hêtre, et de multiples actions montrent que la dynamique est lancée. Aujourd'hui, les pistes de réflexions et les possibilités d'ouverture qui s'offrent à la filière locale sont nombreuses, envisagées notamment par des projets de coopération avec des territoires du Grand Est (métropoles, pays, parcs, etc.) et en particulier avec la marque Terres de Hêtre.

La Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord a pour ambition de poursuivre la dynamique, et de répondre à l'ambition du territoire : **innover et expérimenter pour que la plus-value de cette richesse écologique, le bois, profite au développement des Vosges du Nord et de ses habitants.**

Michaël Weber,
Président du SYCOPARC

Index alphabétique des sigles

BE : Bois Energie
BI : Bois Industrie
BLC : Bois Lamellé-Collé
BMA : Bois Massif-Abouté
BO : Bois d'Œuvre
CFT : Charte Forestière de Territoire
CLT : Bois Lamellé-Croisé (en anglais Cross Laminated Timber)
COFOR Grand Est : Association des Communes Forestières du Grand Est
CRITT : Centre Régional de l'Innovation et de Transfert de Technologie
CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
EDT : Entrepreneurs Des Territoires du Grand Est
ETF : Entreprise ou entrepreneur (selon le sens de la phrase) de travaux forestiers
FIBOIS Grand Est : Fédération interprofessionnelle forêt-bois du Grand Est
GSETFA : Groupement Syndical des Entreprises de Travaux Forestiers d'Alsace
IFN : Inventaire forestier national (désormais IGN)
IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
LERMAB : Laboratoire d'Etude et de Recherche du Matériaux Bois
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF : Office National des Forêts
PER : Pôle d'Excellence Rural
PETR : Pôle d'Equilibre territorial et rural
PNR : Parc Naturel Régional
RBI : réserve biologique intégrale
SYCOPARC : Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord
SYMBOL : Synergie Bois Local (Association)

Avertissements

Le terme **Parc naturel régional des Vosges du Nord** (ou simplement **parc**, ou **parc naturel**) ne s'applique ici qu'à l'entité territoriale tandis que le **SYCOPARC**, Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, renvoie à la structure de gestion.

La notion de local n'est pas tranchée franchement dans le cadre de cette charte forestière, mais il est question

d'un territoire de 150 km de rayon autour du massif forestier concerné, et en France. Néanmoins, nous avons d'abord considéré que les entreprises de la filière locale sont concernées dès lors qu'elles s'approvisionnent majoritairement dans le massif forestier des Vosges du Nord, et la distance à laquelle elles se trouvent est un second critère, tant qu'elle ne dépasse pas 150 km.

Introduction

► LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE (CFT) DES VOSGES DU NORD EST UN OUTIL TRANSVERSAL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS. ELLE RÉPOND À UNE VOLONTÉ DE SE Doter d'une stratégie pour cadrer ce développement : AIDER AUX ÉVOLUTIONS DES ENTREPRISES, RECRÉER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS, ÊTRE PLUS COMPÉTITIF FACE À UNE ÉCONOMIE DU BOIS MONDIALISÉE.

Suite aux actions qui ont déjà été mises en place sur le territoire et qui ont fait naître la dynamique, la Charte Forestière de Territoire ne doit pas être perçue comme un outil supplémentaire par rapport à ceux qui existent par ailleurs pour coordonner les politiques publiques sur le territoire et au niveau régional. La CFT des Vosges du Nord permet davantage de multiplier les occasions de partenariats et de proposer une coordination entre les différents outils, telles la CFT du PETR d'Épinal, et la labellisation Forêt d'Exception® de Haguenau.

Pour ce faire, la thématique pré-ciblée de la CFT des Vosges du Nord qui fait le lien entre toutes les démarches en cours est le développement de la filière forêt-bois avec une approche économique : s'appuyer sur les débouchés et

sur les marchés économiques du bois pour impliquer le développement de toute la filière du bois sur le territoire, de l'amont à l'aval.

Un diagnostic de territoire a été établi au préalable sur le territoire d'étude de la CFT qui a été défini pour prendre en compte un maximum d'acteurs de la transformation du bois qui s'approvisionnent dans les forêts du Vosges du Nord. Ainsi, le champ d'action de la CFT concerne un territoire plus vaste que celui du parc des Vosges du Nord, puisqu'il est élargi aux territoires des EPCI au contact de ce dernier, ainsi qu'à la Communauté d'agglomération de Haguenau. La stratégie et le plan d'actions présentés à la suite est le fruit d'une large concertation avec les acteurs du territoire.



1

.....

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

.....

p. 11 à 47

.....



2

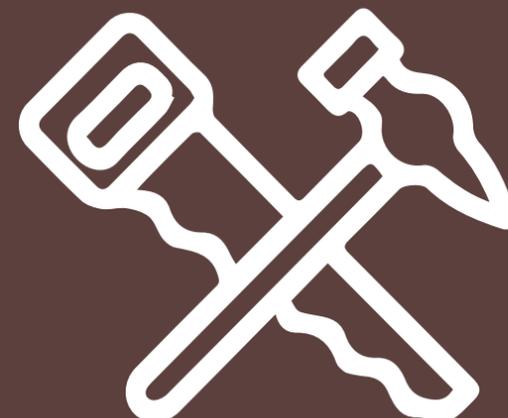
.....

ENJEUX

.....

p. 50 à 54

.....



3

.....

ACTIONS

.....

p. 58 à 97

.....



4

.....

ENGAGEMENTS ET BIBLIOGRAPHIE

.....

p. 100 à 109

.....

1

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

1.1. LA MÉTHODOLOGIE	12		
1.1.1 Le périmètre d'étude	12		
- Un périmètre pour la cohérence du massif forestier des Vosges du Nord			
- Un périmètre pour la cohérence de la filière forêt-bois des Vosges du Nord			
1.1.2 Les données utilisées	13		
1.2. DIAGNOSTIC SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE	14		
1.2.1 Un territoire rural sous influence urbaine	14		
- Un territoire qui connaît des disparités démographiques			
- Une population qui reste relativement jeune			
1.2.2 Une population active importante et des emplois tournés vers l'industrie et le secteur tertiaire	15		
- Une population active importante			
- Retraités et employés, catégories socioprofessionnelles prépondérantes			
- Des emplois sur le territoire majoritairement dans les secteurs tertiaire et industriel			
- Disparités territoriales des revenus			
1.2.3 Dynamisme et création d'entreprise	17		
- Secteurs et type d'entreprises			
- Une création d'établissements dynamique pour les secteurs du commerce et des services			
1.3. DIAGNOSTIC DES MILIEUX NATURELS, DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE ET DE SA MOBILISATION : EMPREINTE D'UNE GESTION PRODUCTIVE	18		
1.3.1 Une Identité géologique caractéristique	18		
- Le grès, une spécificité géologique participant fortement à l'identité du territoire			
- Des sols majoritairement sableux, à tendance acide et à faible capacité de rétention d'eau			
- Des sols sensibles			
1.3.2 Des milieux naturels remarquables	20		
- Une grande diversité des milieux et de la végétation			
- Des espèces remarquables			
- Une volonté de conservation forte et des outils réglementaires mis en place			
- Une forêt attractive pour le public			
		1.3.3 Diagnostic de la ressource forestière	24
		- Surfaces forestières et foncier forestier : une forêt majoritairement oubliée	
		- Composition des peuplements	
		- Une forêt jeune et productive, zoom sur la forêt du territoire du parc naturel régional des Vosges du Nord	
		- Un territoire en recherche de naturalité pour ses forêts	
		- L'équilibre forêt-ongulés, un sujet au cœur des préoccupations	
		- Les changements climatiques : des évolutions dont il faudra tenir compte	
		1.3.4 La Récolte forestière sous tension	28
		- La desserte forestière	
		- Les gestionnaires forestiers et les acteurs de la vente de bois	
		1.3.5 La vente des bois : le pivot de la valorisation des grumes	29
		- Les types de ventes à l'ONF	
		- La vente des bois en chiffres	
		- Le prix du bois en crise	
		- La vente des grumes à l'export : une perte de valeur-ajoutée pour le territoire	
		- Les modes de vente à l'ONF comme leviers contre la fuite des grumes	
		- La marge de valorisation pour les forêts	
		1.4. DIAGNOSTIC DES ACTEURS DE LA 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} TRANSFORMATIONS : DES MUTATIONS POUR SURVIVRE À LA MONDIALISATION DU MARCHÉ DU BOIS	35
		1.4.1 Les entreprises de la filière forêt-bois locale	35
		- Le panel des entreprises présentes sur le territoire	
		- Les scieries, en situation de survie	
		- Volume scié localement : le hêtre et le pin sylvestre principalement	
		- Des équipements relativement modernes	
		- Approvisionnement des entreprises de 2^e transformation : l'essor des bois techniques	
		1.4.2 La valorisation des bois locaux	41
		- L'usage des essences	
		- Zoom sur le Hêtre - Fagus sylvatica	
		- Zoom sur le Pin sylvestre - Pinus Sylvestris	
		- Le frein à l'approvisionnement local	
		1.4.3 L'état des marchés du bois	43
		- Une filière forêt-bois forte sur le territoire d'étude de la CFT	
		- Une dynamique positive de la filière en Alsace	
		- Les marchés Charpente - Construction bois : Principal débouché	
		- Poids des marchés de la Menuiserie, Agencement et Ameublement	
		- Développement du marché du Bois Energie	
		- Un marché de plus en plus sensible au Bilan Carbone	



1.1 LA METHODOLOGIE

1.1.1. LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

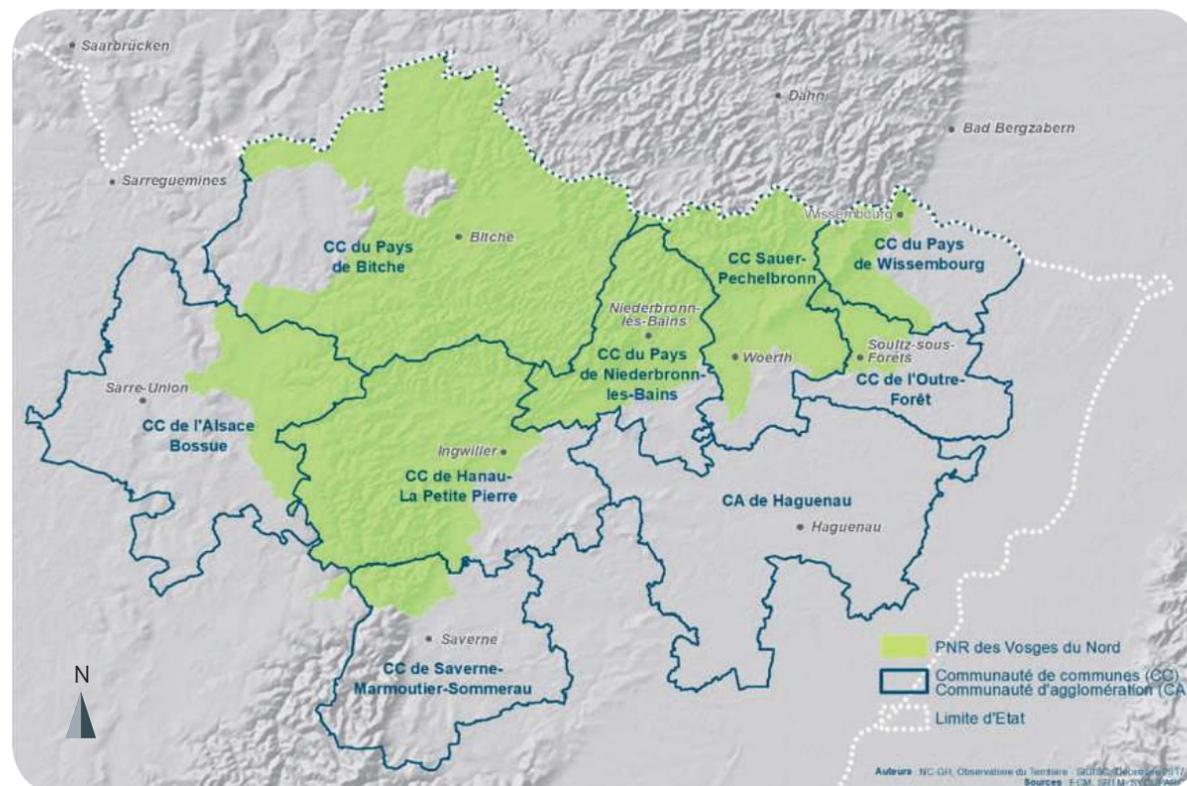
A cheval sur deux départements, la Moselle et le Bas-Rhin, le périmètre d'étude de la CFT des Vosges du Nord comprend : le territoire du PNR élargi au périmètre entier des communautés de communes qui le composent, et le territoire de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

UN PÉRIMÈTRE POUR LA COHÉRENCE DU MASSIF FORESTIER DES VOSGES DU NORD

Le massif de la forêt de Haguenau est non négligeable au regard de la surface boisée du territoire d'étude de la CFT des Vosges du Nord, puisqu'il représente **12% de la surface boisée totale du territoire des Vosges du Nord**. Les écosystèmes forestiers que l'on y trouve sont de nature comparable avec ceux présents dans les forêts des Vosges du Nord, à savoir l'importance du pin sylvestre, du hêtre et du chêne, qui représentent à eux seuls 80% du volume de bois sur pied.

UN PÉRIMÈTRE POUR LA COHÉRENCE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DES VOSGES DU NORD

La CFT des Vosges du Nord a pour objectif de rassembler les acteurs de la filière forêt-bois des Vosges du Nord qui se fédèrent autour de la démarche de la CFT, dont la thématique principale est celle du développement économique des essences locales. Depuis la ressource forestière jusqu'à l'utilisation du bois, les entreprises de la filière forêt-bois travaillent en réseau dans un périmètre d'environ 100 km. La Communauté d'Agglomération de Haguenau comprend des acteurs importants de cette filière, qui intègrent le réseau professionnel de la filière forêt-bois des Vosges du Nord. **Les entreprises de la filière forêt-bois de l'agglomération de Haguenau représentent 65% du chiffre d'affaires de cette dernière, ainsi que 12% du chiffre d'affaires total du territoire des Vosges du Nord.**



► PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Réalisation : Parc naturel régional des Vosges du Nord



CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE DE LA CFT

Surface totale :
262 418 ha
257 communes dont
134 communes forestières
(détentrices de forêts communales)
Nombre d'habitants : **291 096**
8 communautés de communes
1 communauté d'agglomération

LISTE DES EPCI CONCERNÉES :

Communauté de communes de l'Alsace Bossue
Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre
Communauté de communes du Pays de Bitche
Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
Communauté de communes du Pays de Saverne
Communauté de communes du Pays de Wissembourg
Communauté de communes de l'Outre-Forêt
Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn
Communauté d'agglomération de Haguenau

1.1.2 LES DONNÉES UTILISÉES

Les bases de données internes au parc ont permis de fournir la majorité des informations nécessaires au diagnostic socio-économique. Les données ont été mises à jour auprès de l'INSEE. **Toutes les cartes ont été réalisées par le service Observation du territoire du Sycoparc.**

Le réseau des placettes permanentes permet d'obtenir des données particulièrement précises sur la ressource forestière, uniquement sur le périmètre du parc. Afin de mettre à profit cette précision, une partie de l'analyse de la ressource forestière n'a été effectuée en détail que sur le périmètre du parc.

De nombreuses études et stages réalisés en interne au parc ont permis de capitaliser des informations. La liste de ces documents est disponible en annexe, dans la bibliographie. Enfin, une étude d'analyse de données concernant la vente des bois a été demandée à l'Office National des Forêts sur l'ensemble du territoire CFT, comprenant le territoire de l'Agence Nord Alsace, la partie est de celui de l'Agence de Sarrebourg, et une toute petite partie de l'Agence de Schirmeck, dont une partie de la forêt domaniale de Saverne est incluse dans le périmètre d'étude de la CFT.

12

DIAGNOSTIC SOCIAL ET ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

1.2.1. UN TERRITOIRE RURAL SOUS INFLUENCE URBAINE

UN TERRITOIRE QUI CONNAIT DES DISPARITÉS DÉMOGRAPHIQUES

Avec 291 096 habitants en 2015, la démographie sur le territoire d'étude évolue légèrement négativement avec une perte de -0.14% de 2010 à 2015. Cette évolution s'explique par un solde migratoire négatif (-0.25%) qui ne compense pas l'évolution pourtant positive du solde naturel (0.11%). La densité de population est de 111.7 habitants par kilomètre carré, ce qui est bien en-dessous de la moyenne départementale du Bas Rhin (234 hab/km²) et Moselle (168 hab/km²).

Source : INSEE 2015

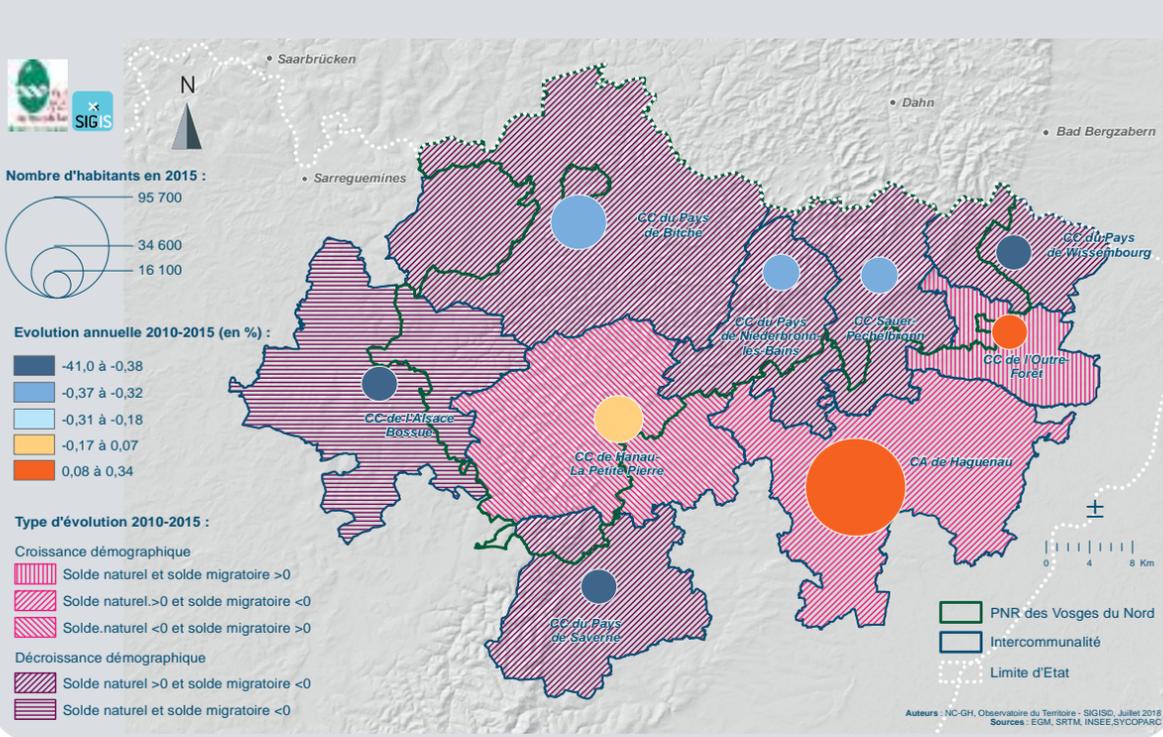
L'évolution démographique connaît une forte

disparité sur le territoire d'étude.

On remarque au sud-est l'influence positive de l'aire urbaine de Haguenau (estimée à 60 000 habitants) et de Strasbourg à proximité. Le centre du territoire est situé en plein cœur du massif des Vosges. Cette zone de montagne est caractérisée par sa ruralité et sa faible accessibilité, de par son relief. Pour autant, on remarque une évolution annuelle démographique positive à l'échelle de la Communauté de communes de Hanau La Petite Pierre (avec une évolution de 0.07% de 2010 à 2015), dont l'attractivité impacte le solde migratoire.

Source : INSEE 2015

Nombre d'habitants par communauté de communes en 2015 et évolution 2010-2015



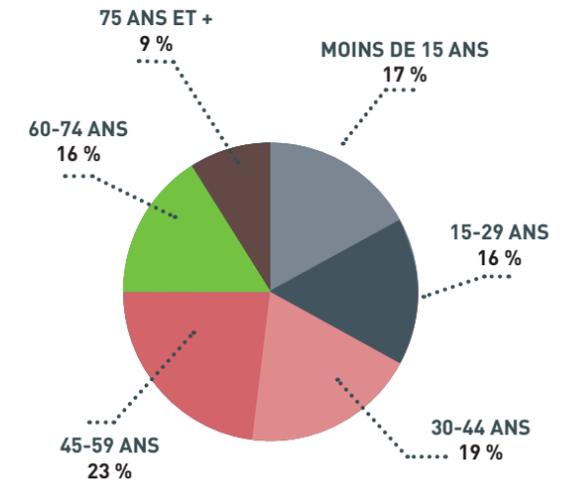
► L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE CONNAIT UNE FORTE DISPARITÉ SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE.

Réalisation : Parc naturel régional des Vosges du Nord

UNE POPULATION QUI RESTE RELATIVEMENT JEUNE

Avec un indice de vieillissement de 0.89, la population montre une dynamique de la natalité, comme le montre l'indice positif du solde naturel (0.11%). La répartition des âges de la population montre clairement que la part de la population de moins de 45 ans représente plus de la moitié de la population (avec 52%). Cette observation est d'autant plus vraie à proximité de l'aire d'influence de Haguenau et de Strasbourg : la Communauté d'agglomération de Haguenau et la Communauté de communes de l'Outre-Forêt ont en effet l'indice de vieillissement le plus faible de cette étude (avec 0.75), souligné davantage par le solde naturel important de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (en augmentation de 0.35% de 2010 à 2015) (INSEE 2015).

► RÉPARTITION DES ÂGES DE LA POPULATION EN POURCENTAGE Source : Insee - 2015



1.2.2. UNE POPULATION ACTIVE IMPORTANTE ET DES EMPLOIS TOURNÉS VERS L'INDUSTRIE ET LE SECTEUR TERTIAIRE

UNE POPULATION ACTIVE IMPORTANTE

La population active du territoire d'étude représente 49.3% de la population, ce qui est équivalent à la moyenne départementale sur le Bas-Rhin (49% en 2015) et inférieure à celle de la Moselle (64.8% en 2015).

Le taux d'activité qui mesure les actifs ayant un emploi par rapport à la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) est légèrement supérieur à la moyenne nationale (72,4%) sur le territoire d'étude contre 71,15% en moyenne nationale. (INSEE 2015)

RETRAITÉS ET EMPLOYÉS, CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES PRÉPONDERANTES

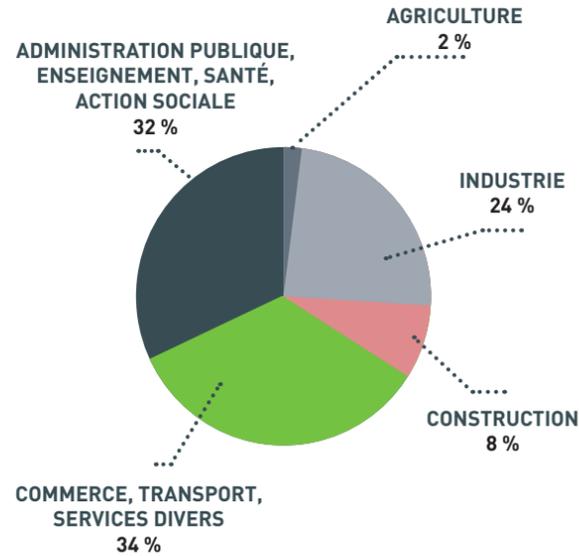
Les retraités et les employés représentent plus de la moitié de la population active (55%). Il est intéressant de remarquer que cette dernière catégorie socio-professionnelle est majoritaire, devant les Artisans, commerçants et chefs d'entreprises. Cela montre que la population est attirée vers des emplois qualifiés, qui peuvent être localisés dans les bassins d'emploi sur le territoire et à proximité. En effet, les personnes diplômées de plus de 15 ans représentent plus de la moitié de la population (55,2%), dont le niveau de diplôme est de 33,6% pour le niveau CAP-BEP et 21,6% pour le niveau supérieur. (INSEE 2015)

Retraités (%)	28,7
Employés (%)	26,4
Autres sans activité professionnelle (%)	17,2
Professions intermédiaires (%)	13,5
Ouvriers (%)	8,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures (%)	3,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (%)	1,6
Agriculteurs exploitants (%)	0,2

► RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES EN POURCENTAGE Source : Insee - 2015

DES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE MAJORITAIREMENT DANS LES SECTEURS TERTIAIRE ET INDUSTRIEL

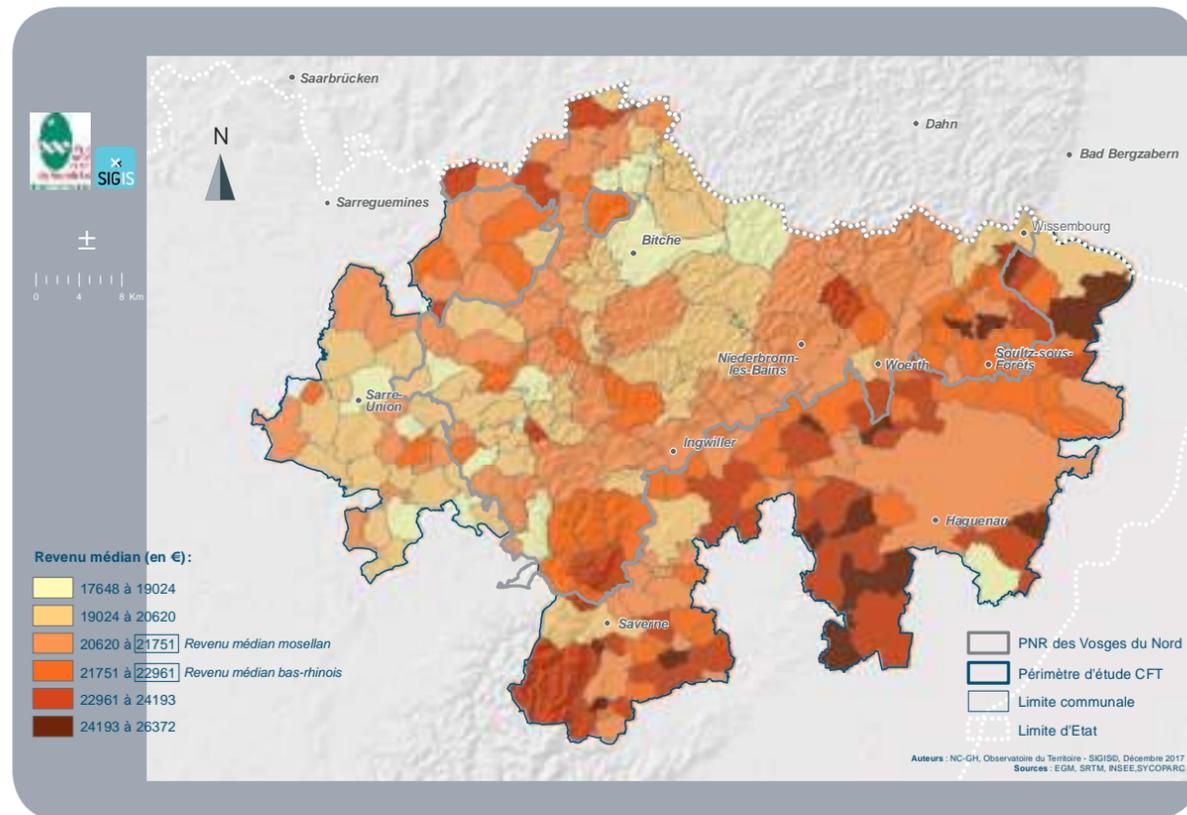
La répartition des emplois disponibles sur le territoire reflète une dynamique industrielle et un territoire riche doté de commerces et de services divers développés. La construction apparaît avec 8% des emplois, ce qui témoigne d'une expansion de l'habitat traduisant le dynamisme démographique sur le territoire d'étude, et particulièrement dans sa partie est (INSEE 2015).



► PART DE L'EMPLOI PAR SECTEUR
Source : INSEE - 2015

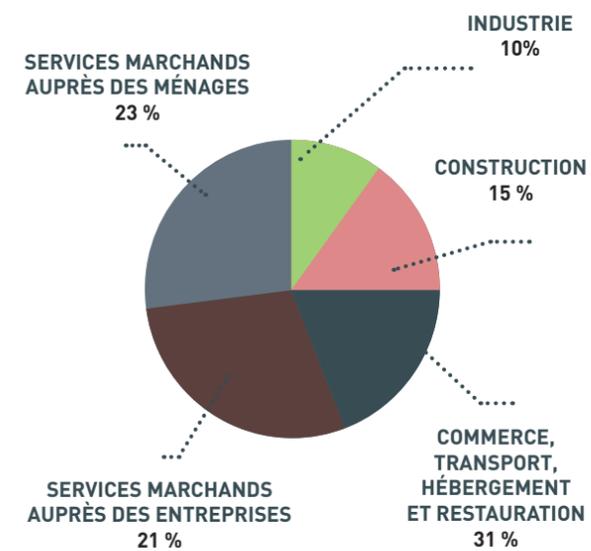
DISPARITÉS TERRITORIALES DES REVENUS

Le revenu médian disponible par unité de consommation est d'autant plus élevé qu'il se trouve à proximité d'une agglomération importante. Les différents bassins d'emploi qui impactent ces revenus sur le territoire sont celui de Wissembourg (au nord-est), Haguenau (à l'est), Sarre-Union / Saverne (au sud) et une partie du Bassin Houiller (au nord-ouest). La partie centrale du territoire d'étude souffre de sa situation rurale en contexte de zone de montagne (INSEE 2015).



► REVENU MÉDIAN DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2014
Réalisation : Parc naturel régional des Vosges du Nord

1.2.3 DYNAMISME ET CREATION D'ENTREPRISE



► RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN POURCENTAGE
Source : INSEE - 2015

SECTEURS ET TYPE D'ENTREPRISES

On dénombre 14 921 entreprises sur le territoire d'étude. Parmi celles-ci, une majorité d'entreprises sont de « très petite taille » (moins de 10 salariés) avec 92.5% d'entre elles. Ce constat est particulièrement vrai dans le secteur de la construction, où 15% des entreprises ne représentent que 8% de la part des emplois sur le territoire d'étude. La tendance est inverse pour d'autres secteurs, notamment dans l'industrie où 10% des entreprises représentent 24% de l'emploi.

UNE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DYNAMIQUE POUR LES SECTEURS DU COMMERCE ET DES SERVICES

En 2016, 1035 entreprises ont été créées sur le territoire. La création d'entreprises est notamment dynamique dans les secteurs des services et des commerces, qui représentent 80% des entreprises créées. Les secteurs de la construction et de l'Industrie sont moins dynamiques que les précédentes, avec respectivement 12% et 5% des entreprises créées.

1.3

DIAGNOSTIC DES MILIEUX NATURELS, DE LA RESSOURCE FORESTIERE ET DE SA MOBILISATION : EMPREINTE D'UNE GESTION PRODUCTIVE

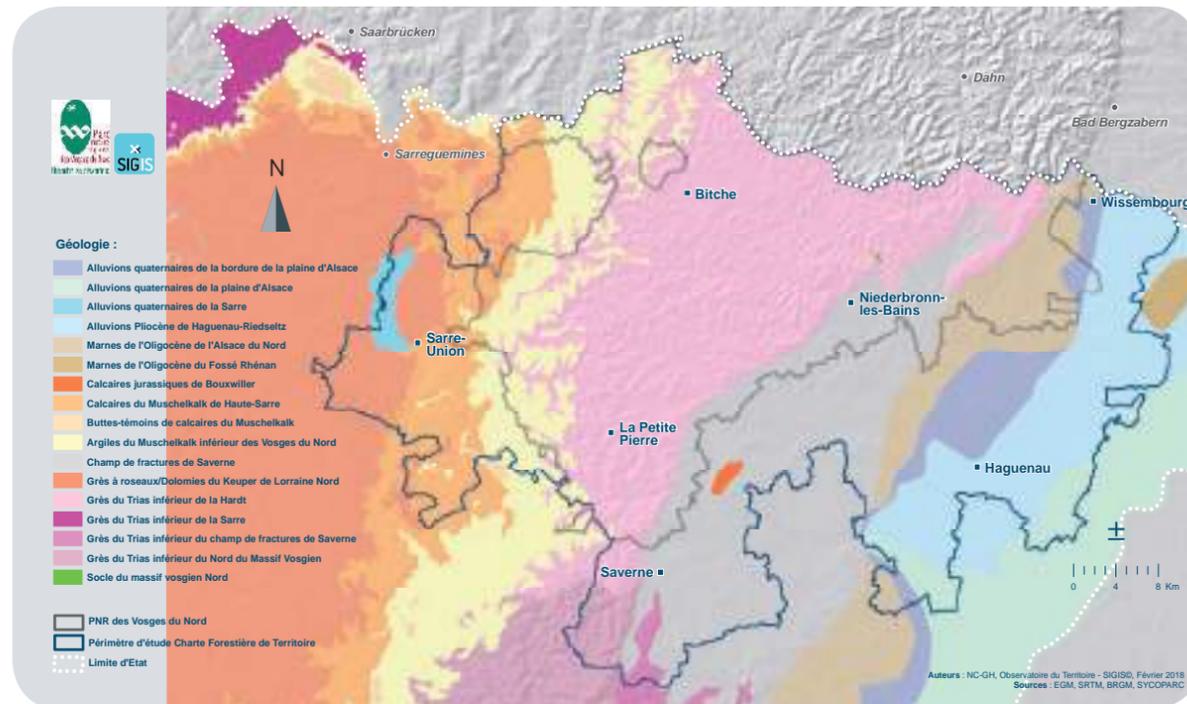
1.3.1 UNE IDENTITÉ GÉOLOGIQUE CARACTÉRISTIQUE

LE GRÈS, UNE SPÉCIFICITÉ GÉOLOGIQUE PARTICIPANT FORTEMENT A L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Les Vosges du Nord se distinguent du reste du Massif Vosgien par le substrat gréseux datant du début de l'ère secondaire (Trias inférieur / Buntsandstein). Ces grès, dont l'épaisseur peut dépasser 400 m par endroit, recouvrent le socle ancien et concernent la partie centrale du territoire d'étude, en majorité sur le territoire du parc naturel régional des Vosges du nord.

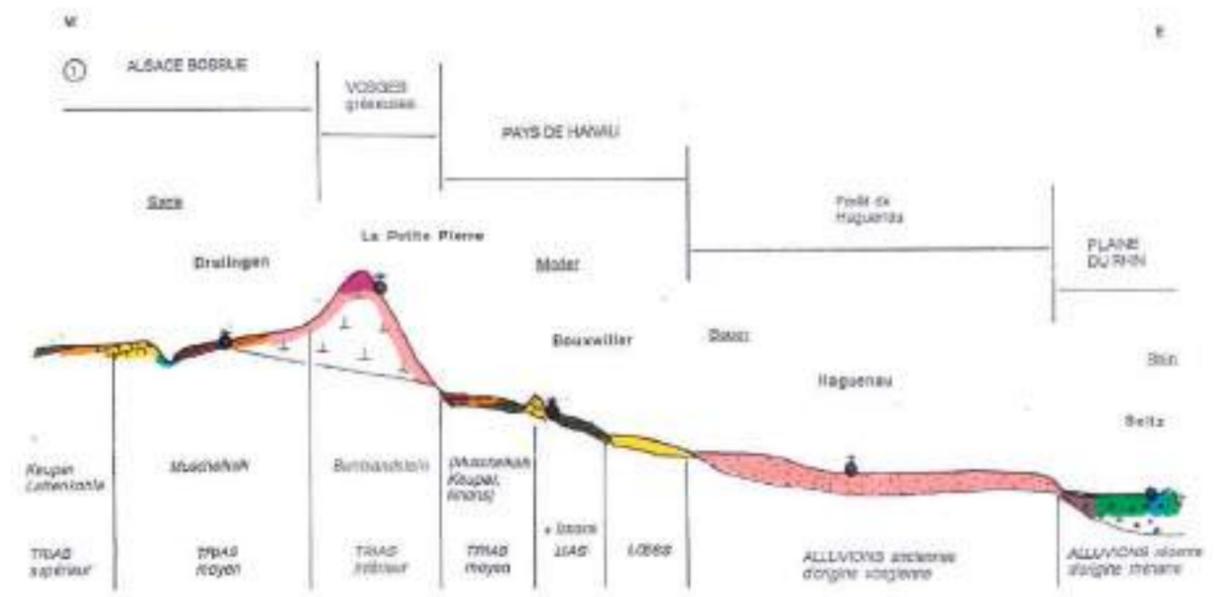
Ces formations gréseuses sont bordées à l'Est par les collines sous-vosgiennes formées de substrats marno-calcaires et de cônes alluviaux, puis de la plaine alluvionnaire et sableuse qui s'étend jusqu'au Rhin, et à l'Ouest par le plateau lorrain, composé de calcaires de Muschelkalk et de marnes.

Le contraste formé par ces quatre unités géologiques a des répercussions importantes sur les paysages et les milieux naturels. Il est à l'origine d'une grande diversité de biotopes, qui accueillent une faune et une flore riche et variée.



► CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Réalisation : Parc naturel régional des Vosges du Nord



► UN TRANSECT GÉOLOGIQUE D'OUEST EN EST : PLATEAU LORRAIN, VOSGES GRÉSEUSES, COLLINES SOUS-VOSGIENNES ARGILEUSES ET LIMONEUSES, COLLUVIONS SABLEUSES DE HAGUENAU ET RIED NORD

Source : Notice simplifiée du référentiel régional pédologique Alsace

Commentaire :

Les collines d'Alsace Bossue sont calcaires et marno-calcaires du Muschelkalk, marneuses du Keuper et leur couverture est limoneuse. Ces collines sont traversées par la Sarre et ses affluents, alimentés par des ruisseaux et des rivières vosgiennes. Succèdent ensuite à ces collines, les Vosges gréseuses du Buntsandstein de basse altitude. Ce sont ensuite les collines sous-vosgiennes du champ de fractures de Saverne avec d'abord les collines marneuses du Keuper, marno-calcaires du Muschelkalk et la

butte témoin calcaire du Bastberg vers Bouxwiller, ensuite les collines argileuses des marnes du Lias plus ou moins humides avec leurs recouvrements limoneux et enfin les collines loessiques. La plaine est quant à elle d'abord couverte d'un épandage sableux d'origine vosgienne étendu aux sols très acides et humides essentiellement occupé par la forêt de Haguenau. Dans cette plaine, les alluvions rhénanes n'occupent qu'une portion relativement étroite. Le Ried noir rhénan n'est pas présenté dans ce schéma.

DES SOLS MAJORITAIREMENT SABLEUX, À TENDANCE ACIDE ET À FAIBLE CAPACITÉ DE RETENTION D'EAU

La nature des sols est fortement marquée le substrat géologique gréseux, sur lequel se développent des sols sableux : sols bruns, ocres podzoliques ou podzoliques, à humus de type mor ou moder. Sur les formations calcaires se développent des sols argilo-calcaires, très souvent pierreux ou compacts. Dans tous les cas, la présence d'eau à faible profondeur favorise la formation de sols de type Gley, voire des sols de type tourbeux pour les sites les plus humides.

DES SOLS SENSIBLES

La sensibilité du sol forestier peut être de trois natures :

- La sensibilité à l'érosion :

Les sols sableux sont constitués de particules fines et légères, et sont caractérisés par une faible

rétenion en eau et une forte capacité de lessivage lors de fortes pluies.

Pour le territoire : sensibilité FORTE

- Acidité du sol et la sensibilité à l'export des rémanents :

L'acidité du sol gréseux signifie que les sols ocres, avec des faciès résineux (pins, épicéas), peuvent mener à des podzols suite à un lessivage des éléments minéraux. Si le retour des éléments organiques ne se fait pas, via les rémanents laissés au sol, cela induit un appauvrissement du sol. De même, des éclaircies trop fortes tendent à exposer les sols aux radiations solaires et provoquent une acidification de la matière organique.

Pour le territoire : sensibilité FORTE

- La sensibilité du sol au tassement :

Les sols engorgés et argileux sont facilement compactables. Par la disparition de l'air suite à la

compaction, cela induit une perte de la faune du sol, et dégrade l'aération du sol.

Pour le territoire : sensibilité moyenne à FORTE, selon le niveau d'engorgement du sol ou la présence d'argile.

Quelques caractéristiques des sols majoritaires sur le territoire d'étude :

- **Grès vosgiens** : sols sableux, chimiquement pauvres, à faible capacité de rétention d'eau, vulnérables au lessivage et à la podzolisation. Humus : mor (très acide) ou moder (acide).
- **Grès à Voltzia (argilo-sableux)** : sols bruns acides à humus de type moder, (plus riches que les

précédents), avec des textures plus équilibrées : bonnes réserves en eau. Particulièrement sensibles au tassement.

- **Marnes** : sols argilo-calcaires, d'une façon générale, sensibles à l'érosion lorsqu'elles sont très argileuses en affleurement et en situation de fortes pentes, sensibles au tassement.

- **Alluvions** : sols limoneux, bruns, bonnes réserves en eau, vulnérable à l'érosion. La sensibilité au ruissellement et à l'érosion est d'autant plus élevée que le taux d'argile, le taux de matière organique ou le taux de carbonates de calcium sont faibles.

1.3.2 DES MILIEUX NATURELS REMARQUABLES



► LES INSECTES SAPROXYLIQUES

Illustration : Nicolas de Faveri - 2014

UNE GRANDE DIVERSITÉ DES MILIEUX ET DE LA VÉGÉTATION

Les groupements forestiers naturels dominants des Vosges du Nord sont les hêtraies à luzule blanchâtre sur les sols acides. Les hêtraies neutrophiles à aspérule et mélisque uniflore se développent quant à elles sur les sols plus riches. Cette végétation naturelle a été fortement transformée par l'exploitation du bois de hêtre comme combustible et par les plantations de résineux. Sur les zones de plateau et de piémont, cette végétation a aussi été remplacée par des cultures agricoles (prairies, labours, vergers, ...).

Les tourbières et certains fonds de vallées du Pays de Bitche abritent quant à eux des espèces boréales ou montagnardes telles la canneberge à gros fruits (*Vaccinium oxycoccos*), la myrtille des marais (*Vaccinium uliginosum*), le calla des marais (*Calla palustris*) et la circée des Alpes (*Circea alpina*).

Dans les fonds de vallées, les groupements forestiers naturels principaux sont les aulnaies (-frênaies) alluviales et les aulnaies marécageuses. Les zones tourbeuses les plus pauvres en nutriments sont occupées par des formations à bouleau pubescent, saules à oreillettes et sphaignes et leurs marges par des pineraies à myrtille des marais.

Les falaises de grès sont riches en mousses et en lichens et elles abritent des pineraies à cladonies sur les dalles rocheuses.

Quant à la végétation naturelle des cours d'eau, qui sont faiblement minéralisés et pauvres à moyennement riches en nutriments, elle est dominée par la renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*) et le callitriche (*Callitriche hamulata*). Certains milieux spécifiques accueillent du potamogeton à feuilles de renoué (*Potamogeton polygonifolius*), du roseau et les espèces qui en découlent.



Nicolas DEFAVERI - 2014 -

► PICS NOIRS

Illustration : Nicolas de Faveri - 2014

DES ESPÈCES REMARQUABLES

Dans la hêtraie comme dans d'autres types de forêt, vivent des mammifères : cerf, chevreuil, sanglier, renard, blaireau, chat sauvage (*Felis silvestris*), loir, etc.

Les oiseaux caractéristiques des stades âgés de la forêt sont le gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*), le pic noir (*Dryocopus martius*), le pic cendré (*Picus canus*), le pigeon colombin (*Columba oenas*) et la chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*). Ces espèces sont liées aux vieux arbres car elles nichent dans des cavités.

Le Lynx (*Lynx lynx*), très rare, fréquente l'ensemble des forêts de la Réserve de Biosphère Transfrontalière. Des inventaires menés dans la réserve forestière intégrale Adelsberg-Lutzelhardt ont permis d'identifier 334 espèces saproxyliques (liés au bois mort). 70 espèces appartiennent à la liste des indicateurs de la valeur biologique des forêts françaises dont 3 espèces remarquables : *Ampedus sinuatus*, *Epiphaniis cornutus* et *Mycetophagus populi*. Ces trois espèces sont considérées comme très exigeantes et très rares à l'échelle nationale.

7 espèces figurent parmi la liste allemande des espèces relictives de forêts primaires dont une espèce particulièrement exigeante car nécessitant des ressources rares et/ou des structures forestières complexes : *Benibotarus taygetanus* (Fuchs et Millarakis, à paraître).



Nicolas DEFAVERI - 2014 -

► CHOUETTE DE TENGMALM

Illustration : Nicolas de Faveri - 2014



UNE VOLONTÉ DE CONSERVATION FORTE ET DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES MIS EN PLACE
 Sur le territoire d'étude on dénombre **7 Réserves Biologiques Intégrales (RBI)**, qui couvrent **629 ha**, et **192 ha** supplémentaires qui sont toujours en attente de classement.

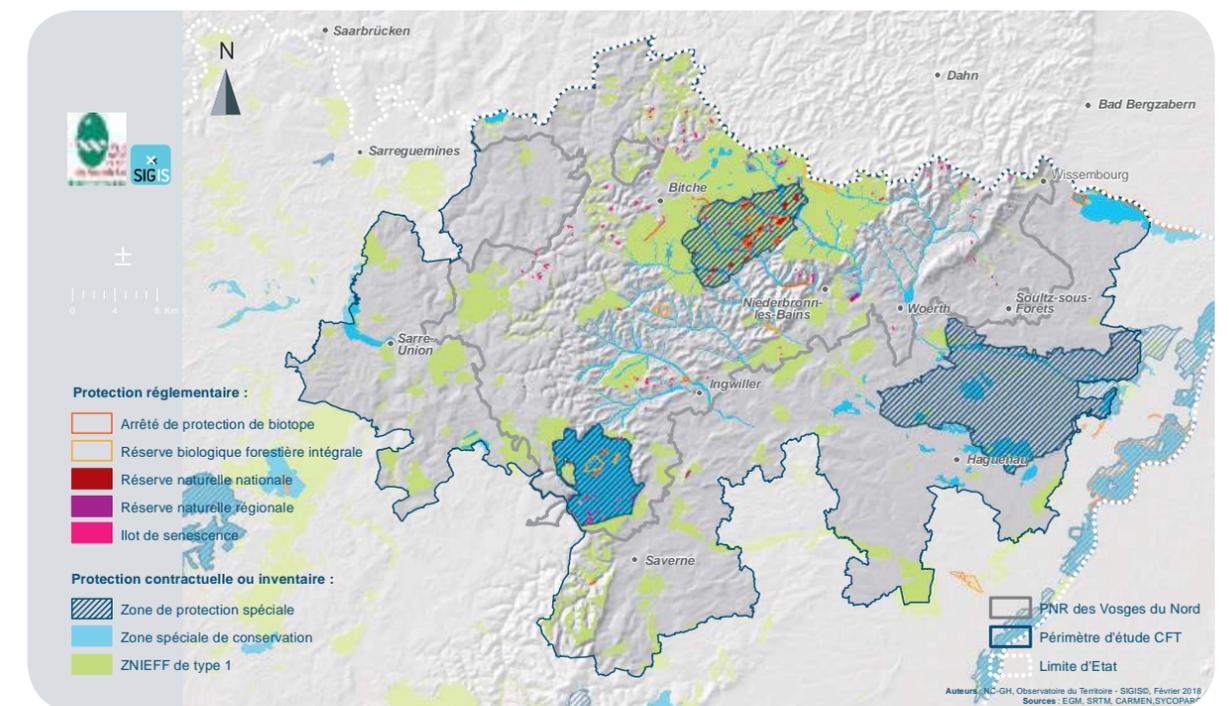
215 ha de forêts publiques sont désignés en îlots de sénescence, et répartis en **155 îlots**.

A l'échelle du parc, la surface de forêt protégée au sens réglementaire ne représente que 0.75% de la surface du parc, soit **572 ha** (RBI et réserves naturelles en forêt).

D'autres zonages de protection contractuelle (zones Natura 2000 : zone de protection spéciale et zone spéciale de conservation) et d'inventaire

(zone ZNIEFF) sont également présents sur le territoire d'étude, et ont été mis en place dans l'objectif d'en conserver sa richesse écologique.

UNE FORÊT ATTRACTIVE POUR LE PUBLIC
 Le relief et l'immensité du paysage forestier ont su faire de ce territoire une destination touristique de renommée. Les forêts sont globalement bien aménagées. Dans la forêt indivise de Haguenau, comme dans les forêts du territoire du parc des Vosges du Nord où circulent 2 600km de sentier, la randonnée est le sport privilégié des touristes et des urbains. Le territoire est d'ailleurs le berceau du Club Vosgien, fondé en 1872 à Saverne et qui gère aujourd'hui 1 700km de sentier sur le territoire du parc. La forêt du territoire joue un rôle social très important, étant un lieu de récréation affectionné et à enjeu patrimonial fort.



► ZONAGE DE PROTECTION
 Réalisation : Parc naturel régional des Vosges du Nord

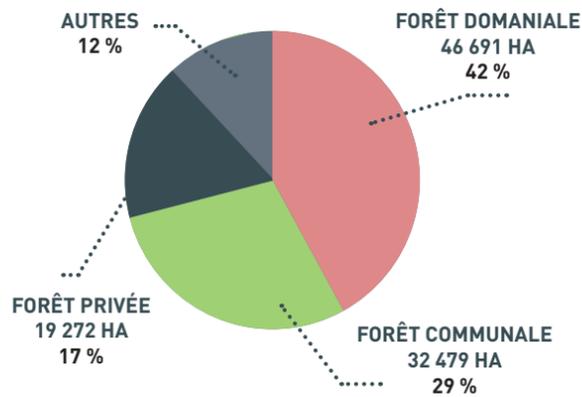
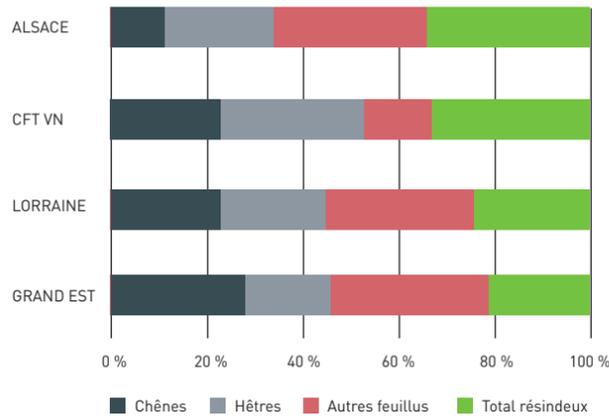
1.3.3 DIAGNOSTIC DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE

SURFACES FORESTIÈRES ET FONCIER FORESTIER : UNE FORÊT MAJORITAIREMENT OUBLIÉE

Le massif forestier du territoire d'étude est composé de 129 000 ha de forêt. Avec un **taux de boisement de 49%**, la forêt apparaît comme un océan de verdure pour ses habitants. Dans le paysage, les essences feuillues sont majoritaires, avec une nette dominance du hêtre. Notons sur le territoire l'importance du pin sylvestre, qui couvre à lui seul 34% de la surface forestière.

La forêt est majoritairement publique sur le territoire.

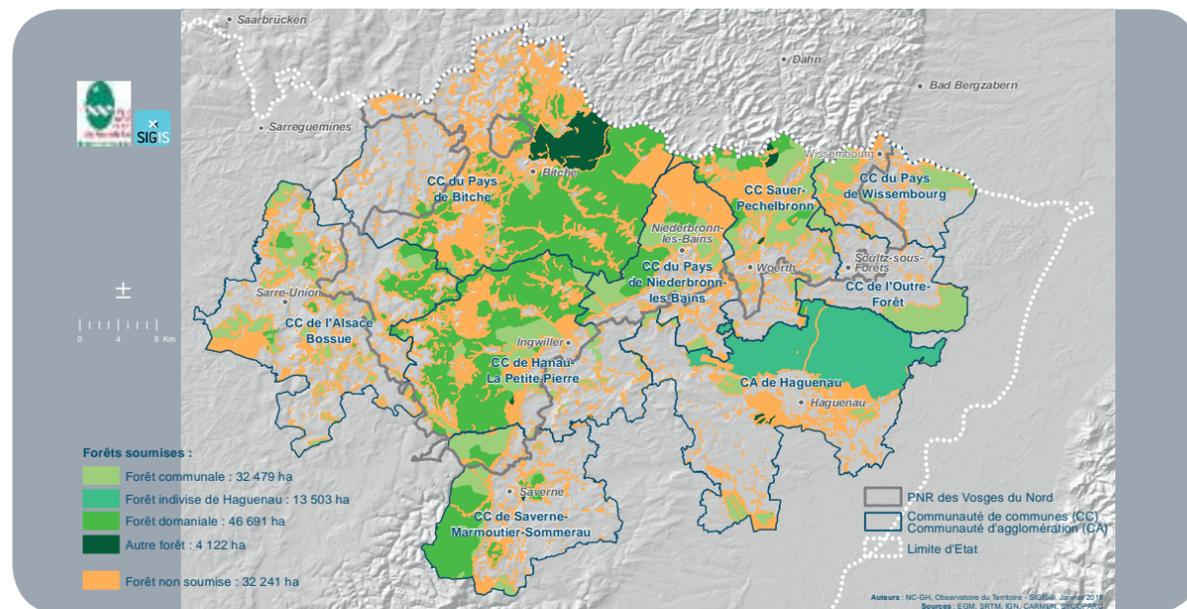
- **134 communes sont propriétaires de forêt** sur le territoire d'étude, avec un total de 29% de forêts communales
- **80% des forêts sont gérées par l'ONF, pour le compte des forêts domaniales, communales et indivises**
- **La forêt privée représentant 17% du foncier forestier, est la propriété** de 17 234 forestiers privés. Remarquons quelques grandes propriétés forestières privées : 20 propriétaires représentent 56% des forêts privées (d'après base cadastrale 2014, CRPF), ce qui constitue une particularité du territoire.



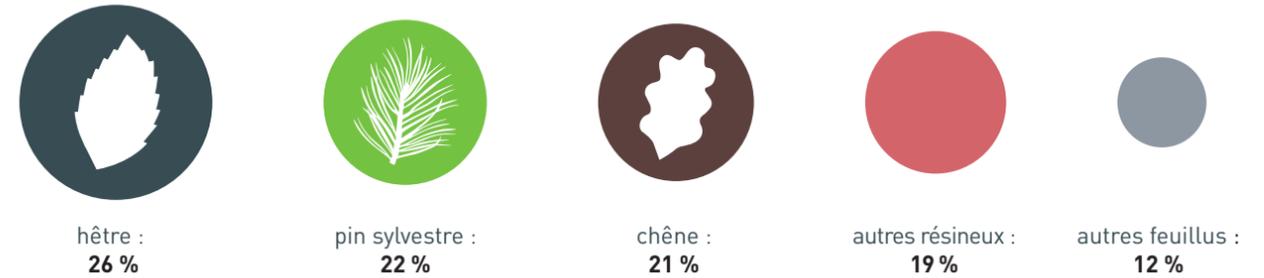
Non comptabilisés : 4122 ha forestier de camps militaires et 12 060 ha de forêt non soumis au régime forestier et non enregistrés dans la base cadastrale

► **FONCIER FORESTIER SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE**
Source : EGM, SRTM, BD OCS IGN, CARMEN et base cadastrale 2014, CRPF

► **RÉPARTITION DES ESSENCES EN SURFACE**
Remarque : pour le territoire CFT Vosges du Nord, total résineux : 34% pin sylvestre et 15.5% autres résineux.
Source : Présentation La Filière Forêt-Bois Grand Est, et étude sur la ressource forestière de la CFT des Vosges du Nord, IGN 2018.

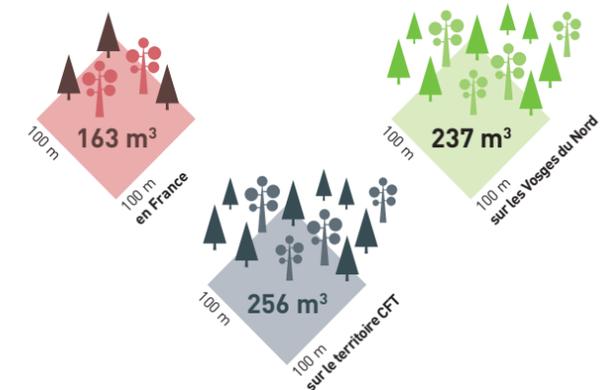


► **FORÊTS SOUMISES AU RÉGIME FORESTIER**
Source : Insee - 2015



► **VENTILATION DE L'ESTIMATION DU VOLUME SUR PIED PAR ESSENCE SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE**
Source : Etude la ressource boisée du territoire de la CFT des Vosges du Nord, IGN 2018

COMPOSITION DES PEUPELEMENTS
En surface, les essences feuillues et résineuses sont équivalentes. Le pin sylvestre couvre la plus grande surface des peuplements forestiers. La répartition en volume est néanmoins différente puisque le hêtre est l'essence qui représente la majorité du volume de bois estimé sur pied.



→ **ENVIRON 30 ESSENCES** forestières recensées environ

→ **3 PRINCIPALES ESSENCES EN VOLUME :**
HÊTRE,
PIN SYLVESTRE
CHÊNE
= 69 %
du volume sur pied

Estimation de l'accroissement forestier en volume dans les Vosges du Nord : **4.99 m³/ha/an dans les Vosges du Nord** (accroissement moyen issu des données IFN).

Le hêtre participe pour 30% à cet accroissement et le chêne pour 17%.

Les bois sont de qualité moyenne : **80% qualités C et D (majoritaires avec 17,2 m²/ha, unité en surface terrière par hectare).** Les très belles qualités sont plus rares : **Qualités A et B avec 4,4 m²/ha.**

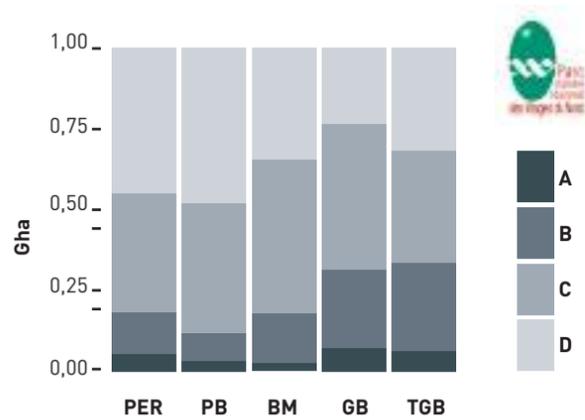
En se basant sur l'estimation de l'accroissement du volume forestier et les prix moyens du bois, il est possible de calculer l'augmentation en valeur de la forêt : **le gain annuel est estimé à 151 €/ha/an, soit, si on extrapole, une production brute de 19 millions € par an sur le territoire d'étude CFT.**



UNE FORÊT JEUNE ET PRODUCTIVE, ZOOM SUR LA FORÊT DU TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

Les données issues des placettes permanentes et installées sur tout le territoire du parc naturel régional des Vosges du nord (386 placettes) nous permettent d'avoir une idée très précise de la qualité et de la quantité des peuplements forestiers sur ce territoire. Source : Rapport des espaces boisés du PNRVN, 2015.

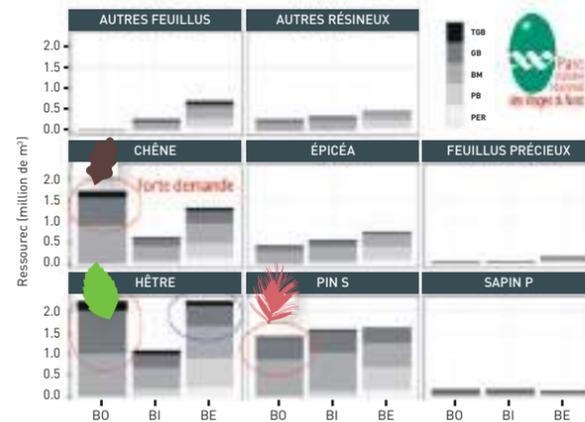
La ressource forestière est principalement composée de bois moyens de hêtre, de pin sylvestre et de chêne. Les peuplements sont le plus souvent conduits en futaies régulières (84% de la surface forestière en Alsace, FIBOIS Alsace 2005). Pour autant, le volume moyen par hectare est assez élevé (237m³ par ha sur le territoire du parc et 256 m³ par ha sur le territoire CFT) et est supérieur à la moyenne nationale.



► RÉPARTITION DES QUALITÉS (A, B, C, D) PAR CLASSES DE DIAMÈTRES

Source : Rapport des espaces boisés du PNRVN, 2015

Territoire du parc naturel région des Vosges du nord.
 PER : perchis, PB : petit bois, BM : bois moyen,
 GB : gros bois, TGB : très gros bois



► RÉPARTITION DE LA RESSOURCE PAR ESSENCE ET DIMENSION ET PAR FAMILLE D'UTILISATION BO, BI, BE.

Source : Rapport des espaces boisés du PNRVN, 2015

Le graphique a été effectué en concertation entre l'ONF et les experts forestiers privés. Territoire du parc naturel région des Vosges du nord.

Ce graphique est révélateur d'une forte pression économique sur les essences résineuses par la raréfaction des très gros bois. La thématique des très gros bois concerne davantage les essences feuillues et notamment le hêtre, dont les débouchés sont particulièrement peu avantageux aux gros diamètres.

Les labels de gestion durable de la forêt sont également de plus en plus présents sur le territoire d'étude de la CFT puisqu'au moins 70% de la surface forestière du territoire est labellisée PEFC, et 3% bénéficie du label FSC (uniquement en forêts privées).

UN TERRITOIRE EN RECHERCHE DE NATURALITÉ POUR SES FORÊTS

Une évolution des pratiques forestières intervenue il y a une vingtaine d'années, a conduit à une disparition des coupes rases, un recours majoritaire à la régénération naturelle et à une augmentation des surfaces forestières gérées en futaie irrégulière avec 10,1% des forêts publiques (soit 5 549 ha en 2016 sur le territoire du parc naturel régional). Cette dernière tendance s'observe principalement dans les forêts communales, supérieure à la moyenne nationale.

Le type de structure des forêts publiques figurait par ailleurs dans les indicateurs « milieux naturels » de l'environnement en Alsace et en 2009, 11,5% de la surface forestière publique en Alsace était constituée de peuplements irréguliers. Toutefois, la futaie irrégulière ne présente pas forcément les mêmes avantages écologiques (stratification verticale et horizontale, couverture du sol, fréquence de vieux arbres) si elle est gérée avec une surface terrière de 20 m²/ha et si les diamètres d'exploitabilité sont faibles.

Le bois mort, source de fertilité pour le sol et refuge de biodiversité, est un indicateur majeur de la naturalité des forêts. Malgré des efforts observés dans les pratiques forestières du territoire, une présence très moyenne de bois mort a été évaluée sur le réseau des placettes permanentes installé sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord, avec en moyenne 23 m³ par ha de bois mort au sol et 3 m³ par ha de bois mort sur pied. Le fait que le volume de bois mort au sol soit surtout fourni par des bois de faible diamètre et que celui du bois mort sur pied soit très faible traduit une prise en compte encore insuffisante de cet élément vital pour la production biologique des forêts dans la gestion forestière.



L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER, UN SUJET AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Le déséquilibre forêt-ongulés, ou sylvo-cynégétique, est un sujet au cœur des préoccupations de tous les acteurs depuis plusieurs dizaines d'années. Les impacts des fortes densités d'ongulés sauvages sur le milieu forestier sont bien connus.

• Impacts sur la fructification par abrutissement très importants

Le taux d'abrutissement est supérieur à 30% pour les semis de bouleau, de sapin pectiné, de chêne et d'érable sur le territoire du parc naturel des Vosges du nord. De plus la consommation non négligeable des semis de hêtre traduit un déséquilibre assez fort (Source : Rapport Suivi des espaces boisés du PNRVN, 2015). Qui plus est, les cervidés ont un impact non négligeable sur la diversité végétale de la strate herbacée.

• Surcoût de protection pour la régénération des peuplements

= entre 1 640 € et 3 600 € par ha
 → Pertes économiques pour le propriétaire forestier
 Source : FIBOIS Alsace, 2014

• Impacts par écorçage

Epicéa, hêtre, frêne principalement.
 → Pertes économiques pour le propriétaire forestier

Si les impacts précédemment cités ont des répercussions négatives sur les revenus forestiers pour les propriétaires forestiers, il est important de préciser que l'activité de la chasse représente un revenu non négligeable pour ces derniers qui

proposent une location de la chasse sur leurs parcelles.

La chasse et la sylviculture apparaissent comme deux activités économiques en concurrence sur le territoire. Un consensus est difficile à obtenir entre les acteurs et c'est pourquoi cette thématique est abordée à une échelle plus appropriée, qui est celle de la région. Un comité paritaire pour l'équilibre sylvo-cynégétique a été mis en place par arrêté préfectoral du 2 novembre 2016. Les objectifs de cette commission sont à moyen terme d'établir un plan d'action prévu dans les zones affectées, de renforcer les dispositifs de suivi de l'équilibre sylvo-cynégétique afin d'inscrire l'action dans la durée sur des bases partagées entre forestiers et chasseurs, et à court terme de mettre en place plus rapidement des mesures de régulation des ongulés dans les zones à enjeux les plus forts. Le massif des Vosges du Nord est identifié parmi les zones à enjeux les plus forts.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DES ÉVOLUTIONS DONT IL FAUDRA TENIR COMPTE Des effets avérés des changements climatiques :

- Augmentation de la fréquence des épisodes climatiques extrêmes : stress hydrique, tempêtes
- Diminution du nombre de jours de gelées : difficulté pour l'exploitation forestière
- Augmentation des agents biotiques : parasites et maladies des arbres

Sources : Rapport Santé des Forêts Grand Est, Contribution pour le Programme Régional Forêt Bois 2016

Une stratégie adaptative souple face aux changements climatiques :

gérer les forêts en cherchant à réduire leur vulnérabilité, en misant sur la diversité génétique des espèces autochtones et le meilleur fonctionnement naturel des écosystèmes (maintenir l'ambiance forestière, favoriser la régénération naturelle des espèces locales, augmenter les volumes de bois mort, ménager les sols).

« La recherche d'un nouvel état idéal (composition des essences, volume de bois) fixé actuellement et permettant de surmonter le problème des changements globaux dont l'importance n'est pas connue, qui certainement va changer au cours du temps, dont les conséquences locales dépendent des choix faits à l'échelle de la planète, ... est un non-sens. »

Max Bruciamacchie,
Enseignant chercheur à AgroParisTech/Nancy,
Président du conseil scientifique du Parc naturel régional des Vosges du Nord

1.3.4 LA RÉCOLTE FORESTIÈRE SOUS TENSION

LA DESSERTE FORESTIÈRE
6 370 km de desserte
sur le territoire d'étude

Si l'accessibilité des parcelles forestières est relativement bonne sur le territoire, il faut souligner l'importance des forêts publiques qui explique la forte densité de la desserte forestière. Aujourd'hui, la desserte forestière ne représente pas un frein à la mobilisation des bois, même s'il est important de rappeler que l'entretien de ce réseau et de ces infrastructures représente un enjeu non négligeable.

	En nombre
Place de dépôt	324
Place de dépôt et de retournement	291
Place de retournement	494

Desserte forestière	Mètres linéaires
Revêtue	1 248 946
Non revêtue	5 121 353
Non renseignée	1 372 513
Totale	6 370 299

► **DÉTAILS DE LA DESSERTE FORESTIÈRE SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE**
Source : ONF Agence Nord Alsace et Agence Sarrebourg (sur territoire d'étude CFT)

LES GESTIONNAIRES FORESTIERS ET LES ACTEURS DE LA VENTE DE BOIS
L'ONF gère 80 % des forêts et est de fait le **gestionnaire forestier** principal sur le territoire

d'étude. Les gestionnaires de la forêt privée sont constitués de plusieurs interlocuteurs. Notons la coopérative forestière COSYLVAL, et les gestionnaires PRO SILVA également présents sur le territoire.

Les entreprises de travaux forestiers (ETF) sont nombreuses sur le territoire. Elles ne sont pas forcément en concurrence entre elles car leur périmètre d'action reste souvent assez localisé. Néanmoins les conditions de travail se complexifient dans le contexte actuel. Le recrutement des bûcherons est de plus en plus difficile. La concurrence augmente également avec des entreprises étrangères, plus mobiles et dont la main d'œuvre est moins exigeante.

Il faut aussi souligner la forte pression autour de la récolte des bois. La demande de bois est forte toute l'année. **La saisonnalité et les hivers de plus en plus doux** ne permettent pas un accès aux parcelles en toute saison pour les engins d'exploitation, ce qui accroît davantage la pression ressentie par les ETF. Si cette pression peut être un frein pour le développement de toute la filière, il faut souligner qu'il s'agit d'un prérequis pour permettre le respect des écosystèmes et notamment du sol (voir paragraphe 1.3.1).

Notons une particularité de l'Alsace, les Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU) qui emploient des ouvriers forestiers (bûcherons et sylviculteurs) pour le compte d'une ou de plusieurs communes, ce qui permet la régie communale sur les travaux forestiers.

Les négociants :

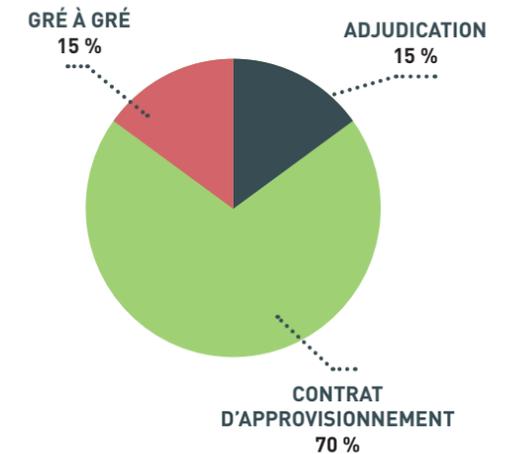
- Les négociants de **bois brut et de bois transformé** : qui eux-mêmes peuvent être des acteurs de la transformation des bois,
- Les vendeurs de bois bûche **et négociants en bois de chauffage** : dont l'importance n'est pas négligeable dans l'économie locale.

1.3.5 LA VENTE DES BOIS : LE PIVOT DE LA VALORISATION DES GRUMES

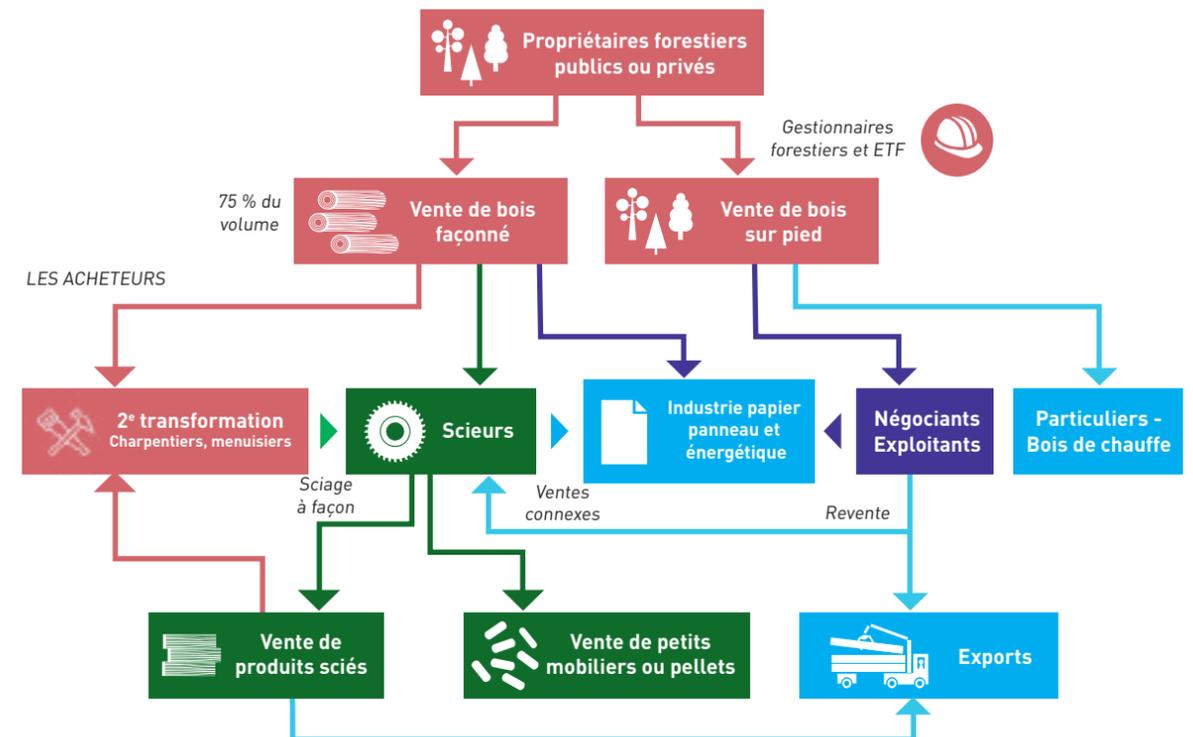
Avertissement : l'ONF étant le gestionnaire forestier principal sur le territoire d'étude, l'analyse des ventes de bois ne sera faite que pour les forêts publiques du territoire d'étude et situées sur les agences territoriales d'Alsace du Nord et de Sarrebourg (les données de l'agence de Schirmeck n'ont pas été intégrées, faute de temps).

LES TYPES DE VENTES A L'ONF

- **Par adjudication :** il s'agit d'enchères publiques, ou d'appels d'offres. Sont concernés principalement le chêne, et le bois d'industrie. Représentent 16% des volumes vendus mais 28% des recettes de bois façonné (les ventes de chêne couvrent 44% du volume vendu et 72% des recettes).
- **Les contrats d'approvisionnement** sont mis en œuvre depuis plus de 10 ans sur le territoire. Ils inscrivent la relation commerciale entre le propriétaire forestier et le client transformateur dans une perspective de durée. Depuis 2014, des contrats d'approvisionnement ont été instaurés pour le chêne.
- **Le gré à gré :** il s'agit d'une transaction conclue directement entre l'acheteur et le vendeur.



► **PART EN VOLUME DES DIFFÉRENTS MODES DE VENTE**
Source : Etude Analyse des ventes des forêts publiques sur le territoire d'étude de la CFT VN par l'ONF, 2018.



► **SCHÉMA DES PRINCIPAUX FLUX DE BOIS ET DES MODES DE VENTE ENTRE LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS**
Sources : Sycoparc et données ONF

LA VENTE DES BOIS EN CHIFFRES

La vente des bois en forêts publiques sur le territoire d'étude de la CFT des Vosges du Nord est équivalente au volume de bois qui pousse chaque année dans les forêts du territoire, représentant 100% de l'accroissement. Afin de ne pas décapitaliser la ressource forestière, la récolte de bois ne doit pas augmenter en volume.

VOLUME VENDU ANNUELLEMENT
(moyenne sur la période 2009 à 2016)

458 025 m³

RECETTE MOYENNE ANNUELLE

19 603 483 €
soit 42,80 € / m³

La demande est très forte pour le bois d'œuvre (BO) de chêne. Tous les bois coupés sont vendus, mais certaines qualités sont plus ou moins difficiles à vendre, les débouchés ne sont pas assurés, ou souffrent d'une grande irrégularité.

Cela concerne principalement :

- Les bois mitraillés
- Les Très Gros Bois de hêtre
- Le hêtre de qualité D
- Le pin sylvestre de qualité menuiserie charpente (B et C) (faibles débouchés)
- Le bois d'Industrie
- Les petits bois



PIN SYLVESTRE : 97 % du volume bois d'œuvre vendu en contrat d'approvisionnement.



HÊTRE : 83 % du volume bois d'œuvre vendu en contrat d'approvisionnement (dont la moitié est constituée d'arbres de plus de 50cm de diamètre) + 10 % en vente par adjudication. La demande des scieurs pour le hêtre de qualité C est supérieure à la capacité de production des forêts du territoire.

Il est intéressant de voir, sur les graphiques suivants, que la majorité du volume vendu (64 %) est destiné à des qualités de bois d'industrie (BI) ou du bois d'énergie (BE) (bois de chauffage, plaquettes forestières et filière panneau/papier), et que ce volume ne génère que 39% des recettes.

LE PRIX DU BOIS EN CRISE

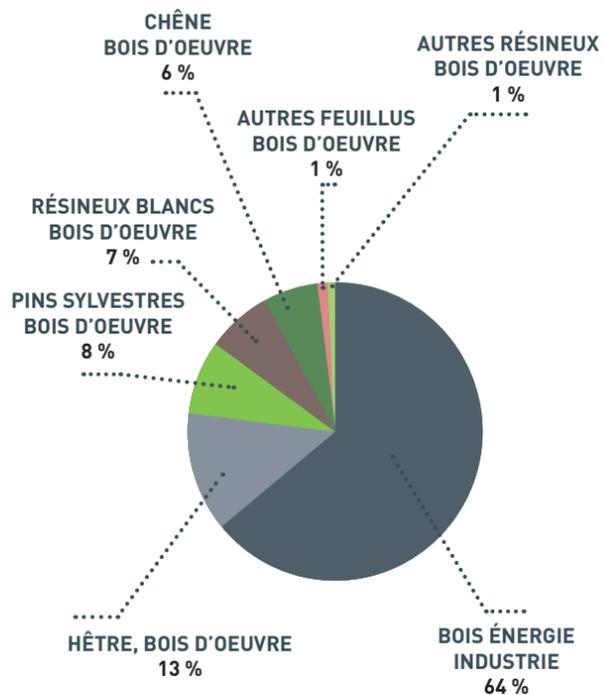
Le cours du bois est réputé pour être assez fluctuant d'une année sur l'autre. Une tendance à la hausse est cependant récurrente depuis quelques années, liée à la demande de plus en plus forte pour le bois d'œuvre de chêne et de résineux blancs. La tendance est particulièrement forte pour le bois d'œuvre de chêne, dédié à des débouchés à forte valeur ajoutée (merrain, parquet, agencement, mobilier, etc.) et pour lesquels la concurrence est vive entre transformateurs

directs et négociants. Cette tendance se renforce par la diminution en quantité et en qualité de la ressource disponible. A l'inverse, le marché du bois énergie se retrouve être faiblement porteur et assez fluctuant. Concernant le bois d'œuvre de hêtre et de pin sylvestre, les prix sont toujours assez faibles et proches du prix du bois d'industrie. Cette tendance entraîne une faible valorisation de la qualité de ces essences.



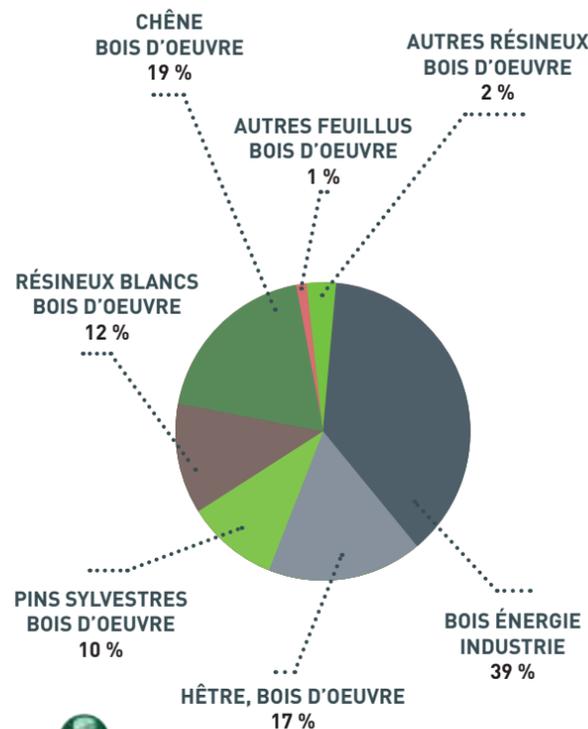
► **PRIX UNITAIRES MOYENS DE BOIS FAÇONNÉ (BF) PAR ESSENCE (€/M³) EN RÉGION GRAND EST**

Source : Prix moyens (€/m³) des forêts publiques de la région Grand Est depuis 1999 (Bois façonné)
ONF – Service Bois Agence Nord Alsace – 2017



► **TYPE DE PRODUITS VENDUS**
% VOLUME VENDU : 2009-2016

Source : Etude Analyse des ventes des forêts publiques sur le territoire d'étude de la CFT VN par l'ONF, 2018.



► **TYPE DE PRODUITS VENDUS**
% DES RECETTES : 2009-2016

Source : Etude Analyse des ventes des forêts publiques sur le territoire d'étude de la CFT VN par l'ONF, 2018.

LA VENTE DES GRUMES A L'EXPORT : UNE PERTE DE VALEUR-AJOUTÉE POUR LE TERRITOIRE

Il s'agit d'un constat à l'échelle de la France. En 2016, les exportations de grumes de chêne représentaient 470 000m³ dont 270 000m³ pour la Chine qui en est le 1^{er} importateur avec plus de 55 % des parts de marché. En terme de valeur, les exports représentent 30 millions d'euros pour le hêtre, 45 millions d'euros pour le chêne, et environ 100 millions d'euros toutes essences résineuses confondues.

Source : Evolution des importations et des exportations de produits bois en Alsace – Fibois Alsace, août 2016 (Source : Douane)

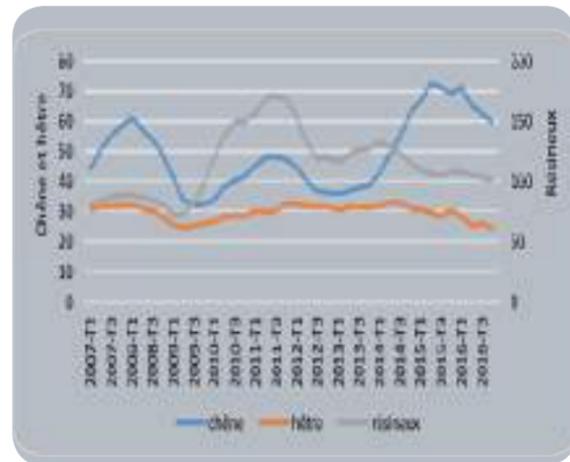
Pour le hêtre, le phénomène est aussi observé sur notre territoire. Les principaux clients sont originaires de la Belgique (58 % de part de marché à l'export), de la Chine et de l'Allemagne.

Ces exports de matière première sont une réelle perte de valeur ajoutée pour le territoire, qui importe massivement les produits finis et transfor-

més dans les autres pays. A l'échelle de la France, cela explique le déficit global de la filière forêt-bois :

« En 2017, le déficit du commerce extérieur de la filière bois s'établit à 6,3 milliards d'euros, en hausse de 6,1 % par rapport à 2016. Les importations s'élèvent à 16 milliards d'euros et les exportations atteignent 9,6 milliards d'euros. Le déficit s'accroît dans tous les secteurs des produits transformés avec une hausse générale des importations. L'excédent commercial se confirme pour les bois ronds avec des exportations en augmentation. L'Allemagne est le principal partenaire commercial de la France, devant l'Italie, l'Espagne, la Belgique et la république populaire de Chine. »

Source : Agreste Infos Rapides – Bois et dérivés
Avril 2018 – n° 2018 - 049



► EXPORT DE GRUMES EN VALEUR (MILLIONS D'EUROS PAR AN)

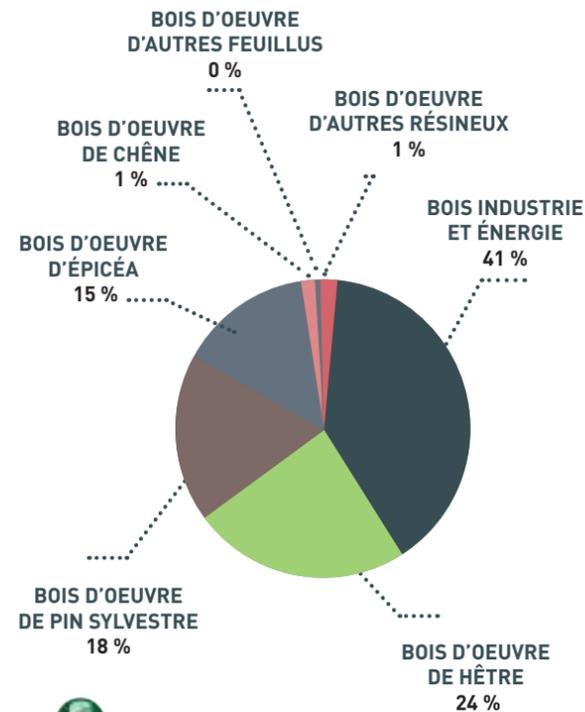
Source : Evolution des importations et des exportations de produits bois en Alsace
 Fibois Alsace, août 2016 (Source : Douane)
 ONF – Service Bois Agence Nord Alsace - 2017

LES MODES DE VENTE A L'ONF COMME LEVIERS CONTRE LA FUITE DES GRUMES

Afin de tenter de lutter contre l'export des grumes, les modes de vente à l'ONF ont été optimisés pour favoriser l'approvisionnement des scieurs français. Les moyens mis en œuvre sont :

- **Les ventes publiques labellisées pour le chêne :** depuis 2017, le label « Transformation Union Européenne » n'est délivré que pour les entreprises de première ou seconde transformation dans l'Union Européenne, et seules ces entreprises sont autorisées à participer à ces ventes.
- **Les contrats d'approvisionnement,** qui ne sont établis qu'avec des entreprises de la 1ère transformation sur le territoire (dans un rayon de 100 km), depuis plus d'une dizaine d'années. Ces contrats constituent une garantie d'approvisionnement pour les scieries (qui représentent 57% des bénéficiaires de contrats d'approvisionnement), et une sécurité de vente pour les propriétaires. Ils sont néanmoins parfois constitués de lots dispersés et hétérogènes, selon la composition du massif forestier. Les contrats d'approvisionnement sont en développement pour le chêne (qualités C et D), afin d'approvisionner les transformateurs sur le territoire (et éviter le grand export).

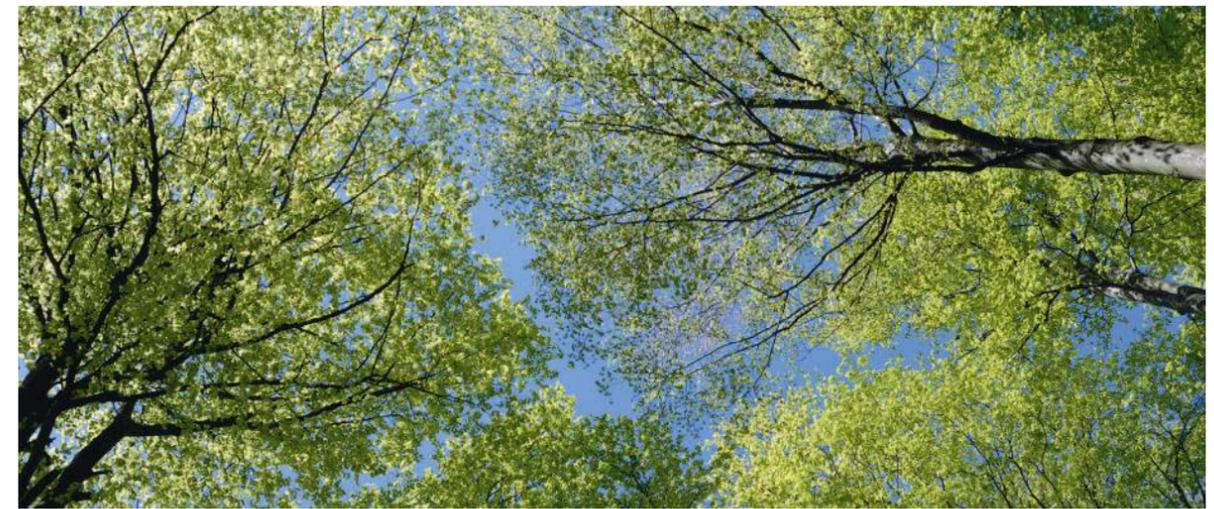
De manière générale, les contrats d'approvisionnement peuvent être dénoncés pour avoir tendance à figer l'approvisionnement. Sur le territoire d'étude de la CFT des Vosges du Nord, trois clients couvrent 90 % du volume des ventes en contrat pour le bois d'œuvre de hêtre.



► CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT : TYPOLOGIE DES PRODUITS VENDUS, EXPRIMÉ EN POURCENTAGE DES VOLUMES VENDUS EN CONTRAT (2009-2016)

Source : Etude Analyse des ventes des forêts publiques sur le territoire d'étude de la CFT VN par l'ONF, 2018.

Face à la difficulté de répondre à la demande, les scieries du territoire multiplient leurs sources d'approvisionnement. De manière générale, les scieries s'approvisionnent de manière locale, dans un rayon de 150 km. Les fournisseurs de bois sont principalement l'ONF, les communes forestières et l'administration forestière allemande, ainsi qu'une part croissante du négoce. En 2012, Vincent Brailly avait estimé, dans son étude des acteurs la filière forêt-bois des Vosges du Nord, à partir d'un inventaire de 8 scieries du territoire des Vosges du Nord, qu'une part majoritaire de l'approvisionnement se faisait auprès des fournisseurs allemands (47%), auprès de l'ONF (41% provenant des forêts communales et domaniales), et seulement 11% pour le négoce. La forêt privée ne représentait que 1% du volume fourni aux scieries du territoire.



LA MARGE DE VALORISATION POUR LES FORÊTS

La valorisation du bois dépend :

- De la quantité de bois de qualité élevée et disponible de la ressource forestière : faible sur notre territoire (Qualité A+B : 4,4 m²/ha)

- Du tri des qualités des bois, en forêt et en scierie : aujourd'hui tri visuel, optimisation possible ?
- Des modes de ventes appropriés qui mettent en valeur les bois et les rendent disponibles et visibles pour le meilleur acheteur.
- Des délais de mobilisation, entre l'abattage et le débardage : le hêtre est particulièrement sensible à l'échauffement estival, et nécessite d'être mobilisé rapidement dans la saison (début automne et hiver), dans la limite du possible pour ne pas dégrader les sols tout en garantissant des conditions de sécurité optimales pour les entreprises

d'exploitation (intervenir sur la période mi-août à mi-octobre, ou en période de fortes gelées). La saisonnalité est également ressentie pour le bois de pin sylvestre qui a une tendance au bleuissement.

Une stratégie de gestion forestière peut être de miser sur « l'arbre qui paye la forêt » (selon ProSilva, association de forestiers réunis pour promouvoir une sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature (SICPN)). Il s'agit alors de valoriser la meilleure qualité ou les essences précieuses. Le parc à grumes à Saint Avold (57) en est un bon exemple. Le volume vendu est très faible (300m³/an) mais la forte valorisation des bois permet sa rentabilité économique. Cela concerne néanmoins un marché de niche. On peut noter également la quasi disparition des marchés du déroulage pour le hêtre de très bonne qualité.

PRIX MOYEN DU HÊTRE PAR QUALITÉS (en €/m ³ /sur pied)				
Qualité	Longueur	Diamètre	Utilisation	Prix
A	3,0 m	55 et +	Tranchage	130 et +
B	3,0 m	50 et +	Plots 1 ^{er} choix	68 à 98
B	2,5 m	45 et +	Déroulage	57 à 90
C	3,0 m	45 et +	Plots 2 ^d choix	23 à 30
C	2,0 m	35 et +	Avivés	13 à 25
C	1,5 m	35 et +	Calage	13 à 19
D	1,8 m	30 et +	Traverse	11 à 16
D	1,5 m	30 et +	Palette	2 à 6

► PRIX MOYEN DU HÊTRE PAR QUALITÉS PAR LONGUEUR ET PAR DIAMÈTRE (EN €/M³ DE BOIS SUR PIED), ET L'UTILISATION PRINCIPALE DES BOIS

Source : estimation source interne

TENSION sur la ressource

SOUMISE À DE FORTES CONTRAINTES

- Surdensité d'ongulés
- Parasites et maladies des arbres (changement climatique)
- Prix du bois fluctuant

LARGEMENT MOBILISÉE ET MOYENNEMENT VALORISÉE

- Prélèvement de 100% de l'accroissement en forêt publique
- Globalement qualité moyenne
- Forte proportion du bois d'industrie

UNE FORÊT JEUNE ET PRODUCTIVE



hêtre : 26 %



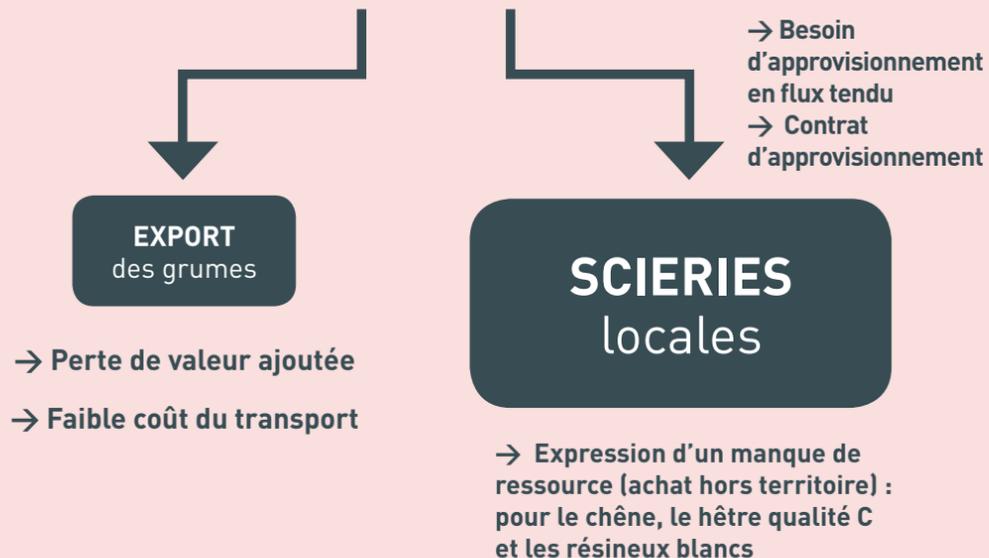
pin sylvestre : 22 %



chêne : 21 %

MAJORITÉ DIAMÈTRE ET QUALITÉ MOYEN

Des efforts dans la préservation de la biodiversité
0,75% SURFACE FORESTIÈRE SOUS STATUT DE PROTECTION



1.4

DIAGNOSTIC DES ACTEURS DE LA 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} TRANSFORMATIONS : DES MUTATIONS POUR SURVIVRE A LA MONDIALISATION DU MARCHÉ DU BOIS

1.4.1 LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS LOCALE

LE PANEL DES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

A l'échelle du territoire d'étude de la CFT des Vosges du Nord, le nombre d'entreprises de la filière forêt-bois a été estimé à 140, employant environ 1 500 salariés.

quelques entreprises du territoire sont d'envergure nationale, voire internationale.

Quelques activités sont pratiquement absentes sur le territoire, comme la production de placage, de panneaux, ou de papier.

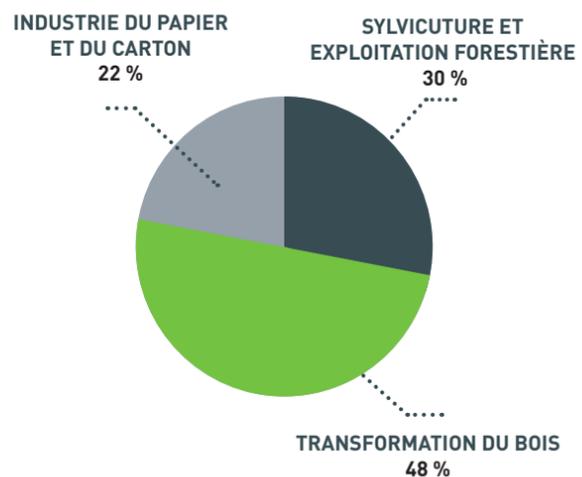
La majorité des entreprises (92,5%) sont de très petite taille (-10 salariés), mais néanmoins

Filière amont		TERRITOIRE D'ÉTUDE CFT	
		Nombre de salariés au 31/12/2014	Nombre d'établissements employeurs
Filière amont	Sylviculture ¹	211	3
	Exploitation forestière	194	28
	Services de soutien à l'exploitation forestière	40	21
Total	Sylviculture et exploitation forestière	445	52
1 ^{ère} et 2 ^{ème} transformation du bois	Sciage et rabotage de bois hors imprégnation	198	22
	Imprégnation du bois	14	2
	Placage et panneaux de bois	0	0
	Parquets assemblés	3	1
	Fabrication charpente et autres menuiseries	203	11
	Emballages en bois	62	2
	Objets divers en bois	49	6
	Travaux de charpente	181	34
Total	Travail du bois et bois construction	710	78
Total	Industrie du papier et du carton	330	11
TOTAL		1485	141

► NOMBRE D'ENTREPRISES ET DE SALARIÉS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE DE LA CFT DES VOSGES DU NORD ⁽¹ Dont le secteur du bois énergie)
Sources : INSEE-CLAP au 31/12/2014, et données ONF Agence Nord Alsace intégrées au secteur « Sylviculture »



Conformément à la nature du territoire, il est normal d'observer une prépondérance des entreprises de la sylviculture, de l'exploitation forestière et de la première transformation au cœur du massif forestier des Vosges du Nord, dans la partie nord et centrale du territoire d'étude. Les entreprises de seconde transformation, et de l'industrie du papier et du carton, sont d'avantage présentes en plaine et à proximité de Haguenau.



► NOMBRE DE SALARIÉS SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE DE LA CFT DES VOSGES DU NORD

Sources : INSEE-CLAP au 31/12/2014, et données ONF Agence Nord Alsace intégrées au secteur « Sylviculture »



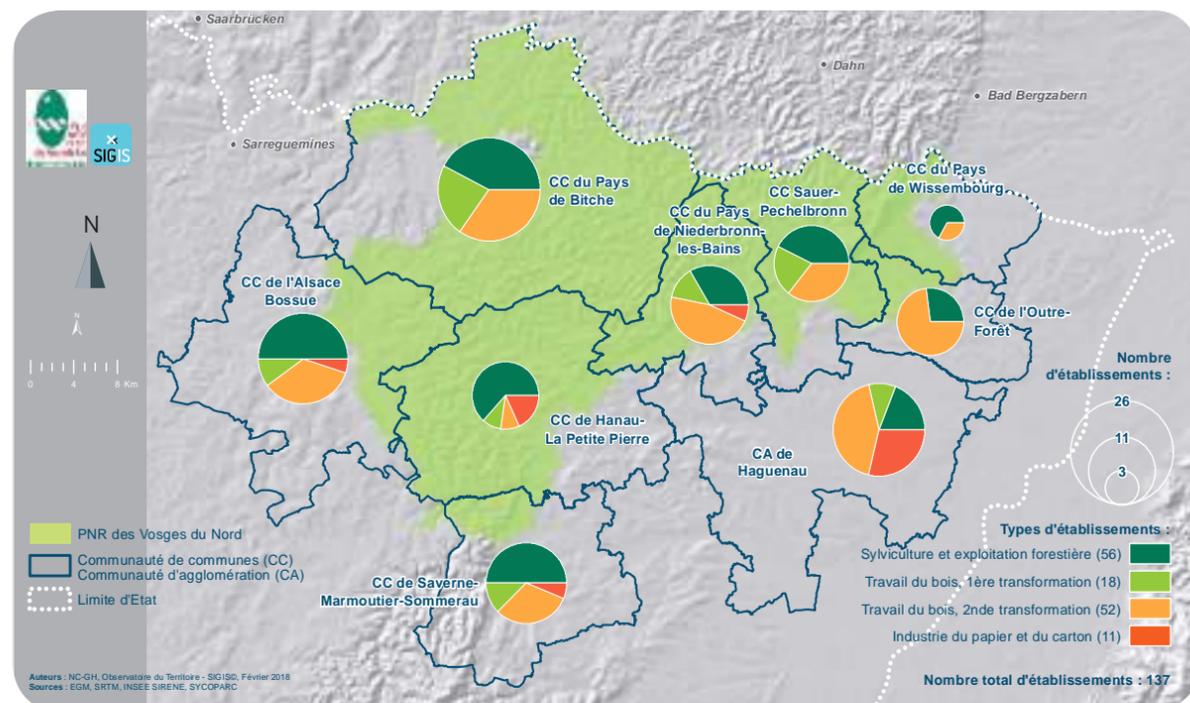


LES FORMATIONS DES MÉTIERS DE LA FORÊT ET DU BOIS, DAVANTAGE Tournées vers le bois

Les formations présentes sur le territoire sont d'avantage représentées pour les métiers du bois par rapport à ceux de la forêt. On dénombre en effet 20 formations autour des métiers du bois dans le Bas-Rhin, balayant tous ces niveaux : Bac pro, CAP, BTS, licence. Parmi ces formations, les secteurs de la construction bois et de l'ébénisterie sont les plus concernés (6 formations chacun), suivi par la menuiserie (5 formations) et la charpente (2 formations). Ces formations sont dispensées par 7 établissements différents dans le Bas-Rhin : Lycée des métiers Louis Couffignal (Strasbourg), CFA du Lycée FC Schweisguth (Sélestat), GRETA Strasbourg (Illkirch), CFA de l'artisanat d'Eschau, Lycée Professionnel et CFA Heinrich Nessel (Haguenau), CFA Jules Verne (Saverne), Ecole Nationale Supérieure d'Architect-

ture de Strasbourg. Notons également la proximité avec le Campus des métiers et des qualifications du Bois, situé dans la « Wood Valley » entre Remiremont et Neufchâteau et regroupant 8 formations de tous niveaux, et avec l'école des ingénieurs du bois (l'ENSTIB) à Epinal (niveau master).

Dans le milieu des métiers de la forêt, les formations sont moins concentrées : 15 formations différentes sont dispensées dans le Grand Est, dont 9 dans les Vosges. Les 5 établissements concernés sont situés dans le Haut-Rhin, dans les Vosges, et en Meurthe-et-Moselle : EPL des Vosges Mirecourt CFA CFPPAF et LGTPA, Lycée polyvalent Louise Weiss (Sainte Marie Aux Mines), GRETA Centre Alsace (Colmar), Lycée agricole de Pflixbourg (Wintzenheim) et AgroParisTech (centre de Nancy).



► **NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE COEUR DE FILIÈRE BOIS EN 2016**
Réalisation : Parc naturel régional des Vosges du Nord

LES SCIERIES, EN SITUATION DE SURVIE
Face à une économie du bois mondialisé, il reste 22 scieries sur le territoire d'étude.

Sur la période 2005-2010 en France, on observe une diminution de plus de 67% du nombre d'établissements de transformation du bois.

« Depuis 20 ans, la production de sciage de feuillus a diminué de moitié, entraînant la fermeture d'un grand nombre de scieries. »

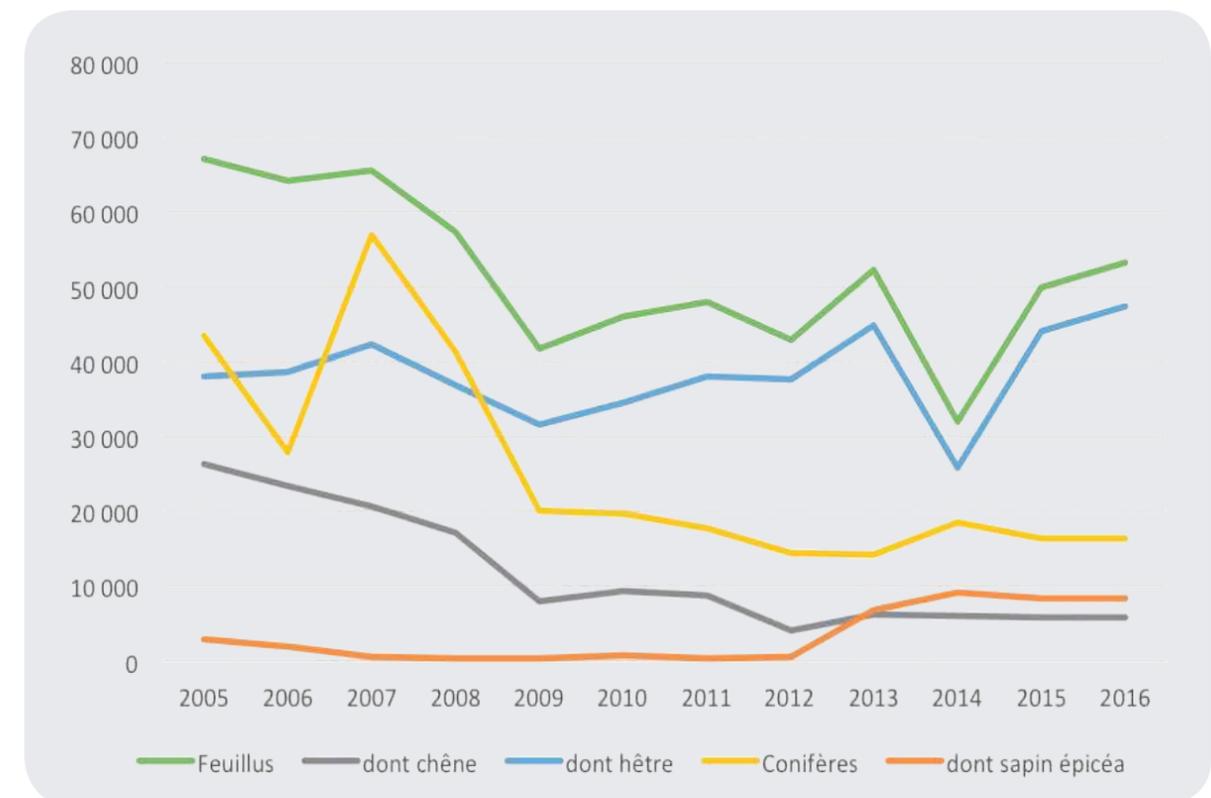
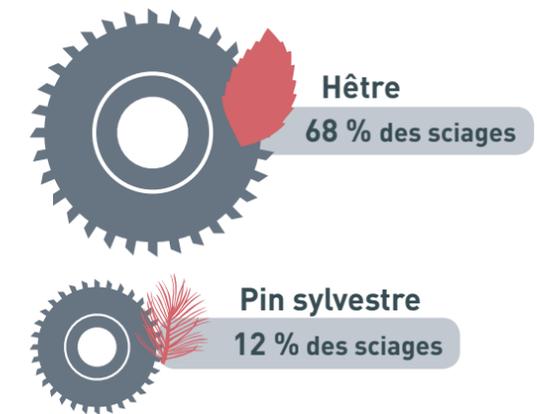
Témoignage d'un scieur

Les 22 scieries du territoire sont **des petites structures, de type familial, ou des scieries plus importantes de type semi-industriel**. La taille modeste de ces entreprises leur confère une plus grande souplesse pour répondre au mieux à la demande du client, et parfois une forte spécialisation sur un marché en particulier. En contrepartie, ces caractéristiques engendrent des faiblesses, avec un besoin d'approvisionnement spécifique, une diversification limitée, une difficulté à investir, des délais parfois élevés de livraison pour les clients, et une forte concurrence face à des entreprises de taille industrielle.

De manière générale, **les produits connexes** des scieries sont de plus en plus valorisés.

VOLUME SCIE LOCALEMENT : LE HÊTRE ET LE PIN SYLVESTRE PRINCIPALEMENT

Le volume de bois scié sur le territoire d'étude en 2016 est de 69 505 m³ toutes essences confondues (Agreste). **Le hêtre** est l'essence sciée en plus gros volume sur le territoire, conformément à la composition de la ressource locale. Généralement, le hêtre est scié par des scieries spécialisées, alors que le pin sylvestre peut être scié par des scieries en marge de leur volume de production constitué par des résineux blancs.



► **PRODUCTION DE SCIAGES SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE DE LA CFT DES VOSGES DU NORD**
Réalisation : Pôle Observatoire - Agreste, Enquête annuelle de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois - 2018

DES ÉQUIPEMENTS RELATIVEMENT MODERNES

Les principales difficultés rencontrées par les scieurs du territoire sont :

- La détection **des bois mitraillés** : les dégâts causés par la mitraille sur les lames ne sont pas négligeables. Manuellement ou via des scanners, les grumes sont inspectées afin de détecter et de purger la mitraille,
- Le sciage des **Très Gros Bois** est plus complexe que pour les bois moyens : le diamètre impose un temps de sciage plus long, pour des qualités du bois qui ne sont pas forcément meilleures ou en quantité, et entraîne une rentabilité moindre. Une alternative au sciage des Très Gros Bois peut être l'utilisation d'une scie mobile.

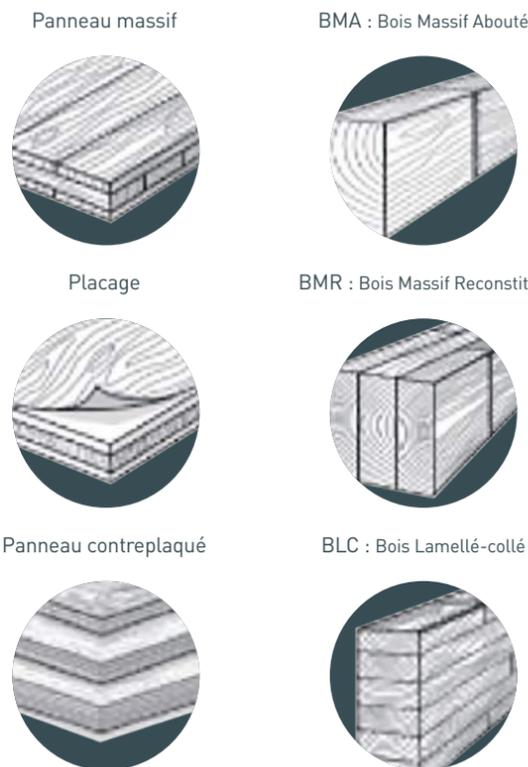
Quasiment toutes les scieries pratiquent des traitements, via des bacs de trempage. Une grande majorité des scieries sont équipées de séchoirs (et particulièrement les scieries de feuillus, le séchage étant obligatoire pour les exports de hêtre). Certaines scieries, de petite taille, ne les utilisent pas régulièrement, notamment les scieries qui fournissent les charpentes traditionnelles.

Des traitements plus technologiques et plus poussés sont réalisés par des entreprises spécialisées (ou en interne dans les scieries de tailles industrielles), tels le traitement autoclave ou le thermo-chauffage (de type réification) de manière plus anecdotique.

On remarque de fortes évolutions et une bonne réactivité des scieries en activité. Quelques tendances sont observées parmi les stratégies de développement de certaines d'entre-elles :

- Une multiplication des activités sur le même site, par exemple la production de plaquettes ou granulés pour alimenter le marché du bois énergie,
- Une activité de négoce, de bois bruts ou des produits transformés voire annexes au bois, avec parfois un espace de vente sur place ou de la vente sur internet.

La réactivité des entreprises est primordiale pour faire face à l'économie du bois. Les scieries encore présentes sur le territoire et en développement ont su engager des investissements importants ces cinq dernières années pour s'adapter au marché.



APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES DE 2^E TRANSFORMATION : L'ESSOR DES BOIS TECHNIQUES

On estime à 45 artisans et entreprises de la 2^e transformation présentes sur le territoire d'étude : ébénistes, menuisiers, charpentiers, et constructeurs bois sont les métiers principaux.

Les essences locales, le hêtre et le pin sylvestre, ne sont pas ou peu valorisées dans les modèles actuels de la construction bois, malgré leurs hauts potentiels (forte résistance mécanique et durabilité naturelle pour le pin). Ces modèles actuels de la construction bois sont calqués sur la ressource résineuse en bois blanc, et constituent le principal débouché du bois d'œuvre (voir paragraphe 4.3). Ce sont en effet les essences résineuses à bois blanc (épicéa, sapin) et le douglas qui sont utilisées le plus couramment dans la construction bois. Une fois les freins culturels, techniques et économiques levés, les produits des scieries locales en hêtre et en pin sylvestre pourraient être utilisés pour d'autres usages plus traditionnels (menuiseries, agencement, etc.) ou plus techniques et spécifiques.

Les entreprises de la 2^e transformation, de manière générale, utilisent de plus en plus de bois techniques : le bois massif reconstitué (BMR), le bois massif abouté (BMA), le bois lamellé-collé (BLC), le bois lamellé-croisé (CLT), etc.



Or, la production des bois techniques est absente du territoire. Elle nécessite des investissements très importants, et les fournisseurs de l'Est et du Nord imposent une rude concurrence. Les entreprises de la 2^e transformation importent donc principalement les bois techniques. Les produits proposés par les scieries locales nécessitent d'être plus adaptés aux besoins des entreprises de la 2^e transformation.

LE BOIS MASSIF ABOUTÉ ET LES BOIS LAMELLÉ-COLLÉ REPRÉSENTENT ENVIRON 15% DU MARCHÉ DES BOIS TECHNIQUES EMPLOYÉS DANS LA CONSTRUCTION.

1.4.2 LA VALORISATION DES BOIS LOCAUX

L'USAGE DES ESSENCES

Les types d'usages du bois sont définis par les qualités des bois (nombre de nœuds, rectitude des fûts, aspects visuels, etc.), et sont simplifiés lors de la vente des bois, réduits à trois catégories : le bois d'œuvre (BO), pour tous les usages valorisés, le bois d'industrie (BI), pour la fabrication de la pâte à papier et de panneaux, et le bois énergie (BE) qui sert notamment au bois bûche et au broyage (plaquettes forestières). Ces deux derniers usages sont les moins rémunérateurs.

Sur le territoire, l'importance de la transformation du bois d'œuvre est notable. Le bois d'œuvre (toutes essences confondues) représente 36% du volume de bois vendu en forêts publiques. Le bois énergie est en nette progression, face à la faible demande de l'industrie du papier ou du panneau localement. En

Ainsi, les entreprises de la 2^e transformation ne s'approvisionnent pas, ou pratiquement pas, auprès des scieries du territoire. On observe un réel manque de lien entre la 1^{ère} et la 2^e transformation sur le territoire d'étude. **Les entreprises de la 2^e transformation sont comme déconnectées de la ressource forestière locale.**

Finalement, les sciages ne dégagent que peu de valeur-ajoutée sur le territoire d'étude (notamment pour le feuillu, et pour le hêtre particulièrement).

effet, ces deux derniers usages peuvent être en conflit car ils nécessitent les mêmes qualités de bois. En ce qui concerne les usages du bois d'œuvre, ils recoupent de nombreux secteurs d'activité, comme par exemple : l'ébénisterie, l'ameublement, l'aménagement, les menuiseries, le bois construction, et l'emballage selon les qualités.

L'utilisation des essences est à la fois définie par les caractéristiques des bois et par leurs usages traditionnels. De manière générale, les résineux blancs ont le monopole de l'utilisation dans la construction. Le pin sylvestre est principalement utilisé pour l'emballage, et le hêtre en bois d'œuvre (avivés) et en emballage. Localement, la valorisation de ces deux essences est très limitée.

ESSENCES LOCALES SUR LE MARCHÉ	DISPONIBILITÉ VOLUME SUR LE TERRITOIRE CFT	VALEUR AJOUTÉE	PRINCIPAL SECTEUR D'ACTIVITÉ
Chêne	moyenne	forte	merranderie, parqueterie ébénisterie
Hêtre	forte	faible	bois énergie, emballage aménagement ameublement
Pin Sylvestre	forte	faible	emballage, construction, aménagement
Epicéa	moyenne	forte	construction
Sapin	faible	forte	construction
Mélèze	faible	forte	construction
Douglas	faible	forte	construction
autres essences feuillues	faible	moyenne à forte	ameublement, ébénisterie

► L'UTILISATION PRINCIPALE DES ESSENCES ET LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Réalisation : interne



ZOOM SUR LE HÊTRE FAGUS SYLVATICA
La région Grand-Est est la 1^{ère} région productrice du bois d'oeuvre de hêtre.

Ce bois possède une bonne résistance mécanique, mais une forte nervosité qui complique son sciage et son usage structural. C'est un bois facilement imprégnable, mais d'une faible durabilité naturelle. Les usages traditionnels du bois de hêtre sont :

- Calage
- Ameublement
- Agencement
- Menuiserie intérieure
- Parquets, escaliers
- Palette
- Et autres ...

Les normes sont en cours de caractérisation en France pour l'utilisation du hêtre en structure (norme EN 14080 attendue pour 2019).

Les produits techniques en hêtre sont peu développés et peu d'entreprises de 2^e transformation utilisent du hêtre sur le territoire.

Globalement, les produits sciés sont exportés, suite à la délocalisation des industries de l'ameublement vers l'Espagne, l'Asie et le Maghreb. La marge de valorisation du hêtre concerne les qualités D, qui ne trouvent que peu de débouchés, contrairement à la demande de hêtre de qualité C sur le territoire qui est très élevée.

Sources : Rapport Anticip' consultant, et documentation Fibois-Alsace 2016.



ZOOM SUR LE PIN SYLVESTRE PINUS SYLVESTRIS
 Des éco-types remarquables sont caractéristiques du territoire : le pin de Hanau et le pin de Haguenau.

Le bois de pin sylvestre possède des caractéristiques très favorables, dont une très bonne durabilité naturelle hors aubier, une bonne résistance mécanique. Son sciage est cependant contraignant, la forte teneur en résine encrassant les outils.

La caractérisation mécanique pour des usages structurels du pin sylvestre existe, selon la norme NF B 52-001 datée d'août 2011, mais est faiblement diffusée.

De même que pour le hêtre, très peu de produits techniques existent pour le pin sylvestre.

Les usages traditionnels du bois de pin sylvestre sont :

- Ossature
- Lambris, moulure
- Meubles courants
- Charpente légère
- Caisserie et emballage
- Parquet ...
- Menuiserie intérieure et extérieure

Sur le territoire, les principales utilisations du bois de pin sylvestre sont l'emballage, la caisserie et la palette. La marge de valorisation du volume de bois de qualité concerne principalement les qualités charpentes et menuiseries, qui ne trouvent aujourd'hui que peu de débouchés.

Source : Rapport Anticip' consultant, et documentation Fibois-Alsace 2016.

LE FREIN À L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Les essences locales qui constituent la majorité du massif forestier du territoire d'étude, à savoir le hêtre et le pin sylvestre, sont peu valorisées par les entreprises locales de construction.

• **1^{ère} transformation** : ce sont parfois des « petites » structures de faible capacité d'investissement

- Pas de production de bois technique,
- Faible logistique de transport,
- Faible capacité de stock,
- Difficulté à se faire connaître auprès des entreprises de seconde transformation.

→ Ils font face à une forte concurrence (prix et délais de livraison) des entreprises internationales.

• **2^e transformation** : ciblés pour les constructeurs bois.

- besoins de produits de bois techniques, standards et qualifiés,
- de gamme variée de produits,
- en quantité importante,
- avec des délais de livraison rapides.

La production locale de bois techniques étant inexistant, ils sont principalement importés pour combler l'approvisionnement, ce qui entraîne les avantages suivants :

- Les prix sont concurrentiels,
- L'approvisionnement est sécurisé,
- Les délais de commande sont très courts.

Les usages locaux des produits sciés localement représentent des quantités marginales de bois. Ils

concernent les secteurs suivants :

- Le bois de résineux blanc pour la charpente, le bardage et les menuiseries,
- Le chêne, pour l'agencement et les menuiseries,
- Les essences secondaires pour les ébénisteries et l'agencement.

Globalement, les usages des bois de hêtre et de pin sylvestre ne génèrent que très peu de valeur-ajoutée sur le territoire.

44% des acteurs INTERROGÉS PENSENT QU'IL EST NÉCESSAIRE DE TROUVER DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS AUX ESSENCES LOCALES

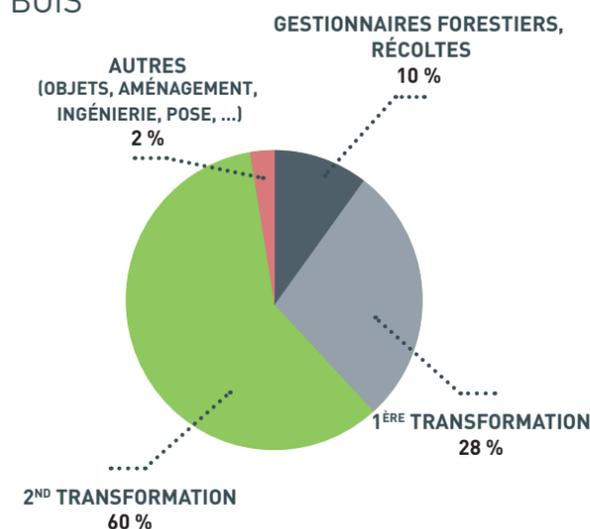


1.4.3 L'ÉTAT DES MARCHÉS DU BOIS

UNE FILIÈRE FORÊT-BOIS FORTE SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE DE LA CFT

Chiffre d'affaires total d'environ 195 341 599 € (avertissement : chiffre à relativiser : entreprises pouvant être supra-territoriales)

Le secteur de la 2^e transformation du bois représente 65% du chiffre d'affaires de la filière forêt-bois, mais dont très peu est lié à la ressource locale. C'est la diversité des débouchés (merranderie, agencement, ameublement, construction, etc.) et leurs spécificités, qui explique entre autres la création de richesse sur le territoire. L'ameublement n'est représenté que par un faible nombre d'entreprises, mais la valeur ajoutée que ce secteur crée est particulièrement élevée.



► PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES CONNUES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS SUR LE TERRITOIRE D'ÉTUDE DE LA CFT DES VOSGES DU NORD

Source : INSEE-CLAP au 31/12/2014



UNE DYNAMIQUE POSITIVE DE LA FILIÈRE EN ALSACE

Dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, à l'image de la tendance nationale, la balance économique totale de la filière bois en 2016 est négative : plus d'imports (45%) que d'exports (37%). On note depuis 2013, **une dynamique positive de la « construction bois et menuiserie »**. L'ameublement

LES MARCHÉS CHARPENTE – CONSTRUCTION BOIS : PRINCIPAL DÉBOUCHÉ

Depuis 2008, une crise du marché des maisons individuelles s'est faite ressentir par les entreprises du secteur. Depuis peu, le marché est de nouveau en croissance avec **un taux de construction bois en augmentation nette**. La croissance des marchés suivants est particulièrement remarquable :

- Marché du **logement collectif**
4% des parts des marchés français mais des demandes émergentes des métropoles
- Marché **des extensions-surélévations**
28% des parts de marché
- Marché **des bâtiments agricoles + industriels**
43% des parts de marché

Source : Contrat de Filière Forêt-Bois Grand Est, 2016 et Enquête Nationale de la Construction Bois 2016

La construction bois s'est développée autour de **4 principaux systèmes constructifs** : l'ossature bois, le poteau poutre, le colombage (traditionnel pour les maisons individuelles) et le bois massif empilé, sans oublier le marché émergent de la construction en panneaux de bois massif (CLT). Si le bois massif empilé. Si ce dernier est quasi inexistant sur notre

est le secteur où la balance commerciale est la plus déficitaire. La demande est particulièrement forte, et les industries de l'ameublement sont délocalisées au Maghreb, en Asie, et en Chine, depuis plusieurs années.

Sources : Evolution des importations et des exportations de produits bois en Alsace – Fibois Grand Est, août 2016 (Source : Douane)

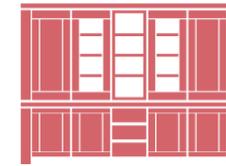
territoire, l'ossature bois représente aujourd'hui la majeure partie des systèmes constructifs mis en œuvre.

L'utilisation des bois techniques se généralise dans le secteur de la construction bois. Ce marché est en plein essor, mais ne valorise qu'une faible part du bois du territoire. Les bois techniques sont particulièrement utilisés pour des systèmes constructifs de type ossature bois, mais sont également utilisés pour des charpentes industrielles. Ils peuvent être de différentes natures : fermettes, bois lamellé-collé, poutres treillis, poutres courbes en bois lamellé-collé, etc.

L'approvisionnement de ces bois techniques n'existe pas sur le territoire, et représente un volume particulièrement faible même à l'échelle nationale, le marché étant dominé par des industriels européens et chinois.

« Le bâtiment connaît une tendance vers la normalisation, qui exclut l'usage des bois massifs dans la construction. »

Anticip' consultant – P. Trasseart



CHIFFRES CLÉS EN ALSACE

AMEUBLEMENT

3 960 EMPLOIS

432 ENTREPRISES

CA : **739** MILLIONS €



CHIFFRES CLÉS EN ALSACE
**MENUISERIE, CHARPENTE
ET CONSTRUCTION BOIS**

5 420 EMPLOIS

1 164 ENTREPRISES

CA : **576** MILLIONS €

► POIDS DES MARCHÉS DE LA MENUISERIE, AGENCEMENT ET AMEUBLEMENT

Source : Fibois

POIDS DES MARCHÉS DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT

Les marchés de la menuiserie et de l'agencement

- Quelques entreprises de taille importante sur le territoire d'étude
- Produits standards et ultra performants
- Besoin gamme de produits variés
- Faible utilisation de bois régional

Le marché de l'ameublement

- Peu d'entreprises sur le territoire
- Marchés « Haut de Gamme »
- D'autres matériaux plus utilisés
- Développement à l'export
- Concurrence et développement en cours de la production industrielle.

Globalement pour ces deux marchés, les produits réalisés sont à haute valeur ajoutée. Les entreprises ont besoin de bois techniques performants, qui ne sont pas produits en bois local.

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU BOIS ÉNERGIE

- 3 produits : bois bûche, plaquettes, granulés
- Bois bûche : 1^{er} combustible bois
- Production de plaquettes et de granulés : multipliée par 1,8 en 2 ans

Ce marché est en plein développement, avec l'apparition des plaquettes et des granulés depuis quelques années, et en parallèle avec la montée en performance des chaudières à bois, des poêles et des inserts. Certaines marques locales voient

le jour pour valoriser la production locale. Par exemple, la démarche Alsace Bois Bûche existe depuis 2006, et devient Grand Est Bois Bûche en 2018. Elle met en avant des entreprises du territoire, qui s'engagent à fournir un produit de qualité. La filière bois bûche est particulièrement importante sur le territoire, liée à la proximité de la ressource. Le nombre d'acteurs impliqués dans la vente du bois bûche est élevé, ce qui fait vivre localement des professionnels, qui restent concurrencés par un marché parallèle important. Si le bois énergie est un produit qui n'apporte qu'une faible valeur ajoutée, ce débouché est particulièrement important pour l'économie locale.

CHIFFRES CLÉS EN ALSACE

BOIS ÉNERGIE

730 EMPLOIS

97 ENTREPRISES

CA : **117** MILLIONS €

+ de **360** chaufferies

+ de **800 000 t** de bois bûche consommées / an

► POIDS DU MARCHÉ DU BOIS ÉNERGIE

Source : Fibois Alsace 2015, données 2014

UN MARCHÉ DE PLUS EN PLUS SENSIBLE AU BILAN CARBONE

La forêt capte et stocke du CO2 dans les bois, les racines, et le sol.

Utiliser du bois comme matériau pour un usage à long terme permet de stocker durablement le CO2 que l'on trouve dans le bois, tant qu'il n'est pas brûlé. Il s'agit d'une lutte dite « passive » face au changement climatique : utiliser du bois sans le brûler permet de limiter l'augmentation de la quantité de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. C'est l'effet de séquestration.

La lutte dite « active » face au changement climatique est de réduire les émissions des gaz à effet de serre. Il s'agit notamment de favoriser les circuits de proximité et les circuits courts qui permettent de réduire les transports et les intermédiaires, ce qui implique ainsi un effet positif sur le bilan carbone. Le développement du bois énergie constitue également une lutte active contre le changement climatique, par effet de substitution par rapport aux autres sources d'énergies fossiles (fioul, gaz, etc.).

Le bilan carbone n'est pas encore intégré dans les marchés publics, mais il s'agit d'une piste de réflexion dans le futur à plus ou moins long terme. Il s'agit aujourd'hui d'un critère important pour les consommateurs, qui sont de plus en plus sensibles à ce paramètre. Ce marché est en plein développement, et ne doit pas être négligé dans le secteur de la filière bois.



CHIFFRES CLÉS EN ALSACE
LA FORÊT ALSACIENNE ABSORBE
3 220 000 TONNES DE CO₂ / AN

→ CE QU'IL FAUT RETENIR

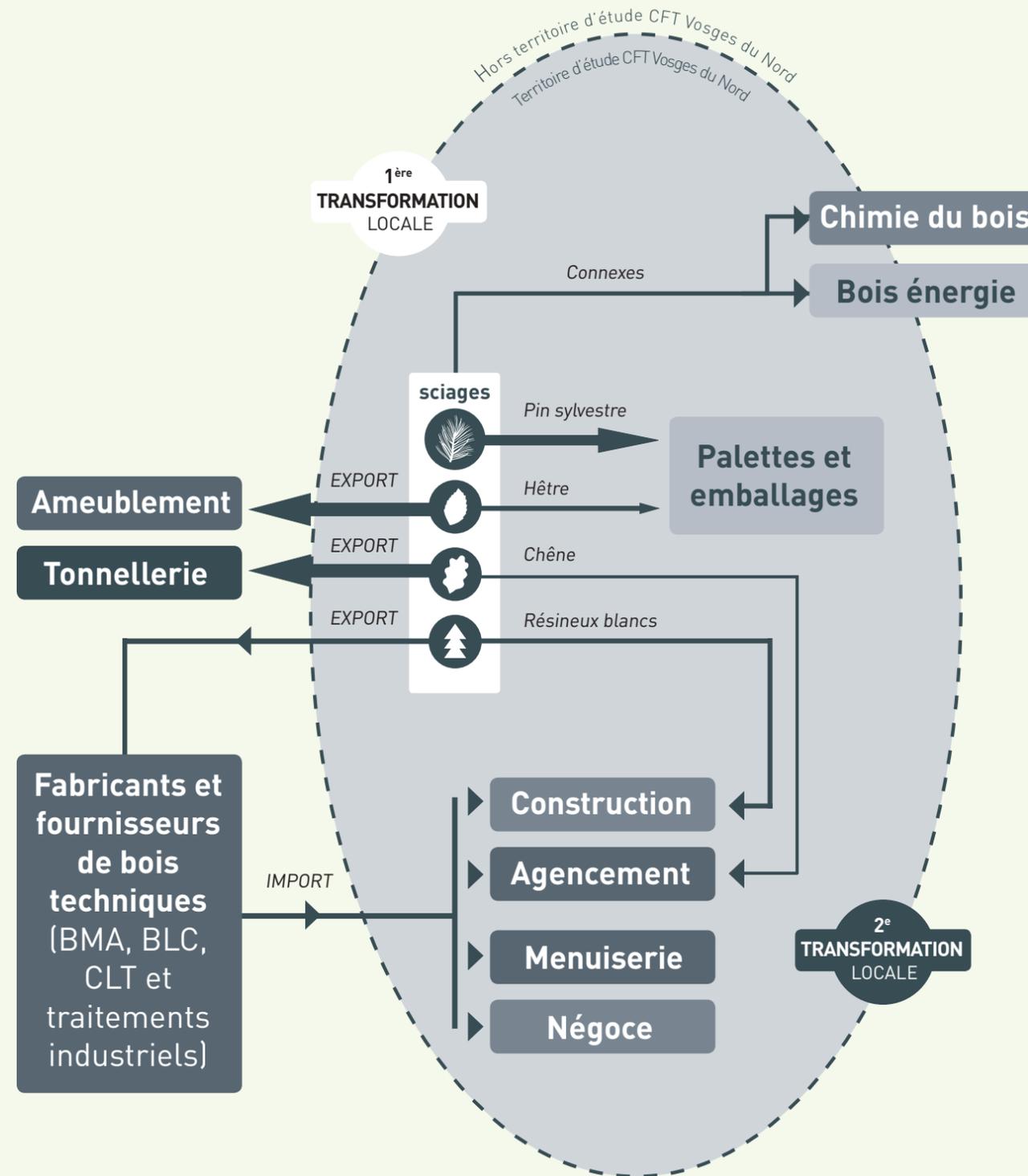
Le premier débouché du bois en termes de volume est le marché de la construction et de l'aménagement. Si le marché de l'ameublement ne représente qu'un faible volume, il constitue la majeure partie de la valeur ajoutée liée à la valorisation des bois.

Les artisans de la 2^e transformation utilisent de plus en plus des bois techniques, qui sont peu produits localement. Le bois local n'est que faiblement utilisé.

Les entreprises de la 1^{ère} transformation exportent la majorité des bois (notamment pour le hêtre et pour le chêne). Les bois sont principalement utilisés localement pour des usages en emballage pour le pin sylvestre et pour le hêtre, et en charpente traditionnelle pour les résineux blancs (sapin et épicéa).



L'UTILISATION PRINCIPALE DES SCIAGES, ET LA TRANSFORMATION LOCALE





2

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS

2.1. LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE LA CFT DES VOSGES DU NORD	50
ENJEU 1 : GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN PRENANT EN COMPTE LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX	50
ENJEU 2 : SÉCURISER LES ENTREPRISES LOCALES DE LA RÉCOLTE FORESTIÈRE ET GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES	51
ENJEU 3 : OPTIMISER LA VALORISATION DES ESSENCES LOCALES (HÊTRE ET PIN SYLVESTRE) ET RENFORCER LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES LOCALES DE LA FILIÈRE BOIS	52
ENJEU 4 : DÉVELOPPER DES LEVIERS ECONOMIQUES POUR AUGMENTER LA CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE SUR NOTRE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DU BOIS EN CIRCUIT-COURT ET DE PROXIMITÉ	53
2.2. UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRE	54

2.1

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE LA CFT DES VOSGES DU NORD

Une quarantaine d'acteurs se sont retrouvés lors d'ateliers techniques thématiques pour définir collectivement les enjeux, les objectifs, et les pistes d'actions de la filière forêt-bois sur le territoire. Ces réflexions ont été mises en commun et homogénéisées afin de constituer une stratégie globale cohérente à l'échelle du territoire d'étude de la Charte forestière de territoire des Vosges du Nord.

ENJEU

1

GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN PRENANT EN COMPTE LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

OBJECTIF 1.1 : ASSURER LE RENOUVELLEMENT D'UNE RESSOURCE DE QUALITÉ EN RÉTABLISSANT UN ÉQUILIBRE FORÊT/GIBIER
Objectif prioritaire

Le déséquilibre sylvo-cynégétique (ou forêt-gibier) est une des principales préoccupations des forestiers du territoire. L'impact du gibier sur les peuplements intervient par abrutissement de la régénération, perturbation de la fructification, et par dépréciation des petits bois par écorçage.

Ce constat est établi depuis plusieurs années et touche plusieurs zones particulièrement sensibles à l'échelle de la région, dont fait partie le massif forestier des Vosges du Nord. Une forte concertation a été réalisée à l'échelle régionale pour définir une boîte à outils afin de rétablir l'équilibre forêt-gibier dans les zones les plus touchées. Afin d'assurer la préservation des qualités des bois et du bon renouvellement de la ressource forestière du territoire, la CFT des Vosges du Nord doit pouvoir accompagner cette démarche, et peut apporter un appui à la filière de valorisation de la venaison.

OBJECTIF 1.2 : OPTIMISER LES ITINÉRAIRES SYLVICOLES POUR PRODUIRE DU BOIS DE QUALITÉ EN TENANT COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET DU SOL
Objectif prioritaire

La forêt est au carrefour de trois vocations : économique, écologique et culturelle. La recherche de l'optimum économique se fait en recherchant des bois de meilleure qualité. La sylviculture est le moyen pour y parvenir, et doit tenir compte de cette multifonctionnalité forestière. Le respect du sol est particulièrement important puisqu'il est le substrat qui détermine en partie la qualité du peuplement forestier.

OBJECTIF 1.3 : CHANGEMENT CLIMATIQUE : RENFORCER LES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE DE LA FORÊT À PLUS OU MOINS LONG TERME

Face au changement climatique constaté et aux imprécisions liées aux prédictions d'un climat futur, la stratégie repose sur les capacités naturelles de résilience des espèces forestières, c'est-à-dire leur résistance et leur adaptation au climat futur. Cette capacité de résilience est inhérente au bon fonctionnement des écosystèmes forestiers, et repose sur la diversité entre les espèces et les interactions entre certaines d'entre elles.



ENJEU

2

SÉCURISER LES ENTREPRISES LOCALES DE LA RÉCOLTE FORESTIÈRE ET GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES

OBJECTIF 2.1 : ASSOCIER LES ENTREPRISES DE TRAVAUX FORESTIERS (ETF) À LA PRODUCTION DE BOIS DE QUALITÉ ET LES ACCOMPAGNER POUR ADAPTER LEUR MATÉRIEL ET LEURS PRATIQUES À LA RESSOURCE ET AUX SOLS

Aujourd'hui, les ETF locales sont dans une situation difficile pour faire face à une concurrence accrue. Le contexte économique du bois est défavorable, et des investissements sont nécessaires pour adapter leur matériel à la ressource et aux sols. Les pratiques d'exploitations forestières doivent être associées à la production du bois de qualité et aux respects des enjeux environnementaux et des sols.

OBJECTIF 2.2 : GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES
Objectif prioritaire

Les entreprises de transformation du bois ressentent une forte tension sur l'approvisionnement en bois. Cet approvisionnement des entreprises

est soumis à la saisonnalité liée aux peuplements forestiers, et aux conditions climatiques, le débardage des grumes ne pouvant pas se faire sur des sols détrempés. Les hivers étant de plus en plus doux, la période favorable à l'exploitation forestière est réduite, provoquant ainsi une tension sur les marchés du bois. L'export des grumes peut aussi participer à cette tension. La récolte forestière atteignant en volume la totalité de l'accroissement, il n'est pas possible d'augmenter les coupes, au risque de décapitaliser la forêt. Il est nécessaire de mieux mobiliser la ressource forestière, afin de garantir l'approvisionnement des entreprises locales.

OBJECTIF 2.3 : ACCOMPAGNER LA FILIÈRE LOCALE DU BOIS BÛCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DU BOIS ÉNERGIE

Le marché du bois énergie est en plein essor. Face à ce développement, il est nécessaire d'accompagner la filière locale du bois bûche particulièrement importante pour l'économie locale du territoire.



ENJEU 3 OPTIMISER LA VALORISATION DES ESSENCES LOCALES (HÊTRE ET PIN SYLVESTRE) ET RENFORCER LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES LOCALES DE LA FILIÈRE BOIS

OBJECTIF 3.1 : OPTIMISER LA VALORISATION DES QUALITÉS DU BOIS

L'identification des qualités des bois est réalisée de manière visuelle, en forêt et en scierie dans la plupart des cas. Il existe un écart entre la qualité définie visuellement et la qualité mécanique du bois. Optimiser la valorisation des qualités des bois, c'est mieux connaître cet écart, et c'est aussi faire en sorte que les bois soient triés en fonction des qualités, et que cette qualité soit attribuée au meilleur usage adapté qui en optimise sa valorisation. Le bon bois, pour le bon usage.

OBJECTIF 3.2 : DÉVELOPPER LES PRODUITS EN BOIS D'ESSENCES LOCALES POUR LES MARCHÉS EXISTANTS ET À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Objectif prioritaire

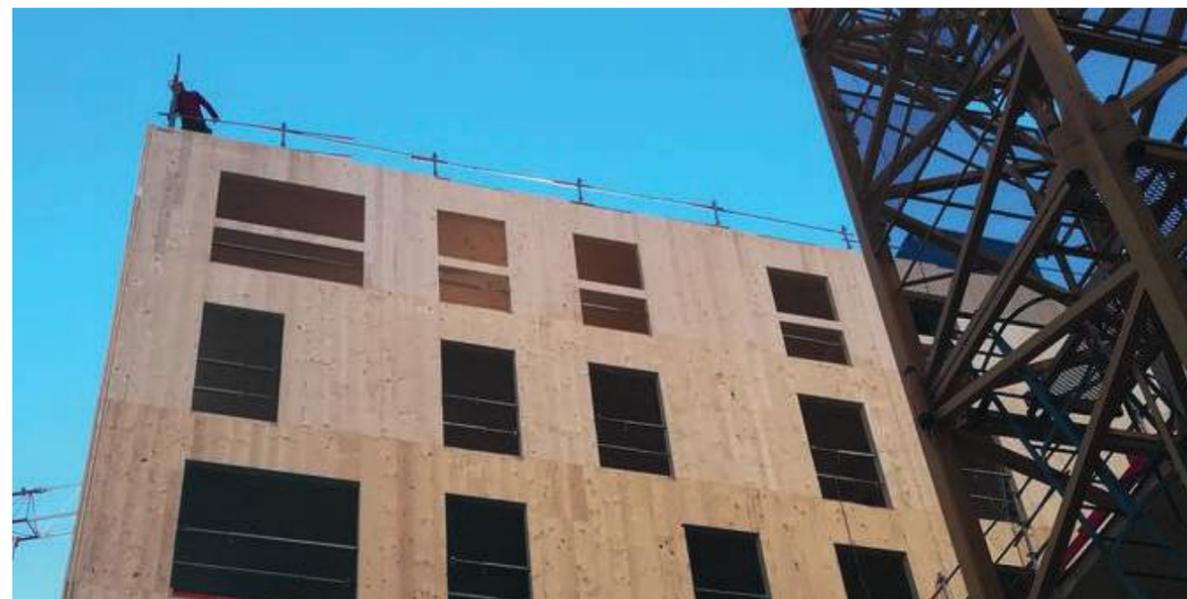
Les marchés à haute valeur ajoutée existants sont l'ameublement, l'agencement, l'ébénisterie et la menuiserie. Il faut accompagner les entreprises existantes pour développer les synergies entre la

1^{ère} et la 2^e transformation, et faire en sorte que les scieries du territoire répondent aux besoins de la 2^e transformation. Ces marchés étant positionnés sur des produits à forte valeur ajoutée, il s'agit d'augmenter la valorisation économique des essences locales, hêtre et pin sylvestre principalement.

OBJECTIF 3.3 : SE DIFFERENCIER PAR L'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE POUR LES ESSENCES LOCALES

Objectif prioritaire

Les entreprises de la 2^e transformation utilisent de manière générale de plus en plus de bois techniques et transformés. Leur production étant devenue très concurrentielle, il faut inventer, ou mettre sur le marché, de nouveaux débouchés à forte haute valeur ajoutée, et qui répondent aux besoins de la 2^e transformation. Il peut s'agir de produits semi-finis, ou directement de produits finis valorisables par les entreprises de 1^{ère} ou de 2^e transformation du bois.



ENJEU 4 DÉVELOPPER DES LEVIERS ÉCONOMIQUES POUR AUGMENTER LA CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE SUR NOTRE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DU BOIS EN CIRCUIT-COURT ET DE PROXIMITÉ

OBJECTIF 4.1 : FAIRE ÉMERGER UNE VRAIE POLITIQUE LOCALE PAR L'APPROPRIATION DES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS PAR LES ÉLUS

Les élus collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans l'appui au développement de la filière forêt-bois locale. Que ce soit pour les retombées économiques, pour la solidarité et l'exemplarité, ou pour la prise en compte des enjeux environnementaux et du changement climatique, la politique locale est un levier primordial pour le soutien aux entreprises, et pour répondre aux attentes des habitants du territoire.

OBJECTIF 4.2 : AUGMENTER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS, S'OUVRIRE À DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Objectif prioritaire

La filière forêt-bois est particulièrement fragmentée en plusieurs corps de métiers. Il est rare que les entreprises connaissent et travaillent en synergie de l'amont à l'aval de la filière. Il est important de recréer cette synergie pour permettre le développement souhaité de la filière forêt-bois locale, et pour redonner du sens à la valorisation des bois locaux. Plusieurs territoires ont déjà travaillé au développement d'une filière locale du bois, et à la valorisation des essences telles le

hêtre et le pin sylvestre. Pour le partage des expériences, et parce qu'on est plus fort et plus visible à plusieurs, il est important de développer des synergies interterritoriales.

OBJECTIF 4.3 : MOBILISER LES PARTENARIATS DES GRANDES COLLECTIVITÉS, REPENDRE AUX ATTENTES DU PUBLIC URBAIN

Les grandes collectivités représentent un levier précieux pour le développement de la filière bois locale : elles représentent une grande partie des consommateurs potentiellement en attente des produits en bois fabriqués par nos entreprises. C'est aussi un public sensible à la préservation des milieux naturels environnants, qui peut probablement faire partie du public touristique des Vosges du Nord.

OBJECTIF 4.4 : SENSIBILISER A L'USAGE DU BOIS, ET DU BOIS LOCAL, ET RENDRE PLUS LISIBLE LA TRAÇABILITÉ

Objectif prioritaire

Utiliser du bois c'est bien, consommer du bois local c'est encore mieux. Reste encore à s'assurer que le bois utilisé est bien local, et la traçabilité du bois n'est pas chose facile. Rendre possible et visible cette traçabilité permet une meilleure valorisation du bois.



2.2

UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE FILIERE

Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle

Le territoire se donne pour ambition de développer une filière économique cohérente avec les enjeux écologiques du massif forestier des Vosges du Nord. Le hêtre et le pin sylvestre sont les deux essences ciblées essentiellement, étant les deux essences majoritaires sur le massif forestier et particulièrement peu valorisées sur le territoire.

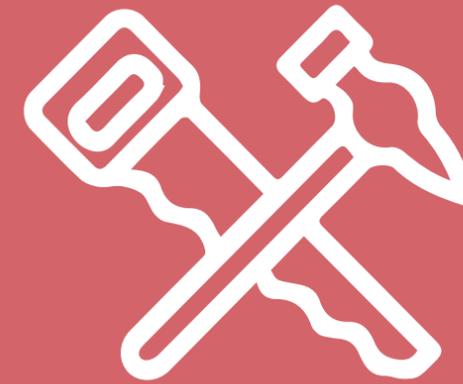
Cette ambition porte sur une gestion sylvicole respectueuse des processus naturels, de la multifonctionnalité des forêts compatible avec une économie du bois rémunératrice pour les différents acteurs de la filière. Aujourd'hui, pour que cette économie existe, il est nécessaire de développer les débouchés qui permettent l'usage

et la valorisation de cette ressource locale. La cohérence nécessite d'être renforcée entre la production de la 1^{ère} et de la 2^e transformation, au moyen d'une réelle synergie entre les acteurs. Les acteurs économiques doivent être accompagnés depuis l'optimisation de leur fonctionnement actuel jusqu'à la valorisation finale du produit auprès du consommateur, lors de sa mise en vente ou de sa mise-en-œuvre. Les politiques locales auront un vrai rôle à jouer pour amorcer la dynamique, et affirmer leur engagement auprès de toute la filière forêt-bois locale. Il s'agit bien de préserver la transversalité et la solidarité de la filière, et non d'en faire la somme d'intérêts divergents.

DYNAMISER LA FILIERE FORET-BOIS DU HETRE ET DU PIN SYLVESTRE

Et les objectifs opérationnels





3

LE PLAN D'ACTION

3.1	LA MÉTHODOLOGIE	58
3.1.1	ENTRE CONCERTATION ET ARTICULATION DES PROJETS EN COURS	58
3.1.2	HIÉRARCHISATION DES PROJETS ET DES ACTIONS	58
3.2	LES PROJETS ET LES FICHES ACTIONS	59
	PROJET N°1 : ASSURER L'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES TOUT EN ASSURANT UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE	59
	PROJET N°2 : ASSURER LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE DE TRANSFORMATION DU BOIS LOCAL : DÉVELOPPER LES DÉBOUCHÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE POUR LES ESSENCES LOCALES ET LES PROMOUVOIR	67
	PROJET N°3 : PÉRENNISER LA DYNAMIQUE ET FAIRE VIVRE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DES VOSGES DU NORD	76
3.3	LES ACTIONS PHARES EN DÉTAIL	79
	FICHES ACTIONS	79
3.4	CONCORDANCE ENTRE LES ACTIONS, LES ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA CFT DES VOSGES DU NORD	92



3.1 LA METHODOLOGIE

3.1.1 ENTRE CONCERTATION ET ARTICULATION DES PROJETS EN COURS

Le plan d'actions est le fruit d'une forte concertation entre les acteurs du territoire. Cinq ateliers participatifs, mobilisant une trentaine d'acteurs, ont permis de recueillir les idées et les propositions des participants. Sous forme de tables rondes, les acteurs présents ont abouti à la rédaction de fiches de projets. Ces projets ont été ensuite harmonisés, et partagés auprès des membres du comité de pilotage.

La Charte Forestière de Territoire (CFT) des Vosges du Nord est aussi en articulation avec d'autres démarches sur la zone d'étude ou à proximité.

Sur cette base, un travail a permis d'en définir les actions communes sur lesquelles la Charte Forestière de Territoire apparaît comme un levier complémentaire. Ainsi, la démarche du projet de Haguenau - Forêt d'Exception®, le projet Des Hommes et des Arbres du programme TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition), et l'initiative de la marque Terres de Hêtre ont été intégrées à la CFT des Vosges du Nord. Une cohérence a également été réalisée avec les stratégies régionales, telles que le contrat de filière Forêt Bois Grand Est 2017-2020, et le PRFB : programme régional de la forêt et du bois.

3.1.2 HIÉRARCHISATION DES PROJETS ET DES ACTIONS

Les pistes d'actions récoltées suite à la période de concertation se sont révélées nombreuses et variées. Afin de faciliter la compréhension et l'organisation de ce plan d'actions, les pistes d'actions ont été organisées en trois **projets**, eux même composés de plusieurs **orientations**, qui traduisent les positionnements opérationnels.

Les pistes d'actions sont aussi catégorisées selon : **LEUR STATUT :**

- S'il s'agit d'actions déjà engagées par l'un des partenaires, et qui rentrent dans la stratégie opérationnelle de la CFT des Vosges du nord

→ **action en cours**

- S'il s'agit d'une action phare et prioritaire en matière de construction de la démarche de la CFT

des Vosges du Nord, et pour atteindre les objectifs définis

→ **action phare**

- S'il s'agit d'une action à développer dans le cadre de la CFT des Vosges du Nord, en soutien aux actions phares

→ **action à développer**

LEUR TEMPORALITÉ :

- S'il s'agit d'une action récurrente : qui sera proposée de manière fréquente
- Ou d'une action ponctuelle : qui n'arrivera qu'une fois, en fonction de l'opportunité.

Avertissement : il est possible que des éléments présentés ci-après aient changés suite au montage des actions lors de leur concrétisation.

3.2 LES PROJETS ET LES FICHES ACTIONS

PROJET 1 ASSURER L'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES TOUT EN ASSURANT UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE

CONTEXTE

Avec un taux de boisement de 49% de sa surface, la forêt est un patrimoine essentiel à notre territoire des Vosges du Nord. Sa gestion doit être exemplaire sur la multifonctionnalité : assurer son débouché économique est une priorité, au même titre que le maintien de sa richesse écologique, et que le respect des activités récréatives qui s'y déroulent. La gestion multifonctionnelle appliquée se doit d'être exemplaire : garantir un débouché économique, maintenir sa richesse écologique et respecter les attentes sociétales et les activités récréatives.

La Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord a pour ambition d'apporter des réponses économiques pour faire levier sur les difficultés aujourd'hui rencontrées dans la filière forêt-bois :

- Le déséquilibre sylvo-cynégétique qui pèse sur l'état de santé des forêts et sur les relations entre les différents acteurs ;
- Le manque de liens relationnel et économique entre les acteurs de la filière forêt-bois amont et aval ;
- La gestion forestière multifonctionnelle de la forêt qui doit répondre aux besoins constants voire croissants des entreprises de transformations du bois.

ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES

→ ORIENTATION 1.1 SOUTENIR DES ACTIONS CONCRÈTES ET INNOVANTES POUR RESTAURER L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

ACTION 1	Participer à la mise en place d'actions visant à restaurer l'équilibre sylvo-cynégétique dans le cadre du Programme Régional Forêt Bois (PRFB) et améliorer la concertation entre les acteurs concernés	ACTION RÉCURRENTE
		Action à développer
Piste d'action proposée	Informier et sensibiliser les communes forestières sur une zone ciblée du territoire CFT (en lien avec la carte des zones à enjeux) à la déclinaison locale du PRFB pour la restauration et le maintien de l'équilibre forêt-gibier : information sur les outils à disposition des élus sur l'équilibre forêt-gibier, mise en place de commissions 4C (Commission Communale Consultative de la Chasse) régulières et actives, implication des communes dans les réunions de secteur sur l'équilibre forêt-gibier, mise en place de dispositifs expérimentaux.	
Objectifs visés	1.1, 4.1	
Acteurs ciblés	collectivités, ONF, chasseurs, propriétaires privés	
Porteur identifié	COFOR, Grand Est	
Partenaires clés	ONF, CRPF, Fransylva	
Partenaires intéressés	FDC 67 et 57, DDT, ONCFS, SYCOPARC, Fibois Grand Est, SYNBOL	
Calendrier	au fil de l'eau	
Budget	36 000 € soit 12 000 € par an pendant 3 ans, dont une partie est dédiée à l'animation, et une autre à de l'investissement	

ACTION 2	Valoriser la venaison	ACTION PONCTUELLE
Action en cours	Action expérimentale portée par le PNR des Vosges du Nord : une équipe composée d'un restaurateur et d'un designer mettra au point un produit culinaire de valorisation de la viande de cerf. Ce produit aura pour vocation d'être commercialisé.	
Piste d'action proposée	Un projet plus global pourrait avoir vocation à développer la filière locale de valorisation de la venaison (cerf mais surtout sanglier et chevreuil) : inventaire, promotion et innovation en partenariat avec les boucheries, développer de nouvelles voies de commercialisation (restauration hors domicile, réseau des boutiques des Vosges du Nord), labelliser certains produits <i>valeurs parc naturel régional</i> pour plus de visibilité.	
Objectifs visés	1.1	
Acteurs ciblés	entreprises de transformation de la venaison, chasseurs	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	FDC 67 et 57, ONF, ONCFS	
Partenaires intéressés	Chambres d'agriculture, COFOR Grand Est, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	
Calendrier	2019-2020	
Budget	13 000 €	

→ ORIENTATION 1.2 AUGMENTER ET TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE FORESTIÈRE

ACTION 3	Provoquer des échanges croisés et de transmission de savoir-faire entre les acteurs de la filière forêt-bois locale	cf. fiche action détaillée Action Phare
Piste d'action proposée	Organiser des journées thématiques et de rencontres autour des sujets technico-économiques de la filière : visites et échanges entre acteurs et professionnels de l'amont et de l'aval de la filière. Valoriser les outils existants mis en place pour favoriser le dialogue et croiser les regards : le réseau des marteloscopes et des forêts écoles pour des sessions d'entraînement avec les professionnels et gestionnaires forestiers, ou le Sylvotrophée expérimenté sur le territoire du PNR des Vosges du Nord. Proposer des ateliers thématiques. Exemples de thématiques : l'estimation des qualités des grumes, gestion des essences invasives telles que <i>Prunus serotina</i> , intégrer la dimension économique dans l'analyse des marteloscopes avec l'EFICENT (Central European Regional Office of the European Forest Institute), mais aussi échanges autour des contraintes de la 1ère et 2ème transformation, rendement du sciage, caractéristiques des bois, état des marchés économiques, etc.	
Objectifs visés	1.2, 4.2, 4.4	
Acteurs ciblés	tous les acteurs de la filière forêt-bois	
Porteur identifié	SYCOPARC	

Partenaires clés	CRPF, ONF, COSYLVAL, Pro Silva, COFOR Grand Est, Forestiers d'Alsace et Chambres d'agriculture, CSIB, Fibois Grand Est
Partenaires intéressés	SYMBOL, COSYLVAL, Coopérative Forêt & Bois de l'Est, Pro Silva, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau
Calendrier	à partir de 2019
Budget	25 000 € soit 5000 € / an

ACTION 4	Echanges et informations : sensibilisation du grand public sur les thématiques et les enjeux de la forêt	ACTION PONCTUELLE
Action en cours	De nombreuses actions d'animation pour le grand public existent sur le territoire pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité forestière (par exemple les animations des Piverts en forêt du Fleckenstein, ou le programme « Promenons-nous dans les bois » de l'OHM et l'université de Lorraine). Quelques outils ont été mis en place pour sensibiliser à la gestion forestière : des ciné-débats, des conférences-ateliers culinaires, des randonnées « filière » (ou parcours en vélo).	
Piste d'action proposée	Faire vivre les outils existants pour favoriser le dialogue et informer sur la gestion et la récolte forestière : organiser des visites en forêt, utiliser le réseau des marteloscopes et des forêts écoles, proposé pour le grand public, et valoriser le Sylvotrophée. Organiser des visites de sites de production (scierie, etc.), de chantiers forestiers et aborder la mécanisation en forêt, et organiser des événements de type « vis ma vie de bûcheron ».	
Objectifs visés	1.2, 4.2, 4.4	
Acteurs ciblés	grand public	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	ONF, CRPF, COFOR Grand Est, Association des COFOR, Forestiers d'Alsace, Pro Silva, Structures d'éducation à l'environnement du Parc (MER, GAP, Piverts), Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	
Partenaires intéressés	Chambres d'agriculture, Agroparistech	
Calendrier	au fil de l'eau	
Budget	25 000 €, soit 5 000 € / an	



ACTION 5	Réaliser une analyse du potentiel de production qualitatif et quantitatif des principales essences sur le massif des Vosges du Nord	ACTION PONCTUELLE
		Action à développer
Piste d'action proposée	Proposer un stage de fin d'études, pour réfléchir à la définition adaptée au territoire des catégories de qualité du bois : bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie, aux méthodes de calculs de l'estimation de la qualité et de la quantité de la ressource sur pied, et d'en affiner les estimations d'accroissement. Intégrer une prospective sur le changement climatique, mieux connaître les essences et les parcelles les plus vulnérables sur le territoire. Etudier également la gestion sylvicole du hêtre, notamment lorsqu'il est en mélange (chêne et pin sylvestre).	
Objectifs visés	1.2	
Acteurs ciblés	ONF, CRPF, Forestiers d'Alsace	
Porteur identifié	ONF	
Partenaires clés	CRPF, Forestiers d'Alsace et Chambres d'agriculture, COFOR Grand Est, Agroparistech, Fransylva	
Partenaires intéressés	SYCOPARC, COSYLVAL, Forêts & Bois de l'Est, Pro Silva	
Calendrier	à partir de 2019	
Budget	15 000 €	

ACTION 6	Contribuer à une étude sur les protocoles d'adaptation au changement climatique, de type migration assistée - porteur de l'action : Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	ACTION PONCTUELLE
		Action en cours
Action en cours	La CFT des Vosges du Nord est contributeur de cette action qui est proposée et portée par la démarche Haguenau - Forêt d'Exception®.	
Piste d'action proposée	Accompagner la démarche Haguenau - Forêt d'Exception® pour mieux connaître les stratégies et les protocoles de recherche au sujet de l'adaptation au changement climatique, accompagner la réflexion autour de la démarche scientifique et de l'adaptabilité sur le territoire.	
Objectifs visés	1.3	
Acteurs ciblés	ONF, CRPF, Forestiers d'Alsace, laboratoires de recherches	
Porteur identifié	Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	
Partenaires clés	les partenaires du groupement Haguenau - Forêt d'Exception® dont l'ONF et les Chambres d'agriculture	
Calendrier	voir calendrier prévu par la démarche Haguenau - Forêt d'Exception®	
Budget	temps d'animation	



ACTION 7	Mieux connaître les vertus de la forêt et le potentiel de développement de la SylvoThérapie : être territoire d'expérimentation du projet Des Hommes et des Arbres	ACTION PONCTUELLE
		Action en cours
Action en cours	Le territoire du PNR des Vosges du Nord est identifié comme territoire d'expérimentation pour le projet TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition) en cours de construction : <i>Des Hommes et des Arbres, les racines de demain</i> .	
Piste d'action proposée	Accompagner la mise en œuvre du plan d'actions du projet Des Hommes et des Arbres, les racines de demain. Les objectifs sont d'avoir 2 à 4 bases de sylvothérapie, offrant entre 30 à 40 parcours à l'échelle du territoire couvert par le projet d'ici 2021. Exemples d'actions concrètes : identifier les sentiers, et participer à l'élaboration de formations d'accompagnement, mener une étude scientifique pour mieux connaître les propriétés curatives de la forêt des Vosges du Nord, liées aux essences des arbres, ou à son écosystème entier, étudier les molécules phytoncides et autres molécules olfactives émises par les arbres (feuillage, écorce, bois) d'essences autochtones aux Vosges du Nord, et leurs impacts sur la santé.	
Objectifs visés	4.2, 4.4	
Acteurs ciblés	public sensibilisé et acteurs économiques du tourisme lié à cette pratique	
Porteur identifié	Métropole du Grand Nancy, Université de Lorraine à travers le laboratoire INTER Psy et SYCOPARC	
Partenaires clés	AgropariTech, le département des Vosges 88, le GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, le Massif des Vosges, les collectivités, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	
Calendrier	2019-2020	
Budget	15 000 €	

→ **ORIENTATION 1.3 SOUTENIR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX FORESTIERS (ETF)**

ACTION 8	Accompagner les réflexions à l'investissement matériel spécifique léger et polyvalent pour les ETF	ACTION PONCTUELLE
		Action à développer
Piste d'action proposée	: Inventorier précisément (statut, nombre de salariés, matériel, besoins en matériel...) les entreprises de travaux forestiers et les structures employeurs (SIVU) implantées sur le territoire de la CFT, avec un focus sur les besoins en matériel spécifique léger et polyvalent (mix agricole et forestier, débardage à cheval, etc.) permettant de rentabiliser les travaux forestiers d'amélioration, en minimisant les dégâts au sol et sur les tiges. Informer les entreprises sur les aides à l'investissement disponibles. A noter qu'il y aura une révision des subventions liées à l'investissement des ETF prévues en 2020. Le rôle du SYCOPARC sera de communiquer à l'échelle locale, lors de temps d'échanges spécifiques auprès des ETF, sur les missions de FIBOIS Grand Est au niveau du Grand Est et sur les aides disponibles. FIBOIS Grand Est accompagne les ETF qui le souhaitent et dispose de données sur le parc matériel, qu'il faut mettre à jour dans les prochains temps.	
Objectifs visés	2.1	
Acteurs ciblés	Entrepreneurs de Travaux Forestiers et structures employeurs	
Porteurs identifiés	Fibois Grand Est et SYCOPARC	
Partenaires clés	Groupement Syndical des entreprises de travaux forestiers d'Alsace (GSETFA), Quali Travaux Forestiers Lorraine, Entrepreneurs des Territoires (EDT) Grand Est, ONF	
Partenaires intéressés	COFOR Grand Est	
Calendrier	étude à partir de 2019, investissement à partir de 2020	
Budget	5 000 € (3 000 € FIBOIS Grand Est + 2 000 € SYCOPARC)	
Indicateurs	- mise à jour des données sur le parc matériel de FIBOIS Grand Est - nombre de journées d'information aux ETF organisées par le SYCOPARC, en partenariat avec FIBOIS Grand Est.	

ACTION 9	Sensibiliser et accompagner les collectivités dans la contractualisation et la valorisation des ETF locales, et accompagner les entreprises dans le développement durable de leurs activités	ACTION RÉCURRENTÉ
		Action à développer et à articuler avec les actions régionales menées par les acteurs concernés
Piste d'action proposée	Après des donneurs d'ordre, valoriser les ETF locales engagées dans la charte de bonnes pratiques des ETF, accompagner la mise en place par l'ONF d'un suivi de la qualité des chantiers en forêt publique (déjà expérimenté en forêt domaniale) pris en compte ensuite dans la consultation des entreprises. Organiser des concertations COFOR-ONF-ETF pour la mise en œuvre de contrats pluriannuels. Cette action s'inscrit dans le cadre des missions de FIBOIS Grand Est au niveau régional. L'animateur de la CFT appuiera l'association dans ses missions sur le territoire de la CFT.	

Objectifs visés	2.1
Acteurs ciblés	collectivités, ONF, et Entreprises de travaux forestiers
Porteurs identifiés	COFOR Grand Est, Fibois Grand Est, SYCOPARC
Partenaires clés	ONF, GSETFA, EDT, Quali Travaux Forestiers Lorraine
Partenaires intéressés	-
Calendrier	au fil de l'eau
Budget	6 000 € soit 3 000 € / an pendant 2 ans
Indicateurs	- Nombre de réunions d'information organisées auprès des communes - Mise en place du suivi de la qualité des chantiers dans les communes - Nombre de contrats pluriannuels mis en place avec les ETF

→ **ORIENTATION 1.4 RENFORCER L'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES DE TRANSFORMATION DU BOIS VIA DES PLATE-FORMES RELAIS**

ACTION 10	Réaliser une étude de faisabilité technico-commerciale pour la mise en place d'une ou de plusieurs plates-formes de stockage, de tri et de dépôts en forêt publique et privée	cf. fiche action détaillée
		Action Phare
Piste d'action proposée	Réaliser et suivre trois études de faisabilité juridique, économique et technico-commerciale pour la mise en place : d'une ou de plusieurs plates-formes de stockage en cas de tempête, d'une plate-forme de stockage temporaire pour la valorisation de grandes qualités. Participer aux recherches de financements pour la réalisation des différentes plates-formes.	
Objectifs visés	2.2, 3.1, 4.3	
Acteurs ciblés	ONF, COSYLVAL, transporteurs forestiers, négociants de bois	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	ONF, COSYLVAL, Coopérative Forêt & Bois de l'Est, Pro Silva, Agroparistech	
Partenaires intéressés	Fibois Grand Est, COFOR Grand Est	
Calendrier	2019 - 2021	
Budget	30 000 €	



PROJET 2

ASSURER LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE DE TRANSFORMATION DU BOIS LOCAL : DÉVELOPPER LES DÉBOUCHÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE POUR LES ESSENCES LOCALES ET LES PROMOUVOIR

CONTEXTE

Parmi les acteurs de la filière forêt-bois locale, représentés par près de 140 entreprises et 1500 salariés sur le territoire d'étude, le secteur de la seconde transformation représente 60% du chiffre d'affaire généré par la filière locale. Ces entreprises sont créatrices de valeur ajoutée et valorisent le bois qu'elles transforment.

Toutefois, une réelle fracture s'observe entre les entreprises locales de la première transformation et celles de la seconde transformation. Les entreprises de première transformation sont fragilisées : le faible niveau d'investissement au cours des dernières années ne leur permet pas de se positionner sur un marché du bois de plus en plus concurrentiel et mondialisé. Les produits

qu'elles fabriquent sont majoritairement exportés, n'étant pas adaptés à la demande locale des entreprises de seconde transformation. Ces dernières ont besoin de produits techniques, nécessitant un processus de fabrication plus poussé.

La CFT des Vosges du Nord a pour vocation de structurer une filière locale de valorisation de la ressource forestière locale (dont le hêtre et le pin sylvestre principalement), en ayant pour objectif de :

- Développer les débouchés pour le hêtre et le pin sylvestre, actuellement sous valorisés ;
- Accompagner les évolutions et la montée en compétences des entreprises locales, pour les aider à innover et à entreprendre ;
- Assurer la mise en vente et la prescription des produits en bois local.

ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES

→ ORIENTATION 2.1 DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRODUITS EN BOIS LOCAL TOUT EN ACCOMPAGNANT LES ÉVOLUTIONS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

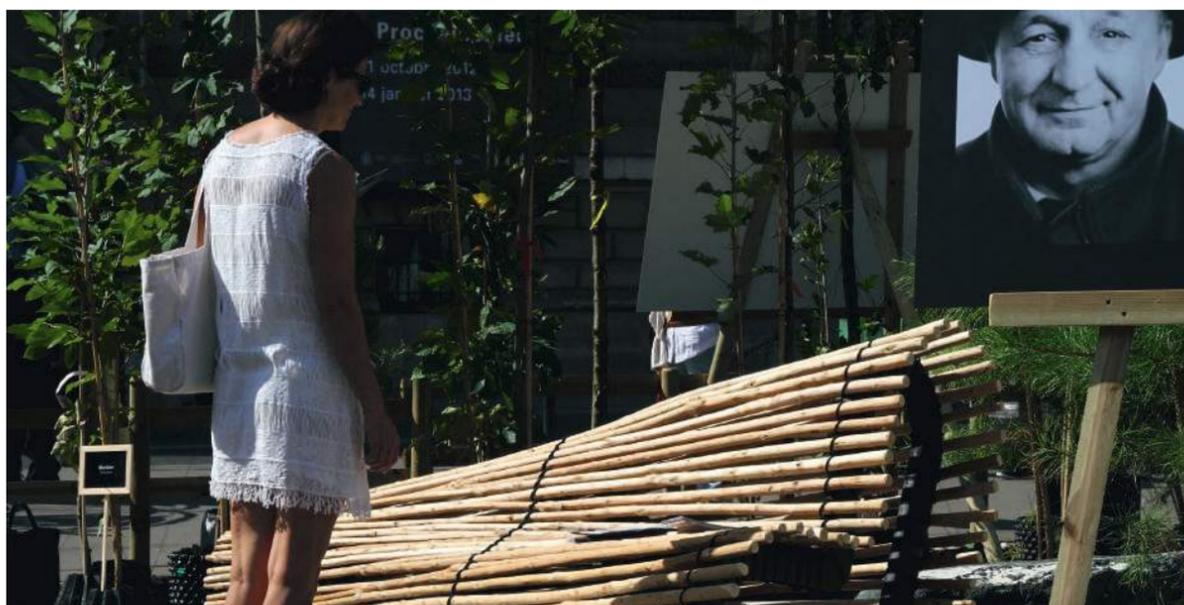
ACTION 11	Réaliser des audits personnalisés des entreprises pour les accompagner dans leurs innovations et optimiser leur fonctionnement actuel	cf. fiche action détaillée
		Action phare
Piste d'action proposée	Réaliser des audits personnalisés des entreprises pour les accompagner dans leurs innovations et optimiser leur fonctionnement actuel : inventaire des entreprises intéressées, audit de 3 ou 4 entreprises selon les financements.	
Objectifs visés	3.3	
Acteurs ciblés	entreprises de transformations du bois (1 ^{ère} et 2 ^e transformation)	
Porteur identifié	Synbol	
Partenaires clés	Fibois Grand Est, CSIB	
Partenaires intéressés	SYCOPARC, CCI Grand Est, PLAB Grand Est	
Calendrier	2019 - 2020	
Budget	30 000 € Des dispositifs de financement et d'accompagnement existants seront à privilégier : via la DIRECCTE et la Région Grand Est (Usine du futur et Grand E-nov).	

ACTION 12	Accompagner les entreprises qui souhaitent développer et mettre en œuvre des produits en bois à forte valeur ajoutée adaptés aux essences locales pour la fabrication d'ouvrages de bâtiment	cf. fiche action détaillée
		Action phare
Action en cours	L'association Synbol met en place une action qui vise à accompagner 3 entreprises dans la fabrication de procédés innovants intervenant dans la fabrication d'ouvrages de bâtiment (il s'agit d'une partie simple d'un lot, d'une entité qui fait partie d'un bâtiment, par exemple la charpente, le bardage, le solivage, etc.).	
Piste d'action proposée	Intégrer les innovations dans les productions locales et accompagner les entreprises qui souhaitent développer et mettre en œuvre des produits en bois adaptés aux essences locales pour la fabrication d'ouvrages de bâtiment : inventaire des entreprises intéressées, étude de marché des produits à développer, accompagnement de l'entreprise dans le processus de fabrication, étude de maîtrise des prix, faciliter la prescription et la mise en marché de ces produits. Doit être articulée avec l'action phare 19.	
Objectifs visés	3.1, 3.2, 3.3	
Acteurs ciblés	entreprises de transformations du bois (première ou seconde transformation)	
Porteur identifié	Synbol	
Partenaires clés	Fibois Grand Est, CSIB, CCI Grand Est	
Partenaires intéressés	PETR du Pays d'Epinal, CRITT et LERMAB	
Calendrier	2019 - 2020 puis au fil de l'eau	
Budget	53 000 € pour 2 campagnes d'appel à projets	

ACTION 13	Prospecter les innovations et de nouveaux débouchés à forte valeur ajoutée en Hêtre et les diffuser lors du colloque Terres de Hêtre	ACTION RÉCURRENTE
		Action à développer
Piste d'action proposée	Réaliser ou relayer la veille autour des projets de recherches & développement pour la valorisation du bois de hêtre. Présenter un projet novateur, ou une entreprise par an lors du colloque annuel organisé par les partenaires de Terres de Hêtre.	
Objectifs visés	3.3, 4.2, 4.3	
Acteurs ciblés	entreprises, laboratoires de recherches	
Porteur identifié	PETR du Pays d'Epinal, CRITT	
Partenaires clés	SYCOPARC, CRITT et LERMAB	
Partenaires intéressés	Fibois Grand Est, Grand E-Nov et CCI Grand Est	
Calendrier	au fil de l'eau	
Budget	2 500 € soit 500 € par an	

ACTION 14	Développer la mise en commun de matériel entre entreprises	ACTION PONCTUELLE
		Action à développer
Piste d'action proposée	inventaire des entreprises intéressées, étude de leur matériel en dormance et de ce qui pourrait être mutualisé (notamment pour la logistique de transport).	
Objectifs visés	3.2, 4.2	
Acteurs ciblés	entreprises	
Porteur identifié	Synbol	
Partenaires clés	-	
Partenaires intéressés	CCI Grand Est, Fibois Grand Est	
Calendrier	au fil de l'eau	
Budget	10 000 €	

ACTION 15	Accompagner le GIE dont font partie des entreprises locales pour la production industrialisée d'un panneau contre-croisé (CLT) mixte hêtre/pin sylvestre	ACTION PONCTUELLE
		Action à développer
Action en cours	un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) est en cours de montage pour s'engager dans un projet de production industrialisée de panneaux contre-croisés (CLT) mixte hêtre/pin sylvestre, dont le site de production serait installé sur l'ancien site industriel de l'entreprise Depalor.	
Piste d'action proposée	suivi de l'avancement du projet et mise à disposition d'ingénierie territoriale pour faciliter la prescription et la mise en marché du produit	
Objectifs visés	3.1, 3.3	
Acteurs ciblés	entreprises	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	-	
Partenaires intéressés	Synbol, CCI, Fibois Grand Est	
Calendrier	au fil de l'eau	
Budget	temps mission d'animation	



ACTION 16	Accompagner le développement de la filière de production locale de menuiseries adaptées aux patrimoines en carrelets de pin sylvestre	ACTION PONCTUELLE
Action en cours	Action : après avoir mis en place un cahier des charges qui répond aux caractéristiques des menuiseries patrimoines (adaptées au bâtiment patrimonial, datant d'avant 1948), une action est en cours pour 2 objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Former les menuisiers à l'application de ce cahier des charges, pour produire des fenêtres patrimoniales • Accompagner dans un second temps les entreprises de première transformation dans le procédé de fabrication de carrelets en pin sylvestre. 	
Piste d'action proposée	accompagner les entreprises de menuiserie dans l'adaptation de l'outil de production, dans la validation des tests techniques pour la normalisation CE, et pour la formation à la pose et à la mise en œuvre du produit. Les entreprises seront aussi accompagnées pour l'utilisation du bois local. Doit être articulée avec l'action phare 19.	
Objectifs visés	3.1, 3.3	
Acteurs ciblés	entreprises	
Porteur identifié	Fibois Grand Est	
Partenaires clés	SYCOPARC, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	
Partenaires intéressés	PLAB Grand Est, CSIB	
Calendrier	2019-2020-2021	
Budget	temps d'animation / Budget demandé par Fibois Grand Est : total de 190 160 € sur 36 mois	
Indicateurs	Le nombre de formations dispensées Le nombre d'entreprises de menuiserie accompagnées et formées Le nombre d'entreprises de 1re transformation souhaitant investir dans la production de carrelets locaux	

ACTION 17	Utiliser la création pour mobiliser les artisans qui transforment le bois sur le territoire	ACTION RÉCURRENTE
Action en cours	un concours associant des designers et des artisans a été lancé en juillet 2018 pour l'élaboration d'une gamme de mobilier tertiaire en hêtre.	
Piste d'action proposée	organiser des concours ou appels à projets récurrents favorisant les synergies entre créateurs et artisans, afin de faire émerger de nouveaux produits à haute valeur ajoutée. Doit être articulée avec l'action phare 19.	
Objectifs visés	3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3	
Acteurs ciblés	entreprises, collectivités	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	Fibois Grand Est, PLAB Grand Est, Creacro, CSIB	
Partenaires intéressés	PETR du Pays d'Epinal	
Calendrier	à partir de 2020	
Budget	72 000 € pour deux concours	

ACTION 18	Répondre à une demande émergente en mobilier, agencement et équipement du territoire de façon innovante	ACTION RÉCURRENTE
Action en cours	un projet est en cours pour réaliser des aménagements pour des emplacements de bivouacs le long du GR 53. Un partenariat pourrait être envisagé avec l'atelier du bois – ONF à Xertigny pour développer une gamme d'aménagement particulière et réalisée avec du bois local. Un projet de développement est également en cours avec un projet test d'aménagement au bord d'un étang avec du bois de durabilité augmentée, traité par thermo-chauffage (procédé équivalent à la réтификаtion*). Dans le cadre du projet Interreg sur le châtaignier en 2014, une gamme de mobilier d'accueil extérieur a été créée par Thibaut Schell en 2016	
Piste d'action proposée	Répondre de manière adaptée aux besoins identifiés et développer les démarches appropriées afin de mobiliser les acteurs et apporter des solutions novatrices. Les produits existants peuvent être valorisés, et de nouveaux produits peuvent être conçus via des appels à projets, concours, et tout autre outil qui permet la synergie entre les acteurs du territoire. Recenser et partager avec d'autres territoires les solutions déjà mises en œuvre (ex : mobilier extérieur en bois local du Pays de la Déodatie).	
Objectifs visés	3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.4	
Acteurs ciblés	entreprises, collectivités, associations	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	ONF, PLAB Grand Est, CSIB, Fibois Grand Est	
Partenaires intéressés	PETR d'Epinal, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	
Calendrier	à partir de 2019	
Budget	90 000 € soit 3 projets à 30 000 €	

→ **ORIENTATION 2.2** **PROMOUVOIR LA FILIERE BOIS DU TERRITOIRE ET LA VENTE DES PRODUITS BOIS LOCAL : RENDRE VISIBLE ET ACCESSIBLE L'OFFRE EN BOIS LOCAL POUR LES PRESCRIPTEURS ET LE GRAND PUBLIC**

ACTION 19	Accompagner les entreprises dans la mise en vente des produits en bois local, les rendre accessibles au grand public	cf. fiche action détaillée
		Action phare
Piste d'action proposée	Réaliser une étude technique et commerciale et de benchmarking sur les possibilités et les outils de mise en marché et de commercialisation des différents produits de la filière bois, sciages, produits semi-finis et finis, inventaire des entreprises intéressées. Dans un second temps, proposer aux entreprises intéressées un accompagnement dans leurs projets d'optimisation de la mise en marché de leurs produits. Proposer des solutions adaptées à leurs produits et à leurs clients, accompagner les réflexions et les initiatives à l'échelle du territoire et/ou au développement d'un moyen de mise en vente particulier adapté à la filière locale de transformation du bois (ex : marques, labellisation de produits, catalogue, ou maison d'édition). Réfléchir à la labellisation de produits par la marque Valeur Parc, et/ou la labellisation de produits par la marque Terres de Hêtre. Inventaire de revendeurs intéressés (boutiques et distributeurs), mise en place de partenariats.	
Objectifs visés	4.3, 4.4	
Acteurs ciblés	entreprises, revendeurs et grand public	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	PETR du Pays d'Epinal, Synbol, PLAB Grand Est, CSIB, Fibois Grand Est	
Partenaires intéressés	COFOR Grand Est	
Calendrier	à partir de 2021	
Budget	26 000 €	



ACTION 20	Développer la marque Terres de Hêtre	ACTION RÉCURRENTE
Action en cours	Le cahier des charges de la marque Terres de hêtre a évolué pour s'adapter au territoire des Vosges du Nord, le SYCOPARC étant devenu co-animateur de la marque depuis octobre 2017.	
Piste d'action proposée	Réaliser une étude sur le marketing territorial associé à la marque et un plan d'action pour développer la labellisation par la marque Terres de Hêtre, pour des produits ou des structures et faire en sorte que la marque soit visible par les consommateurs. Il s'agira donc de s'adjoindre des compétences d'une agence spécialisée dans la conception de stratégies de marketing territorial, pour définir un plan d'action adapté. Les actions préconisées pourront ensuite être mises en œuvre sur les deux territoires, par exemple : inventaire des entreprises intéressées par la marque Terres de Hêtre, et inventaire des produits qui pourraient être labellisés, réalisation d'un catalogue, disponible sur le site internet, stand dans une boutique, goodies et éléments de communication, etc.	
Objectifs visés	4.4	
Acteurs ciblés	entreprises, collectivités, prescripteurs et grand public	
Porteur identifié	SYCOPARC et PETR du Pays d'Epinal	
Partenaires clés	ONF, PLAB Grand Est	
Partenaires intéressés	Fibois Grand Est, Synbol, CSIB	
Calendrier	à partir de 2019	
Budget	50 000 €	

ACTION 21	Création d'un support médiatique pour promouvoir la filière forêt-bois des Vosges du Nord	ACTION PONCTUELLE
		Action à développer
Piste d'action proposée	Compléter les annuaires d'entreprises existants (Fibois Grand Est, ou Eco-Rénover (rajouter une catégorie bois) ...). Réaliser un kit de communication pour animer un stand et présenter les enjeux de la filière bois locale : réfléchir aux bons vecteurs de communication, comme la réalisation d'un film ou de clips promotionnels ciblés sur quelques entreprises du territoire par exemple, des supports de communication de type flyer, carnet ou poster, kakémono et/ou tout autre module complémentaire permettant de mettre en avant la filière et/ou les produits (exemples de prototype ou réutilisation d'autres produits existants). Promouvoir les produits en bois marqués par les marques Terres de Hêtre et/ou Valeur Parc.	
Objectifs visés	4.4	
Acteurs ciblés	entreprises, collectivités, prescripteurs et grand public	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	Synbol, PLAB Grand Est	
Partenaires intéressés	Fibois Grand Est, PETR du Pays d'Epinal, ONF	
Calendrier	au fil de l'eau	
Budget	17 000 €	

ACTION 22	Proposer une communication pour les professionnels et le grand public sur la construction bois	ACTION RÉCURRENTÉ
		Action à développer
Piste d'action proposée	Réfléchir au bon vecteur de communication, organiser des journées portes ouvertes, ou participer aux salons et événements : proposer un stand pour communiquer sur la construction bois, sur la filière bois des Vosges du Nord, les produits bois, les bâtiments démonstrateurs, etc.	
Objectifs visés	4.1, 4.3, 4.4	
Acteurs ciblés	entreprises, collectivités, architectes, prescripteurs, grand public	
Porteur identifié	Synbol	
Partenaires clés	Fibois Grand Est	
Partenaires intéressés	COFOR Grand Est, Chambres d'Agriculture, SYCOPARC, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	
Calendrier	au fil de l'eau	
Budget	5 000 €	

ACTION 23	Accompagner la mise en place d'un Consortium d'acteurs pour créer une offre mutuelle et être visible par les promoteurs	ACTION PONCTUELLE
		Action à développer
Piste d'action proposée	inventaire des entreprises intéressées, accompagnement de l'élaboration d'un cahier des charges et des modalités. Accompagnement des entreprises et du montage du dossier.	
Objectifs visés	3.2, 4.2	
Acteurs ciblés	prescripteurs et entreprises	
Porteur identifié	Synbol	
Partenaires intéressés	Fibois Grand Est, CCI Grand Est, SYCOPARC	
Calendrier	au fil de l'eau	
Budget	10 000 €	



→ ORIENTATION 2.3 PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LA PRESCRIPTION DES PRODUITS EN BOIS LOCAL POUR GARANTIR LA DEMANDE FACE AUX PRODUCTIONS DES ENTREPRISES LOCALES

ACTION 24	Réaliser des études d'Assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage sur la réalisation de projets pilotes en construction en bois local	cf. fiche action détaillée
		Action phare
Piste d'action proposée	Inventorier les projets portés par des communes intéressées, accompagner les communes et suivre l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour intégrer autant que possible le bois local dans les projets, valoriser et communiquer sur les réalisations.	
Objectifs visés	4.1, 4.3	
Acteurs ciblés	collectivités et prescripteurs	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	Fibois Grand Est, COFOR Grand Est, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau	
Partenaires intéressés	PETR du Pays d'Epinal, ONF	
Calendrier	dès 2019	
Budget	122 000 € soit 2 projets à 61 000 €	

ACTION 25	Diffuser et promouvoir les guides pour construire et rénover en bois et en bois local et à l'intégration dans les marchés publics	ACTION PONCTUELLE
		Action à développer
Piste d'action proposée	Assurer la promotion et la diffusion des guides (guides réalisés par les COFOR et Fibois Grand Est) auprès des professionnels, des prescripteurs, des écoles d'architectes, et des maîtres d'ouvrage. Valoriser et communiquer sur les réalisations, capitaliser les retours d'expérience et les retombées sur le territoire. Communiquer sur les guides en devenir : celui basé sur l'étude des systèmes constructifs en bois local de la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn, en assurant son impression papier et sa diffusion. Valoriser et communiquer sur les réalisations, capitaliser les retours d'expérience et les retombées sur le territoire (action en cours de Fibois Grand Est).	
Objectifs visés	4.1, 4.4	
Acteurs ciblés	maîtres d'ouvrage, prescripteurs et entreprises	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires clés	Fibois Grand Est, Synbol, COFOR Grand Est	
Calendrier	dès 2019	
Budget	4 000 €	

PROJET 3 PÉRENNISER LA DYNAMIQUE ET FAIRE VIVRE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DES VOSGES DU NORD

CONTEXTE

La Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord a pour vocation d'atteindre les objectifs définis collectivement lors de son élaboration, et de concrétiser les actions identifiées dans la stratégie. Pour y parvenir, il est nécessaire d'instaurer un suivi des actions en cours et de mettre en place une coordination entre les acteurs impliqués, les partenaires et les opérateurs.

Pour y parvenir, l'efficacité de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord reposera sur la poursuite de l'animation et de la coordination entre les acteurs pour le bon déroulement des projets. Un poste d'animateur est nécessaire. La synergie créée entre les acteurs doit également être maintenue. Les rencontres, les échanges, et les projets réalisés dans le cadre de la CFT des Vosges du Nord permettront de continuer à tisser les liens entre les acteurs, et de soutenir leur implication dans cette démarche.

→ ORIENTATION 3.1 ANIMER LA BONNE COORDINATION ENTRE LES ACTEURS ET LE BON DÉROULEMENT DES ACTIONS

ACTION 26	Animer le programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord - poste à 75%	ACTION RÉCURRENTÉ
		Action à poursuivre
Piste d'action proposée	Assurer le bon déroulement des actions prévues dans le cadre de la CFT des Vosges du Nord et maintenir la pérennité de la dynamique entre les acteurs.	
Objectifs visés	-	
Acteurs ciblés	l'ensemble des acteurs touchés par les actions de la CFT des Vosges du Nord	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Calendrier	dès 2019	
Budget	206 250 € soit 41 250 € / an	

ACTION 27	Animer l'association SYNBOL, vers une autonomie financière dans 2 ans - poste à 25%	ACTION RÉCURRENTÉ
		Action à poursuivre
Piste d'action proposée	Poursuivre la dynamique entre les entreprises de l'association Synbol, et assurer le bon déroulement des actions en cours.	
Objectifs visés	4.2	
Acteurs ciblés	entreprises de Synbol	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaire clé	Synbol	
Calendrier	dès 2019	
Budget	68 750 € soit 13 750 € / an	





→ **ORIENTATION 3.2 MAINTENIR LA SYNERGIE AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DE TERRITOIRE**

ACTION 28	Réaliser des voyages d'étude pour découvrir un territoire qui s'est investi dans la valorisation de la ressource forestière en hêtre si possible	ACTION RÉCURRENTÉ
		Action à développer
Piste d'action proposée	Assurer le bon déroulement des actions prévues dans le cadre de la CFT des Vosges du Nord et maintenir la pérennité de la dynamique entre les acteurs.	
Objectifs visés	4.1, 4.2	
Acteurs ciblés	entreprises de Synbol	
Porteur identifié	SYCOPARC	
Partenaires intéressés	tous les partenaires (porteurs, clés ou intéressés) de la CFT Vosges du Nord, les collectivités du territoire, etc.	
Calendrier	dès 2019	
Budget	30 000 € pour 2 voyages	

3.3

LES ACTIONS PHARES EN DETAIL

FICHE ACTION N°3

ORIENTATION 1.2. AUGMENTER ET TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE FORESTIERE		
ACTION 3	Provoquer des échanges croisés et de transmission de savoir-faire entre les acteurs de la filière forêt-bois locale	Action phare
Action phare	créer de la synergie entre les acteurs de la filière forêt-bois locale	
Objectifs visés	1.2, 4.2, 4.4	
Acteurs ciblés	tous les acteurs professionnels de la filière forêt-bois	
LE PROJET	La filière forêt-bois est assez cloisonnée et les acteurs n'ont pas l'occasion de se rencontrer et de partager des temps d'information et d'échanges. Ces temps permettent une interconnaissance et une meilleure synergie entre les acteurs à l'amont et à l'aval de la même filière, ainsi qu'un partage des connaissances des différentes professions à l'interface entre la même matière première : le bois.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Faire en sorte que les acteurs de la filière se connaissent mieux, se forment aux intérêts et besoins des autres métiers de la filière, et enrichissent leurs propres connaissances en participant à des ateliers et des sessions pratiques d'échanges.	
CONTENU DES ACTIONS PROPOSÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des journées thématiques et de rencontres : visites et échanges entre professionnels de l'amont et de l'aval de la filière. • Valoriser les outils existants pour favoriser le dialogue et croiser les regards : le réseau des marteloscopes et les forêts écoles pour des sessions d'entraînement avec les professionnels et gestionnaires forestiers, le SylvoTrophée expérimenté sur le territoire du PNR des Vosges du Nord pour le regard croisé entre les trois fonctions de la forêt (économie, écologie, social). • Proposer un calendrier des rencontres et des ateliers ou sessions pratiques. • Les thématiques et le public ciblé sera à définir chaque année. Exemples de thématiques : l'estimation des qualités des grumes, gestion des essences invasives telles que Prunus serotina, intégrer la dimension économique dans l'analyse des marteloscopes avec l'EFI, mais aussi échanges autour des contraintes de la 1ère et 2ème transformation, rendement du sciage, caractéristiques des bois, état des marchés économiques, etc.	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres organisées et nombre de participants ; • Nombre d'ateliers pratiques organisés par an et nombre de participants • Nombre de structures professionnelles et formatrices impliquées dans l'organisation et le contenu des journées et des ateliers. 	



BUDGET PRÉVISIONNEL

Contenu du projet	Budget prévisionnel
Coordination entre les partenaires techniques : choix des sujets, choix des intervenants / an	1500 €
Organiser les journées thématiques : communication, invitation, contenu des échanges et lieux des visites, retour d'expérience et capitalisation / an	1500 €
Temps animateurs partenaires / an	2000 €
Total / an	5 000 €
TOTAL	25 000 €

Calendrier prévisionnel	minimum 2 événements par an : Les sorties entre amont et aval de la filière Les sorties forestières : Sylvotrophée, marteloscope ou forêt école Planification et organisation 1 an à l'avance.
Porteur identifié	SYCOPARC
Partenaires clés	CRPF, ONF, COSYLVAL, Pro Silva, COFOR Grand Est, Forestiers d'Alsace et Chambres d'agriculture, CSIB, Fibois Grand Est
Partenaires intéressés	SYMBOL, COSYLVAL, Coopérative Forêt & Bois de l'Est, Pro Silva, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau
Engagements des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Se mettre d'accord sur les thématiques à aborder et le nombre d'événements à organiser chaque année ; • Contribuer à l'organisation de ces journées, participer aux choix des lieux à visiter, des intervenants, et de l'invitation aux professionnels ; • Contribuer à l'organisation d'ateliers pratiques pour proposer aux professionnels des exercices valorisant les outils existants destinés à favoriser le dialogue et croiser les regards : marteloscopes, forêts écoles, ou sylvotrophée ; • Diffuser le calendrier des événements organisés, en faire la promotion auprès des professionnels ; • Si besoin, mettre à disposition du personnel pour la bonne animation de ces journées.

FICHE ACTION N°10

ORIENTATION 1.4. RENFORCER L'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES LOCALES DE TRANSFORMATION DU BOIS VIA DES PLATES-FORMES RELAIS

ACTION 10	Réaliser une étude de faisabilité technico-commerciale pour la mise en place d'une ou de plusieurs plates-formes de stockage, de tri et de dépôts en forêt publique et privée	Action phare
Action phare	Mieux vendre les bois et répondre à l'approvisionnement des entreprises de transformation du bois local	
Objectifs visés	2.2, 3.1, 4.3	
Acteurs ciblés	ONF, COSYLVAL, gestionnaires forestiers, transporteurs forestiers, négociants de bois	

LE PROJET

Une plateforme de stockage est un endroit où sont stockées de manière temporaire les grumes de bois, avant leur vente ou avant leur transport vers les scieries. Ces aménagements sont particulièrement importants lors des épisodes de tempêtes, afin de pouvoir valoriser tous les bois déracinés, les chablis, qui représentent un volume très important difficilement absorbable par la filière. Ces plates-formes sont lourdes à mettre en place, et les délais portent préjudice à la valorisation du bois en cas de tempêtes. Le projet consiste à concevoir les études et la préparation nécessaires à la définition d'une stratégie de mise en place de plates-formes de stockage (sous aspersion par exemple) pour répondre à la bonne valorisation des bois en cas de tempête.

Une étude économique pourra également être réalisée pour étudier la faisabilité d'une plate-forme de stockage potentiel pour des grumes de super-qualités (de type de la plate-forme à Saint-Avold). Ces bois étant alors regroupés, ils constituent des lots de vente de bois plus conséquents et sont mieux valorisés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs sont à caractère économique, environnemental et social :

- économiques : valoriser et préserver les plus belles qualités des bois, faire des lots de vente plus homogènes (mieux vendre le bois), réduire la pression sur l'approvisionnement hors périodes d'exploitations,
- environnemental : limiter les dégâts au sol,
- et social : proposer un meilleur accueil du public en forêt (moins de stockage de bois en forêt, surtout en cas de tempête).

CONTENU DES ACTIONS PROPOSÉES

- Réaliser une étude de faisabilité juridique, économique et technico-commerciale pour la mise en place d'une ou de plusieurs plates-formes de stockage en cas de tempête :
 - Suivre l'étude technico-commerciale (quel type de plate-forme pour les besoins du territoire),
 - Suivre l'étude d'impact et l'optimisation de la répartition géographique (quels emplacements stratégiques),

CONTENU DES ACTIONS PROPOSÉES	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la suite du projet pour la mise en place de 2 ou 3 place de dépôts et de stockage : choix des emplacements stratégiques et du foncier disponible, recherches de partenaires, recherches de financements, etc. • Réaliser une étude de faisabilité économique et technico-commerciale pour la mise en place d'une plate-forme de stockage temporaires pour la valorisation des super-qualités. • Réaliser une étude de faisabilité économique et technico-commerciale pour la mise en place d'une plate-forme de stockage temporaires pour la valorisation des super-qualités.
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des études et rendu des rapports • Nombre de plates-formes identifiées et nombre d'acteurs mobilisés dans la suite du projet • Nombre de plates-formes mises en place • Mètre cube de bois stocké • Mètre de cube de bois vendu • Evaluation de la plus-value de la plate-forme

BUDGET PRÉVISIONNEL

Contenu du projet	Budget prévisionnel
Etude juridique, économique et technico-commerciale pour des plate-formes de stockage en cas de tempête, et fournir un dossier clé en main	20 000 €
Etude de faisabilité économique et technico-commerciale pour la mise en place d'une plate-forme de stockage temporaires pour la valorisation des super-qualités	10 000 €
TOTAL	30 000 €

Calendrier prévisionnel	Etude technico-commerciale : 6 mois Coût pour une étude d'impact des sites identifiés : 1 an
Porteur identifié	SYCOPARC
Partenaires clés	ONF, COSYLVAL, Coopérative Forêts & Bois de l'Est, Pro Silva, Agroparistech
Partenaires intéressés	Fibois Grand Est, COFOR Grand Est
Engagements des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux réunions nécessaires pour la bonne gouvernance du projet • Mobiliser les partenaires et acteurs impliqués dans la démarche • Suivre les études réalisées • Accompagner les réflexions pour la poursuite du projet et sa concrétisation

FICHE ACTION N°11

ORIENTATION 2.1 DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRODUITS EN BOIS LOCAL TOUT EN ACCOMPAGNANT LES ÉVOLUTIONS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

ACTION 11	Réaliser des audits personnalisés des entreprises pour les accompagner dans leurs innovations et optimiser leur fonctionnement actuel	Action phare
Objectifs visés	3.3	
Acteurs ciblés	entreprises de transformations du bois (première et seconde transformation)	

LE PROJET	Les entreprises de transformations du bois sur le territoire sont en majorité des petites entreprises (moins de dix salariés) et fonctionnent parfois de manière très familiale. Ces entreprises n'ont pas forcément ni le recul ni les moyens de pouvoir analyser leur mode de fonctionnement et de l'optimiser. Il est nécessaire de les accompagner pour qu'elles puissent maintenir et développer leur activité. Cette action est proposée par l'association Synbol : <i>Amélioration de la compétitivité des entreprises de la filière forêt-bois locale, pour garantir leur pérennité, par la mise en œuvre des bonnes pratiques humaines et industrielles (méthodes LEAN).</i>
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Optimiser le fonctionnement des entreprises, les rendre plus compétitives pour qu'elles puissent répondre aux demandes des marchés économiques.
CONTENU DES ACTIONS PROPOSÉES	<p>Réaliser des audits personnalisés des entreprises pour les accompagner dans leurs innovations et optimiser leur fonctionnement actuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des entreprises intéressées, - Audit et accompagnement de 4 entreprises. <p>Ces audits devront permettre de connaître les potentiels de fonctionnement actuel et futur de l'entreprise. Le Lean management pourra être envisagé pour apporter des solutions d'optimisation du fonctionnement de l'entreprise. Cette dernière pourra également être accompagnée pour mettre au point son projet d'entreprise et sa stratégie d'évolution. Il sera envisagé de les accompagner dans leurs évolutions et leurs choix d'investissement, si l'entreprise souhaite évoluer. Accompagnement des projets et des dossiers.</p>
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises auditées • Nombre de projets d'évolution des entreprises, et des dossiers montés



BUDGET PRÉVISIONNEL

Contenu du projet	Budget prévisionnel
Inventaire des entreprises intéressées : lancement des invitations, choix des entreprises candidates	1 000 €
4 audits : diagnostic de performance et amélioration possible (Lean management)	28 000 €
Suivi post audit et accompagnement des entreprises	1 000 €
TOTAL	30 000 €

Des dispositifs de financement et d'accompagnement existants seront à privilégier : via la DIRECCTE et la Région Grand Est (Usine du futur et Grand E-nov).

Calendrier prévisionnel	2019-2020 Réalisation des 4 audits : 6 mois Suivi des projets d'évolution des entreprises : 1 an
Porteur identifié	Synbol
Partenaires clés	Fibois Grand Est
Partenaires intéressés	SYCOPARC, CCI Grand Est, PLAB Grand Est
Engagements des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les entreprises légitimes • Accompagnement des projets d'évolution portés par les entreprises

FICHE ACTION N°12

ORIENTATION 2.1 DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRODUITS EN BOIS LOCAL TOUT EN ACCOMPAGNANT LES ÉVOLUTIONS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

ACTION 12	Accompagner les entreprises qui souhaitent développer et mettre en œuvre des produits en bois à forte valeur ajoutée adaptés aux essences locales	Action phare
Objectifs visés	3.1, 3.2, 3.3	
Acteurs ciblés	entreprises de transformations du bois (première ou seconde transformation)	

LE PROJET	Une action en cours est portée par l'association SYNBOLE qui a répondu à un appel à projets du dispositif ADEVBOIS pour accompagner la production de produits bois par les entreprises membres de l'association. Cette action s'intitule : Recherche de procédés simples et légers adaptés à l'utilisation de bois locaux pour la fabrication d'ouvrages de bâtiment, et s'applique aujourd'hui pour 3 entreprises membres de l'association. Afin de poursuivre la valorisation des essences locales par la multiplication des débouchés, d'autres entreprises pourraient bénéficier de cet accompagnement.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Intégrer les innovations dans les productions locales, rendre les entreprises locales plus compétitives sur certains marchés, développer les débouchés à forte valeur ajoutée pour les essences locales.
CONTENU DES ACTIONS PROPOSÉES	<p>ACTION EN COURS : L'association Synbol met actuellement en place une action qui vise à accompagner 2 entreprises dans la fabrication de procédés innovants intervenant dans la fabrication d'ouvrages de bâtiment (il s'agit d'une partie simple d'un lot, d'une entité qui fait partie d'un bâtiment, par exemple la charpente, le bardage, le solivage, etc.).</p> <p>Cet accompagnement consiste en 3 études autour du projet de chaque entreprise : étude benchmarking produit, étude du processus de fabrication avec l'entreprise, étude économique et maîtrise des coûts de production.</p> <p>DONNER SUITE À CETTE ACTION EN COURS : L'action pourrait être reconduite, tous les deux ans, pour accompagner de nouvelles entreprises dont les produits peuvent mais ne sont pas forcément associés à des ouvrages de bâtiments (ameublement, aménagement, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude benchmarking autour du produit - Etude du processus de fabrication avec l'entreprise - Etude économique et maîtrise des coûts
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises accompagnées • Nombre de contrats de vente passés par l'entreprise accompagnée • Volume de nouveaux produits commercialisés



BUDGET PRÉVISIONNEL

Contenu du projet	Budget prévisionnel
Inventaire des entreprises intéressées : lancement des invitations, choix de 2 entreprises candidates, et assistance technique par un bureau d'étude	1 000 €
Définition du produit à développer	3 000 €
Accompagnement du processus et des prototypes	6 500 €
Accompagnement maîtrise d'œuvre : architecture et ingénierie bois	16 000 €
TOTAL : PAR PROJET (TOUS LES DEUX ANS)	26 500 €
TOTAL	53 000 €

Calendrier prévisionnel	2019-2020 et au fil de l'eau Réalisation action Synbol : 2019-2020 Accompagnement d'autres entreprises : 2 campagnes d'appel à projet : 2020-2021 et 2022-2023
Porteur identifié	Synbol
Partenaires clés	Fibois Grand Est, CSIB, CCI Grand Est
Partenaires intéressés	PETR du Pays d'Epinal, CRITT et LERMAB
Engagements des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les entreprises légitimes • Accompagnement des projets portés par les entreprises



FICHE ACTION N°19

ORIENTATION 2.2 PROMOUVOIR LA FILIERE BOIS DU TERRITOIRE ET LA VENTE DES PRODUITS BOIS LOCAL : RENDRE VISIBLE ET ACCESSIBLE L'OFFRE EN BOIS LOCAL POUR LES PRESCRIPTEURS ET LE GRAND PUBLIC

ACTION 19	Accompagner les entreprises dans la mise en vente des produits en bois local, les rendre visibles pour le grand public	Action phare
Objectifs visés	4.3, 4.4	
Acteurs ciblés	entreprises, revendeurs et grand public	

LE PROJET	Les entreprises de transformations du bois sont majoritairement des entreprises de petite taille (moins de 10 salariés). Ces entreprises peuvent avoir des difficultés à rendre leurs produits visibles et accessibles à la vente. Les consommateurs n'ont pas forcément connaissance des produits en bois fabriqués sur le territoire, et l'optimisation de la mise en vente des produits en bois local pourrait répondre à leur besoin. L'échelle des produits considérés peut être double : produits de l'artisanat et marché de niche, ou produits de la filière construction-aménagement-mobilier et marchés plus vastes.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Faciliter la mise en vente de produits en bois local, donner envie d'en consommer, rendre les produits visibles et accessibles pour les consommateurs.
CONTENU DES ACTIONS PROPOSÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude technico-commerciale et de benchmarking sur les possibilités et les outils de mise en marché et de commercialisation des différents produits de la filière bois, sciages, produits semi-finis et finis, • Proposer aux entreprises intéressées un accompagnement dans leurs projets d'optimisation de la mise en marché de leurs produits. Proposer des solutions adaptées à leurs produits et à leurs clients, • Accompagner les réflexions et les initiatives à l'échelle du territoire et/ou au développement d'un moyen de mise en vente particulier adapté à la filière locale de transformation du bois : par exemple à la création d'une maison d'édition pour faciliter la vente des produits en bois local, labellisation de produits, création ou contribution de catalogues.
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises accompagnées dans leurs projets d'optimisation de la mise en vente • Nombre de produits proposés à la vente • Nombre de ventes réalisées • Nombre d'initiatives suivies à l'échelle du territoire ou partie sur le territoire



BUDGET PRÉVISIONNEL

Contenu du projet	Budget prévisionnel
Étude comparative - benchmarking sur les différents modes de mises en ventes existants : stage de 6 mois	6 000 €
Accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et d'optimisation de la mise en vente de leurs produits (appel à projet)	15 000 €
Montage du projet d'une solution adaptée à la filière locale	5 000 €
TOTAL	26 000 €

Calendrier prévisionnel	à partir de 2021
Porteur identifié	SYCOPARC
Partenaires clés	PETR du Pays d'Epinal, Synbol, PLAB Grand Est, CSIB
Partenaires intéressés	COFOR Grand Est
Engagements des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les résultats de l'étude technico-commerciale • Participer à la sélection des entreprises intéressées • Participer à la réflexion des outils adaptés de mises en vente

FICHE ACTION N°24

ORIENTATION 2.3 PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LA PRESCRIPTION DES PRODUITS EN BOIS LOCAL POUR GARANTIR LA DEMANDE FACE AUX PRODUCTIONS DES ENTREPRISES LOCALES

ACTION 24	Réaliser des études d'Assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage technique sur la réalisation de projets pilotes en construction en bois local	Action phare
Objectifs visés	4.1, 4.3	
Acteurs ciblés	collectivités et prescripteurs	

LE PROJET	Accompagner les communes et communautés de communes pour prendre en compte l'architecture et le développement durable et local, dans leur projet de bâtiment et d'espace public, est une des nombreuses missions du Parc naturel régional des Vosges du Nord. L'enjeu consiste à faire émerger des projets d'aménagements urbains et des projets architecturaux innovants, qui valorisent les matériaux et les savoirs faire locaux, avec les élus et les professionnels du territoire. Le Bat'Innovant à Preuschedorf en est un exemple avec l'utilisation exclusive de matériaux biosourcés, dont le hêtre, le pin sylvestre et la paille. Il a été réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn en partenariat avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord. L'action consiste en l'accompagnement de nouvelles collectivités dans ce type de projet.-
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Construire plus en bois et bois local si possible, accompagner les projets portés par les communes et les communautés de communes, faire entrer la construction bois dans les mœurs de constructions.
CONTENU DES ACTIONS PROPOSÉES	<ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les projets portés par des communes intéressées, • Accompagner les communes et suivre l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) technique pour intégrer autant que possible le bois et le bois local dans les projets, accompagnement de deux projets pilotes en construction bois local • Valoriser et communiquer sur les réalisations, capitaliser les retours d'expérience
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets réalisés • Volume de bois de pin sylvestre et de hêtre dans les projets réalisés • Nombre d'entreprises locales sollicitées



BUDGET PRÉVISIONNEL

Contenu du projet	Budget prévisionnel
Inventaire des projets intéressés : mise en page et graphisme de l'invitation pour l'appel à projets	1 000 €
2 études Assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage sur la réalisation de 2 projets pilotes en construction en bois local	60 000 €
TOTAL PAR APPEL À PROJETS	61 000 €
TOTAL POUR DEUX APPELS À PROJETS	122 000 €

Calendrier prévisionnel	dès 2019
Porteur identifié	SYCOPARC
Partenaires clés	Fibois Grand Est, COFOR Grand Est, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau
Partenaires intéressés	PETR du Pays d'Epinal, ONF
Engagements des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les projets accompagnés • Assurer la diffusion des retours d'expérience réalisés • Promouvoir les projets réalisés



TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ACTIONS ET LES ENJEUX ET OBJECTIFS - CFT VOSGES DU NORD

Liste des actions	objectifs	enjeu 1		enjeu 2			enjeu 3			enjeu 4				
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	4.3	4.4
PROJET 1 : Assurer l’approvisionnement des entreprises locales tout en assurant une gestion durable de la ressource forestière														
ORIENTATION 1.1 SOUTENIR DES ACTIONS CONCRÈTES ET INNOVANTES POUR RESTAURER L’ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE														
1. Participer à la mise en place d’actions visant à restaurer l’équilibre sylvo-cynégétique dans le cadre du Programme Régional Forêt Bois (PRFB) et améliorer la concertation entre les acteurs concernés	1.1, 4.1	X											X	
2. Valoriser la venaison	1.1	X												
ORIENTATION 1.2 AUGMENTER ET TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE FORESTIÈRE														
3. Provoquer des échanges croisés et de transmission de savoir-faire entre les acteurs de la filière forêt-bois locale	1.2, 4.2, 4.4		X										X	X
4. Echanges et informations : sensibilisation du grand public sur les thématiques et les enjeux de la filière forêt-bois locale	1.2, 4.2, 4.4		X										X	X
5. Réaliser une analyse des potentialités de qualité des stations forestières des Vosges du Nord	1.2		X											
6. Contribuer à une étude sur un projet de protocole d’adaptation au changement climatique, de type migration assistée - porteur de l’action : Forêt d’Exception Haguenau	1.3			X										
7. Mieux connaître les vertus de la forêt et le potentiel de développement de la SylvoThérapie : être territoire d’expérimentation du projet Des Hommes et des Arbres	4.2, 4.4												X	X
ORIENTATION 1.3 SOUTENIR LES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX FORESTIERS (ETF)														
8. Accompagner les réflexions à l’investissement matériel spécifique léger et polyvalent pour les ETF	2.1				X									
9. Sensibiliser et accompagner les collectivités dans la contractualisation et la valorisation des ETF locales, et accompagner les entreprises dans le développement durable de leurs activités	2.1				X									
ORIENTATION 1.4 RENFORCER L’APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES VIA DES PLATES-FORMES RELAIS														
10. Réaliser une étude de faisabilité technico-commerciale pour la mise en place d’une ou de plusieurs plates-formes de stockage, de tri et de dépôts en forêt publique et privée	2.2, 3.1, 4.3					X		X						X

3.4

CONCORDANCE ENTRE LES ACTIONS, LES ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA CFT DES VOSGES DU NORD

La Charte Forestière de territoire des Vosges du Nord a la volonté d’apporter des solutions et des leviers économiques pour répondre aux enjeux et objectifs qui lui ont été attribués.

Passer par l’économie pour une forêt plus naturelle

Concrètement, la majorité des actions qui sont présentées dans la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord apporte des pistes de solutions économiques, ciblées sur l’aval de la filière forêt-bois, mais qui se répercuteront sur l’ensemble de la chaîne de valorisation de la ressource forestière.

De plus, de nombreux outils existent pour traiter des enjeux liés à la gestion forestière, notam-

ment dans la Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord (Natura 2000, Convention entre le Parc et l’ONF, programme Life biocorridor). La Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord n’a pas souhaité créer de programme « doublon » sur certaines de ces thématiques, ce qui peut laisser penser qu’elle ne les aborde que partiellement.

La Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord propose un programme d’actions qui apportera une réponse ciblée via une approche économique. Elle est limitée opérationnellement dans le temps, mais son cadre stratégique peut rester immuable pour de prochaines éditions de Charte Forestière de Territoire, tant les enjeux et les objectifs qui ont été définis collectivement définissent le projet de territoire pour lequel elle a été créée.

TABLEAU DE CONCORDANCE ENTRE LES ACTIONS ET LES ENJEUX ET OBJECTIFS - CFT VOSGES DU NORD (SUITE)

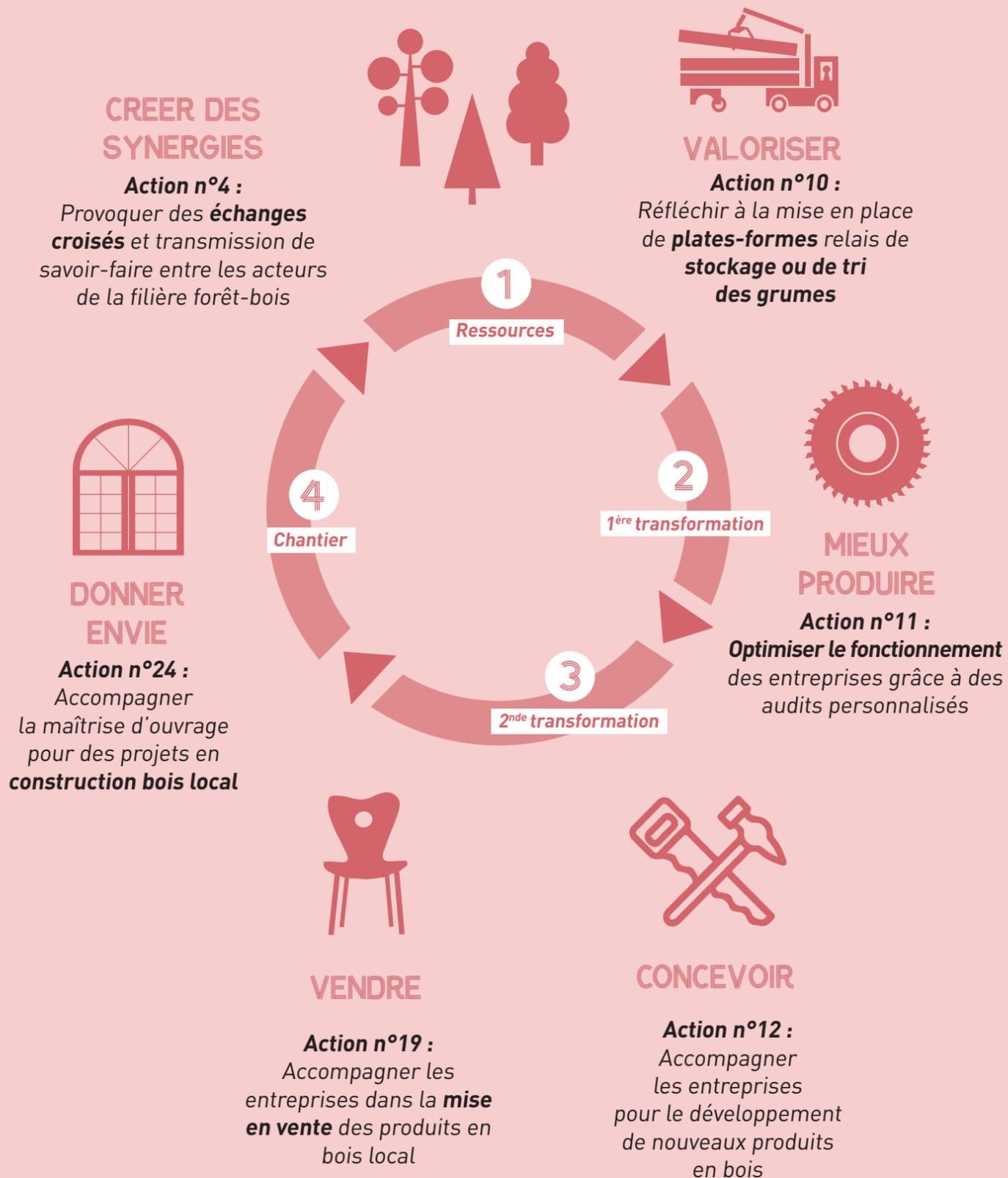
Liste des actions	objectifs	enjeu 1				enjeu 2			enjeu 3			enjeu 4			
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	4.3	4.4	
PROJET 2 : Assurer la structuration de la filière de transformation du bois local : développer les débouchés à forte valeur ajoutée pour les essences locales															
ORIENTATION 2.1 DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRODUITS EN BOIS LOCAL TOUT EN ACCOMPAGNANT LES ÉVOLUTIONS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE															
11. Réaliser des audits personnalisés des entreprises pour les accompagner dans leurs innovations et optimiser leur fonctionnement actuel	3.3									X					
12. Accompagner les entreprises qui souhaitent développer et mettre en œuvre des produits en bois à forte valeur ajoutée adaptés aux essences locales	3.1, ...							X	X	X					
13. Prospector les innovations et de nouveaux débouchés à forte valeur ajoutée en Hêtre et les diffuser lors du colloque Terres de Hêtre	3.3, ...									X		X	X		
14. Développer la mise en commun de matériel entre entreprises (notamment pour la logistique de transport)	3.2, 4.2								X			X			
15. Accompagner le GIE dont font partie des entreprises locales pour la production industrialisée d'un CLT mixte hêtre/pin sylvestre	3.1,3.3							X		X					
16. Accompagner le développement de la filière de production locale de menuiseries adaptées aux patrimoines en carrelots de pin sylvestre	3.1, 3.3							X		X					
17. Utiliser la création pour mobiliser les artisans qui transforment le bois sur le territoire	3.1, ...							X	X		X	X	X		
18. Répondre à une demande émergente en mobilier, agencement et équipement du territoire de façon innovante	3.1, ...							X	X		X	X		X	
ORIENTATION 2.2 PROMOUVOIR LA FILIÈRE BOIS DU TERRITOIRE ET LA VENTE DES PRODUITS BOIS LOCAL : RENDRE VISIBLE ET ACCESSIBLE L'OFFRE EN BOIS LOCAL POUR LES PRESCRIPTEURS ET LE GRAND PUBLIC															
19. Accompagner les entreprises dans la mise en vente des produits en bois local, les rendre visibles au grand public	4.3, 4.4												X	X	
20. Développer la marque Terres de Hêtre	4.4													X	
21. Créer un support médiatique pour promouvoir la filière forêt-bois des Vosges du Nord	3.2, ...								X		X			X	
22. Proposer une communication pour les professionnels et le grand public sur la construction bois	4.1, ...										X		X	X	
23. Accompagner la mise en place d'un Consortium d'acteurs pour créer une offre mutuelle et être visible par les promoteurs	3.2, 4.2								X			X			

Liste des actions	objectifs	enjeu 1			enjeu 2			enjeu 3			enjeu 4			
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	4.1	4.2	4.3	4.4
ORIENTATION 2.3 PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LA PRESCRIPTION DES PRODUITS EN BOIS LOCAL POUR GARANTIR LA DEMANDE FACE AUX PRODUCTIONS DES ENTREPRISES LOCALES														
24. Réaliser des études d'Assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage sur la réalisation de projets pilotes en construction en bois local	4.1, 4.3												X	X
25. Diffuser et promouvoir les guides pour construire et rénover en bois et en bois local et à l'intégration dans les marchés publics	4.1, 4.4												X	X
PROJET 3 : Pérenniser la dynamique et faire vivre la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord														
ORIENTATION 3.1 ANIMER LA BONNE COORDINATION ENTRE LES ACTEURS ET LE BON DÉROULEMENT DES ACTIONS														
26. Animer le programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire (CFT) des Vosges du Nord - poste à 75%														
27. Animer l'association SYNBOL, vers une autonomie financière dans 2 ans - poste à 25%	4.2												X	
ORIENTATION 3.2 MAINTENIR LA SYNERGIE AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DE CE PROJET DE TERRITOIRE														
28. Réaliser des voyages d'étude pour découvrir un territoire qui s'est investi dans la valorisation de la ressource forestière	4.1, 4.2												X	X



DYNAMISER LA FILIERE FORET-BOIS DU HETRE ET DU PIN SYLVESTRE

Zoom sur les actions phares



ET DANS LE TEMPS

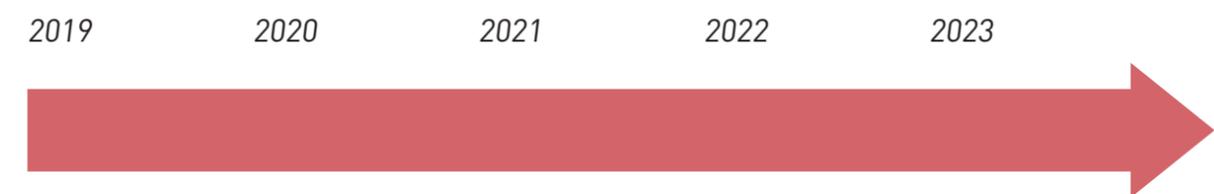
Filière forêt-bois amont

Augmenter et transmettre la connaissance forestière :
 Actions : 3, 4, 5, 6, 7

Rétablir et maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique : Actions : 1,2

Conforter l'activité des ETF :
 Actions : 8,9

Renforcer l'approvisionnement des entreprises :
 Actions : 10



Filière forêt-bois aval

Développer des projets innovants : Développer les débouchés :
 Actions : 13, 14, 15,16, 17, 18

Réaliser des projets de constructions
 Actions : 24
Accompagner la prescription :
 Actions : 25

Accompagner les évolutions des entreprises :
 Actions : 11, 12, 19

Faire connaître les entreprises de la filière forêt-bois locale :
 Actions : 20, 21, 22, 23

Animer la bonne coordination entre les acteurs :
 Actions : 27, 28



4

ENGAGEMENTS
DES PARTENAIRES

4.1 ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

La Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord repose sur l'implication de ses partenaires pour faire vivre la dynamique et pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Les partenaires s'engagent à appuyer les objectifs de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, en poursuivant leurs activités qui remplissent les mêmes objectifs ou en soutenant la mise en œuvre de nouvelles actions.

L'interprofession FIBOIS Grand Est



Porteur des actions : 8, 9, 16

Partenaire clé pour les actions : 3, 11, 12, 17, 18, 21, 22, 24, 25

Partenaire intéressé par les actions : 1, 10, 14, 15, 20, 23

S'engage à :

- Suivre les engagements pour le bon déroulement des actions phares concernées : action 19 ;
- Préfigurer et s'impliquer dans la mise en œuvre des actions en cours de développement ou à développer : actions 8, 9, 16, 26 ;
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Considérer le territoire d'étude de la CFT des Vosges du Nord comme un territoire d'expérimentation pour des actions exemplaires et innovantes et reproductibles sur d'autres territoires du Grand Est.

Signature du président, Monsieur Thierry France LANORD,


Fibois
 GRAND EST
 2 rue de Jarville - CS 50002
 54181 HEILLECOURT Cedex
 Tél : 03 83 37 54 64
 SIRET : 843 344 169 00019

L'Office National des Forêts : Agence Nord Alsace et Agence Sarrebourg



Porteur des actions : 5

Partenaire clé pour les actions : 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 20

Partenaire intéressé par les actions : 8

S'engage à :

- Suivre les engagements pour le bon déroulement des actions phares concernées : actions 3 et 10 ;
- Préfigurer et s'impliquer dans la mise en œuvre des actions en cours de développement ou à développer : action 5 ;
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Suivre les engagements explicités dans la convention cadre ONF-SYCOPARC pour une gestion forestière patrimoniale dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont l'Article 3 – Economie du bois, concerne la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- S'impliquer dans la recherche de la meilleure valorisation économique des bois, notamment par les contrats d'approvisionnement pour favoriser le tissu économique local ;
- Poursuivre, en partenariat avec le réseau des Communes forestières, la sensibilisation et la formation des élus autour des enjeux de la forêt.

Signature de Jean-Pierre Renaud, ONF Grand Est



Le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)



Porteur des actions : 2, 4, 15, 17, 18, 21, 24, 25, 26, 27, 28

Partenaire clé pour les actions : 3

Partenaire intéressé par les actions : 1

S'engage à :

- Animer la mise en œuvre de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Suivre les engagements pour le bon déroulement des actions phares concernées : actions 3 et 24
- Préfigurer et s'impliquer dans la mise en œuvre des actions en cours de développement ou à développer : actions 1, 2, 4, 15, 17, 18, 21, 25, 27, 28, 29 ;
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Faire connaître aux acteurs de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord les actions portées par le Sycoparc qui répondent aux objectifs de la CFT.

Signature du Président Michaël Weber



Les Communes forestières du Grand Est (Associations Lorraine et Alsace)



Porteur des actions : 1, 9
Partenaire clé pour les actions : 3, 4, 5, 24
Partenaire intéressé par les actions : 2, 8, 19, 22

S'engage à :

- Préfigurer et s'impliquer dans la mise en œuvre des actions en cours de développement ou à développer : actions 1 et 9,
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Considérer le territoire d'étude de la CFT des Vosges du Nord comme territoire d'expérimentation pour des actions exemplaires et innovantes notamment dans les travaux de concertation sur la régulation de l'équilibre forêt-gibier, et dans l'implication et l'appropriation des enjeux de la forêt par les élus des communes forestières.
- Participer et s'impliquer dans les actions de filière Forêt-Bois dans la recherche de la meilleure valorisation économique des bois.

Signature de Jean-Claude HUMBERT, Président du Comité COFOR Grand Est,

L'Association Synergie Bois Local (SYMBOL)



Porteur des actions : 11, 12, 14, 22, 23
Partenaire clé pour les actions : 19, 21, 25
Partenaire intéressé par les actions : 3, 15, 20

S'engage à :

- Suivre les engagements pour le bon déroulement des actions phares concernées : actions 11 et 12
- Préfigurer et s'impliquer dans la mise en œuvre des actions en cours de développement ou à développer : actions 14, 22, 23
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Informer les membres de l'association de la participation à la démarche de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, de l'état d'avancement de certaines actions, et diffuser les informations à destination des entreprises de la filière forêt-bois qui pourraient être intéressés par ces actions.

Signature du Président de l'Association Vincent Klingler

Le PETR du Pays d'Epinal



Porteur des actions : 11, 20
Partenaire clé pour les actions : 19
Partenaire intéressé par les actions : 12, 17, 21, 24

S'engage à :

- Suivre les engagements pour le bon déroulement des actions phares concernées : actions 19
- Préfigurer et s'impliquer dans la mise en œuvre des actions en cours de développement ou à développer : actions 11 et 20
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Poursuivre la coopération pour plus de synergie à l'échelle du Grand Est au sujet de la valorisation du bois de hêtre, associer les acteurs de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord pour mutualiser les retours d'expérience, poursuivre la co-animation de la marque Terres de Hêtre.

Signature du Vice-Président, Monsieur Philippe Eymard,

Le Pôle Ameublement et Agencement du Grand Est (PLAB Grand Est)



Partenaire clé pour les actions : 3, 4, 11, 17, 18, 19, 21
Partenaire intéressé par les actions : 13, 20, 23

S'engage à :

- Suivre les engagements pour le bon déroulement des actions phares concernées : action 19
- Préfigurer et s'impliquer dans la mise en œuvre des actions en cours de développement ou à développer : actions 16, 17, 18, 20, 21 ;
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Informer les membres de l'association de la participation à la démarche de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, de l'état d'avancement de certaines actions, et diffuser les informations à destination des entreprises de la filière forêt-bois qui pourraient être intéressés par ces actions.

Signature de Madame Anne Thireau Gérard, Présidente du PLAB Grand Est

PLAB Grand Est
 2 rue du 8 Mai 1945 - BP 8
 88350 LIFFOL LE GRAND
 Tel : (+33) 329940103 Fax : (+33) 329940257
 RC 389 197 716



Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau



Porteur des actions : 6

Partenaire clé pour les actions : 2, 3

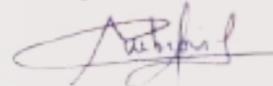
Partenaire intéressé par les actions : 16, 24

S'engage à :

- Suivre les engagements pour le bon déroulement des actions phares concernées : actions 3, 24
- Préfigurer et s'impliquer dans la mise en œuvre des actions en cours de développement ou à développer : actions 6, 2
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord ;
- Poursuivre la coopération dans la coordination entre les deux démarches en cours : faire le point régulièrement de l'avancement des actions, mutualiser les retours d'expérience, et permettre une bonne complémentarité entre les démarches.

Signatures de Madame la Sous-préfète Wissembourg-Haguenau Chantal Ambroise, et des deux copropriétaires indivis de la forêt de Haguenau : Monsieur Claude Sturni Maire de la ville de Haguenau, et Monsieur Benoit Cuillier Directeur de l'Agence ONF Nord-Alsace pour le compte de l'Etat

La Sous-Préfète
de Haguenau-Wissembourg


Chantal AVEROISE



Le Maire

Claude STURNI

Office National des Forêts
Directeur de l'Agence Nord Alsace
Benoit CUILIER



SOUS-PREFECTURE

27 NOV. 2016

HAGUENAU WISSEBOURG

L'Eurométropole de Strasbourg

Strasbourg.eu

Partenaire intéressé par les actions : 10, 12, 15, 16, 17, 18, 25

S'engage à :

- Associer le Sycoparc à une réunion politique annuelle autour de la feuille de route bois, et des réunions techniques si besoin,
- Participer au comité de pilotage annuel de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord,
- Participer à la réalisation d'actions de la CFT en fonction des projets et des opportunités budgétaires.

La construction en bois mobilise des savoir-faire anciens et offre à travers ses multiples enjeux des perspectives nouvelles d'architecture à une filière économique forêt-bois qui souhaite se consolider et qui revêt un caractère stratégique pour l'avenir de nos territoires et de ses habitants.

La complémentarité entre les deux territoires est affirmée : la volonté de promouvoir la construction bois sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, et les outils qui sont développés sur le territoire des Vosges du Nord rendent les deux territoires complémentaires. La coordination entre les outils mis en œuvre, dont la CFT des Vosges du Nord, doit être opérationnelle.

Description de l'implication de l'Eurométropole en faveur de la CFT :

L'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée dans une démarche pour développer les constructions utilisant le matériau bois sur son territoire.

Cette démarche répond aux quatre enjeux suivants :

- Mettre en œuvre des mesures qui participent au Plan Climat Air Energie Territorial,
- Utiliser une ressource de proximité,
- Favoriser l'emploi local à travers le développement d'une filière économique,
- Affirmer une solidarité entre territoires ruraux et urbains.

Cette démarche comporte quatre étapes progressives : construire en bois (1), construire en bois en mobilisant du savoir-faire local (2), construire en bois en mobilisant du savoir-faire local et de la ressource locale (3) et enfin, construire en bois en mobilisant du savoir-faire local en fléchant une essence locale (4).

L'Eurométropole de Strasbourg, par ses objectifs de construction bois assure les débouchés et le développement de marché du bois local.

La Charte forestière répond aux objectifs de l'Eurométropole de Strasbourg de construire en bois local mobilisant un savoir-faire local en proposant des actions pour y parvenir.

Le soutien à la CFT sera par conséquent l'un des axes du contrat de coopération qui sera signé entre l'Eurométropole de Strasbourg et le Sycoparc.

Signature de Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg


Robert HERRMANN
Président de l'Eurométropole
de Strasbourg

Les communautés de communes et d'agglomération du territoire d'étude soutiennent la CFT des Vosges du Nord

Elles s'engagent à faire vivre une politique publique pour améliorer la valorisation économique des essences locales, favoriser les synergies entre acteurs de la filière forêt-bois sur le territoire, et tous les autres objectifs visés par la Charte Forestière de territoire des Vosges du Nord. Elles pourront également participer à la mise en œuvre des actions.

Communauté de communes de l'Alsace Bossue



Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre



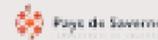
Communauté de communes du Pays de Bitche



Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains



Communauté de communes du Pays de Saverne



Communauté de communes du Pays de Wissembourg



Communauté de communes de l'Outre-Forêt



Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn



Communauté d'agglomération de Haguenau



Ils sont acteurs clés de la CFT des Vosges du Nord ...

... et ils s'engagent à faire vivre la dynamique pour améliorer la valorisation économique des essences locales, favoriser les synergies entre acteurs de la filière forêt-bois sur le territoire, et tous les autres objectifs visés par la Charte Forestière de territoire des Vosges du Nord. Ils pourront participer, si ils le souhaitent, à la mise en œuvre de certaines des actions.

Les institutions publiques :

Les Chambres d'Agriculture d'Alsace et de Moselle

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)

Les Fédérations Départementales des Chasseurs de la Moselle et du Bas Rhin (FDC 57 et 67)

L'Office Nationale de la Chasse et de la faune Sauvage (ONCFS)

Les Directions Départementales des Territoires de la Moselle et du Bas-Rhin (DDT 57 et 67)

Les associations :

L'association Forestiers d'Alsace

Créaccro

Les coopératives forestières :

Fransylva

COSYLVAL

Forêt & Bois de l'Est

Les syndicats :

Le Syndicat des Scieurs d'Alsace

Le Syndicat des artisans du bois du Bas-Rhin, le CSIB

Groupement Syndical des Entreprises de Travaux Forestiers d'Alsace (GSETFA)

Quali Travaux et Entrepreneurs du Territoire (EDT)

Les laboratoires et sites d'enseignement supérieurs :

Régional de l'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT)

Laboratoire d'Etude et de Recherche du Matériaux Bois (LERMAB)

Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB)

L'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech centre de Nancy

4.2 BIBLIOGRAPHIE

Publications et ouvrages

- Agreste Infos Rapides – Bois et dérivés – Avril 2018 – n° 2018 – 049.
- Contrat de Filière Forêt-Bois Grand Est, 2016
- Enquête Nationale de la Construction Bois, 2016
- Evolution des importations et des exportations de produits bois en Alsace – Fibois Alsace, août 2016
- Enquête annuelle de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois, Pôle Observatoire – Agreste, 2018
- Diverses documentations Fibois-Alsace, 2016
- Étude sur les potentialités de développement du Hêtre, Cap Décision.
- La biomasse forestière, une énergie renouvelable ?
Dossier L'appel des forêts, L'Ecologiste n°52 – VOL 19 n°2, juillet – septembre 2018 CRPF LORRAINE-ALSACE (coord.). Les milieux forestiers des Vosges du Nord, guide pour l'identification des stations et le choix des essences, 2003

Études diverses

- Etude sur la ressource boisée du territoire de la CFT des Vosges du Nord, IGN 2018 • Plan d'aménagement de la Forêt Indivise de Haguenau, ONF, 2013-2032
- Suivi des espaces boisés du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord par un réseau de placettes permanentes, Didier Paillereau, Sylvavenir, 2015
- Ventes de bois en forêts publiques : analyse sur le territoire de la Charte Forestière des Vosges du Nord, de 2009 à 2016, ONF, 2018
- Accompagnement pour la mise en place d'un Pôle Bois en Alsace et Vosges du Nord, Anticip' consultants, 2012
- Projet de territoire, horizon 2025. Révision de la Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord, enquête publique, SYCOPARC, 2015
- La normalisation des bois feuillus et la levée des freins techniques. Florence Bannier, FCBA, 2017.
- Avec les bois feuillus français, vous avez le choix ! Quelles essences pour quels usages ? Feuillus de France, APECF et FNB, 2014

Rapports de recherche

- HARANG K. Economie du bois à forte(s) valeur(s) ajoutée(s), Rapport de mémoire de fin d'étude. La Petite Pierre, 2012, 150 p.
- BRAILLY V. Les acteurs de la filière forêt-bois dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, approche sociologique. Rapport de recherche. Strasbourg, 2012, 98 p.

Remerciements

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord remercie tous les partenaires impliqués dans l'élaboration de cette démarche :

L'interprofession FIBOIS Grand Est
L'Office National des Forêts (ONF)
Les Communes forestières du Grand Est (Associations Alsace et Lorraine)
L'Association Synergie Bois Local (SYNBOL)
La Forêt d'Exception® de Haguenau – ONF
Les Chambres d'Agriculture d'Alsace et de Moselle
Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
Le PETR du Pays d'Epinal
L'Eurométropole de Strasbourg
La Communauté de communes de l'Alsace Bossue
La Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre
La Communauté de communes du Pays de Bitche
La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
La Communauté de communes du Pays de Saverne
La Communauté de communes du Pays de Wissembourg
La Communauté de communes de l'Outre-Forêt
La Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn
La Communauté d'agglomération de Haguenau

Les financeurs :

La Région Grand Est
Le Massif des Vosges
L'Etat
L'Europe

Et tous les acteurs rencontrés et impliqués dans la démarche de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, lors des entretiens pour le diagnostic du territoire ou lors des ateliers techniques : les forestiers, les entrepreneurs de travaux forestiers, les scieurs, les menuisiers, les charpentiers, les parquetiers, les architectes, les bureaux d'études bois, les élus des communes, et les passionnés de la forêt et du bois.

Rédaction : Le Parc naturel régional des Vosges du Nord

Photographies : Bartosch Salmanski ©, R. Letscher ©, Frantisek Zwarden © et Le Parc naturel régional des Vosges du Nord

Conception Graphique : Vincent Fisson



Nous remercions chaleureusement
les financeurs de l'élaboration de la Charte Forestière
de Territoire des Vosges du Nord

